



CONTEXTE
PORTRAITS DE 2 FAMEUX
ADVERSAIRES
A17 A18



PRIMEURS
DANS LA CHAMBRE
DE DENONCOURT
CAHIER D

INTERNET AU BUREAU

La porno au bout des doigts

Aux États-Unis, 70% des sites sexuels sont visités entre 9h et 17h

JEAN-SIMON GAGNÉ
JSGagne@lesoleil.com

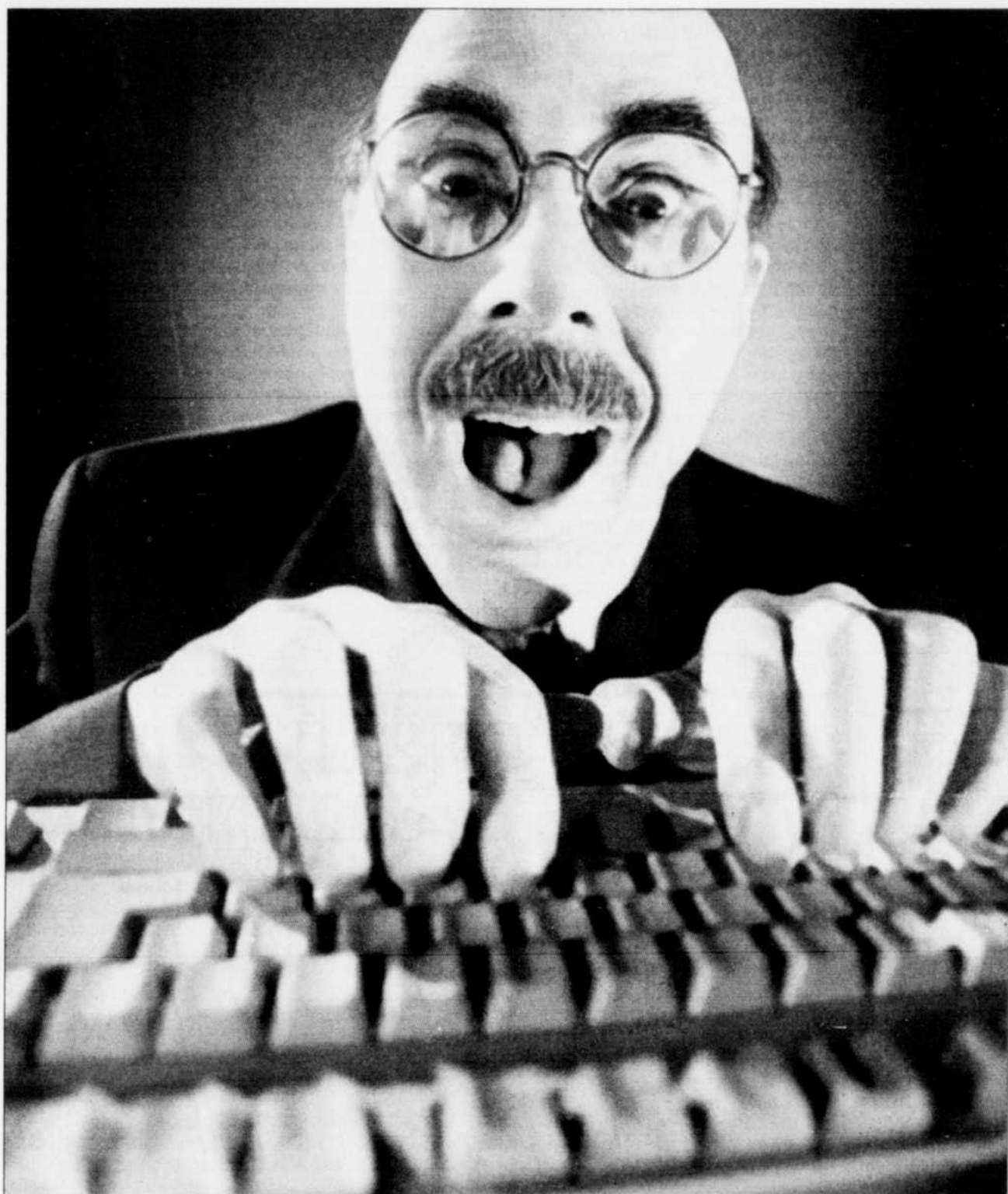
■ QUÉBEC — Au début, certains spécialistes croyaient que le flirt entre Internet et l'industrie du sexe n'était qu'une toquade de jeunesse. Ils se mettaient le condom dans l'œil. Pour s'en convaincre, ils n'ont désormais qu'à jeter un regard autour d'eux.

Que fait votre patron dans Internet, de 9h à 17h? Ou cette collègue un peu coincée, toujours rivée à son ordinateur? D'après les statistiques, il y a une chance sur cinq pour qu'ils visitent régulièrement des sites pornos durant les heures de travail. Une mode passagère? Non, seulement la pointe de l'iceberg. L'an dernier, une étude réalisée par une entreprise spécialisée dans les statistiques Internet, eMarketer.com, a flanqué une bonne frousse aux patrons américains. Près de 70% des visites sur les principaux sites pornos auraient lieu entre 9h et 17h, soit pendant les heures régulières de travail! Pire, les employés gagnant plus de 75 000 dollars — autant dire les cadres supérieurs — seraient

Voir PORNO en A 2 ▶

AUTRE TEXTE

Compulsion malade Page A 4



Que fait votre patron, toute la journée dans Internet? On l'ignore, mais on sait que les gens gagnant plus de 75 000 \$ par année ont deux fois plus tendance à fréquenter les sites pornographiques que ceux gagnant moins de 35 000 \$.

MONTAGE INFOGRAPHIQUE LE SOLEIL

Bouchard tourne le dos au conseil national

JEAN-MARC SALVET
JMSalvet@lesoleil.com

QUÉBEC — Lucien Bouchard n'assistera pas au conseil national de son parti la semaine prochaine. Les militants péquistes qui croyaient pouvoir le saluer une dernière fois devront penser à autre chose.

Le premier ministre démissionnaire n'ira pas à Saint-Hyacinthe les 3 et 4 mars. Cette information a été confirmée au SOLEIL hier après-midi.

Si tout se déroule comme prévu, c'est lors de cette réunion que Bernard Landry sera nommé président du Parti québécois. La passation des pouvoirs entre lui et Lucien Bouchard au poste de chef du gouvernement devrait intervenir quelques jours plus tard.

L'absence du premier ministre démissionnaire au conseil national en surprendra plus d'un. Certains ne manqueront pas de l'interpréter comme un pied de nez aux militants. Il faut

dire que les quelque 400 délégués qui courent habituellement les conseils nationaux n'ont jamais fait la vie facile à Lucien Bouchard.

Ces réunions étaient devenues des épreuves pour lui. Il a dû monter au créneau plus souvent qu'à son tour. Soit pour défendre ses positions, soit pour faire battre celles de la frange la plus radicale du parti.

Au dernier conseil national, début décembre, il avait dû mettre tout son poids politique dans la balance pour défaire une proposition demandant au gouvernement d'injecter des fonds publics dans la promotion de la souveraineté. Un mois plus tard, il annonçait sa démission.

Au bureau du premier ministre, hier, on soutenait dur comme fer que ce n'est pas par défi que Lucien Bouchard boudera le prochain conseil national. Offi-

Voir CONSEIL en A 2 ▶

AUTRE TEXTE

Michaud hante le PQ Page A 20

Ils seront 35 000 à Québec

Les Journées mondiales de la jeunesse attireront leur lot de pèlerins en 2002

JEAN MARTEL
JMartel@lesoleil.com

QUÉBEC — En juillet 2002, 35 000 jeunes adultes venant de partout dans le monde envahiront Québec et la région. Ces visiteurs seront accueillis dans le diocèse de Québec, du 18 au 22 juillet, avant de prendre la direction de Toronto pour participer avec le pape Jean-Paul II aux Journées mondiales de la jeunesse, les JMJ, selon l'appellation courante.

À Québec, ces jeunes adultes de 18 à 35 ans seront reçus dans des familles. Pour M. Julien Guillot, prêtre et responsable de la logistique de cette opé-

Voir JEUNESSE en A 2 ▶

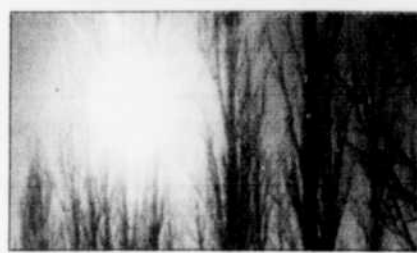


Bernard Landry a déposé officiellement sa candidature hier, appuyé par 5400 membres du parti, recrutés dans 118 circonscriptions.

Au bureau du PM, on soutient dur comme fer que ce n'est pas par défi



LA MÉTÉO



Maximum -10, minimum -14

Ciel variable le matin, ensoleillé en après-midi. Demain, nuageux avec faible neige. Détails page C 16

QUÉBEC, 105^e ANNÉE, N° 57
FLORIDE, 2,60 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 1,75 \$ PLUS TAXES



1,52 \$ PLUS TAXES 6 27657 00076 6



REER Desjardins
Mon argent travaille pour mon avenir.

1 800 CAISSES www.desjardins.com



DU NOUVEAU

Dominic Maurais au SOLEIL

Le journaliste Dominic Maurais se joint à l'équipe du SOLEIL à compter de la semaine prochaine. Il travaillera à notre bureau de Montréal. À l'emploi de TVA depuis près de trois ans, M. Maurais s'y est distingué par son sens de la nouveauté, de nombreuses primeurs et une utilisation soutenue de la Loi sur l'accès à l'information. Son arrivée au SOLEIL va dans le sens de notre volonté de renforcer la couverture fouillée de l'actualité. Diplômé de l'Université Simon Fraser, en Colombie-Britannique, M. Maurais a fait ses premières armes dans l'écrit à *La Presse* de Montréal. Il a travaillé ensuite à Radio-Canada à Ottawa et Windsor.



Dominic Maurais

La porno dans Internet

Sur un autre sujet, vous avez sans doute remarqué la publication, depuis trois semaines, de reportages spéciaux à la une et en page A 4 de notre édition du samedi. La semaine dernière, Alain Bouchard nous racontait le drame vécu par des victimes des loteries vidéos. Aujourd'hui, Jean-Simon Gagné traite de la porno dans Internet. Ces reportages s'ajoutent à nos pages Contexte qui font le point, à chaque semaine, sur des grands sujets d'actualité. Nous cherchons, de façon générale, à y traiter de sujets qui sortent de la nouvelle quotidienne, qui constituent de nouvelles tendances ou des faits de société importants.

Un clin d'œil aux tout-petits...

Parents et enfants ont par ailleurs découvert une nouvelle page pour les jeunes à l'endos du cahier Bonne Table. « Les jeux de Bali », une page éducative et amusante est réalisée par Mira Falardeau, André-Philippe Côté et Marc Forest. Un rendez-vous à ne pas manquer.

...Et un autre aux amateurs de sports

Une dernière clin d'œil, aux amateurs de sports cette fois : depuis trois semaines, Carl Tardif signe une nouvelle chronique sur le sport local, et invite les chroniqueurs sportifs de la radio et de la télévision à donner leur opinion sur le ou les sujets commentés. Un autre rendez-vous hebdomadaire qui fera de vos lectures du samedi, un plaisir incontournable.

JEUNESSE 50 000 à Montréal, 25 000 à Ottawa

Suite de la Une

ration, cela ne constitue pas un problème. Il a confiance que des chrétiens seront heureux d'accueillir d'autres chrétiens venant de l'étranger.

Ce séjour constituera en fait, dit-il, un événement pastoral. Il faudra organiser des fêtes populaires, des activités pour mettre en relief le patrimoine religieux québécois, des rencontres pour montrer comment on vit la foi chrétienne en Amérique. Il prévoit que de grandes foules participeront à ces activités, puisque les bénévoles et les familles d'accueil voudront accompagner à ces rassemblements les visiteurs qu'ils hébergeront.

D'où viendront ces jeunes adultes ? Ceux qui choisiront Québec le feront-ils parce qu'ils auront au moins une certaine connaissance du français ? M. Guillot ne le sait pas pour le moment. Il pense cependant que ceux qui demeurent dans des pays où il y a des missionnaires québécois pourraient aimer venir à Québec.

L'état de santé du pape ne constitue pas un obstacle à la participation de la foule

Il n'y a pas que le diocèse de Québec qui recevra des visiteurs des JMJ. Tous les diocèses canadiens devraient le faire. Montréal en attend 50 000 et Ottawa, 25 000.

Après Québec, les visiteurs se rendront à Toronto où se tiendront du 23 au 28 juillet les Journées mondiales de la jeunesse avec le pape. D'autres JMJ ont déjà eu lieu : aux Philippines, à Denver, à Paris et à Rome. Ces rassemblements ont toujours suscité beaucoup d'enthousiasme et l'état de santé du pape ne constitue pas un obstacle à la participation de la foule.

Au cours de la fin de semaine, les responsables des JMJ de tous les diocèses canadiens sont à Toronto pour discuter des préparatifs des JMJ 2002. Les délégués de Québec sont Jean Lortie, permanent aux Services diocésains, et deux jeunes dans la vingtaine : Catherine Audet et Nicolas Fortin.

LOGO

Hier, le logo des Journées mondiales de la jeunesse a été dévoilé à Toronto. Il comporte quatre éléments. Il y a d'abord la croix qui symbolise la présence de Jésus-Christ, la personne que les participants viendront rencontrer. Il y a ensuite un cercle qui représente les jeunes.

Comme les JMJ 2002 se tiennent au Canada, deux symboles expriment cette réalité. Le premier, la partie en bleu dans le haut, représente les eaux et les océans du Canada. Les trois côtés ouverts correspondent aux océans bordant le Canada : le Pacifique à l'ouest, l'Atlantique à l'est et l'Arctique au nord. Enfin, le quatrième élément, la feuille d'érable, symbolise les habitants du Canada qui accueillent les visiteurs étrangers dans leur foyer.

La présence de milliers de jeunes adultes à Québec et dans la région ne va pas sans susciter un regain du tourisme. En prévision de ces journées, une agence de voyage de Phoenix, en Arizona, a demandé à un hôtel de Lévis de réserver pour ses clients, les Young Adults Pilgrimage for Pope's visit, 1500 chambres pour la fin de juillet et le début d'août 2002.

PORNO 500 000 sites

Suite de la Une

deux fois plus enclins à télécharger du matériel porno que leurs collègues touchant 35 000 dollars ou moins. Une vraie trahison ! « Le poisson pourrit par la tête », a ironisé un animateur de talk-show américain, en citant un proverbe turc.

VÉRITABLE PACTOLE

Les chiffres sont têtus. L'an dernier, les trois quarts des internautes à travers le monde se sont connectés au moins une fois sur un site pornographique. Ils ont d'ailleurs l'embarras du choix. Avec ses quelque 500 000 sites XXX, la toile est devenue la plus vaste bibliothèque érotico-pornographique de l'Histoire. Aux États-Unis, en pleine révolution conservatrice de Georges W. Bush, plus de 60 millions d'Américains ont visité un site porno en l'an 2000. Pour la seule Californie, le chiffre d'affaires du sexe sur Internet dépasse le milliard de dollars, un véritable pactole dans un monde où la marge de profit varie de 50 à 80%. Sur les 100 mots-clés les plus utilisés lors de recherches dans Internet, l'an dernier, 37 avaient une connotation sexuelle. En France, les trois mots-clés les plus recherchés au printemps 1999 sur la toile ont été, dans l'ordre, « sexe », « sexe gratuit » et « gros seins ». Même les logiciels permettant de télécharger de la musique peuvent aller se rhabiller. Au Québec, le portrait est à peu près semblable. Inutile de vous faire un dessin.

Coïncidence ou pas, plusieurs cas spectaculaires de renvoi pour « utilisation abusive d'Internet » ont défrayé les manchettes au cours des douze derniers mois. Au début de l'année, la compagnie Dow Chemical renvoyait 50 employés et prenait des mesures disciplinaires contre 200 autres. À Trois-Rivières, un cadre de la police fut renvoyé pour avoir téléchargé de la pornographie juvénile au travail. En février 2000, pour la première fois au Québec, un tribunal d'arbitrage rejetait le grief d'un employé congédié pour avoir utilisé Internet sur ses heures de boulot. L'employé, qui travaillait pour une compagnie fabriquant des simulateurs de vols, prétendait que son utilisation d'Internet ne dépassait pas une heure par jour. Les rapports de l'entreprise indiquaient qu'il avait passé 329 heures à surfer sur la toile en cinq mois, soit l'équivalent de huit semaines de travail !

La perspective d'être associé au visionnement de sites pornos terrorise bon nombre d'entrepri-

ses. Que vont penser les clients ? Pas surprenant que les directives et les mémos internes se multiplient. Les différents gouvernements sont aussi sur la brèche. En Grande-Bretagne, le gouvernement a adopté l'automne dernier une loi autorisant les patrons à espionner le courrier électronique et l'utilisation du web par leurs employés. Au Québec, une directive transmise dans plusieurs ministères précise aux fonctionnaires que « des vérifications ponctuelles de l'utilisation des nouvelles technologies peuvent être effectuées ». « Il en va du respect de l'image de la fonction publique et de vous-même », conclut la note interne. Rien ne pourra cependant égaler l'embarras de la Maison-Blanche, l'été dernier, après que le site WorldNetDaily eut révélé que des fonctionnaires y batifolaient sur des sites pornos, à la nuit tombée. Depuis, tout usage d'Internet à des fins personnelles est théoriquement proscrit à Washington. Une note écrite prend même le soin d'interdire l'échange de... photos de vacances entre les employés. On se sait jamais.

.COM OU .ORG ?

Les pornographes du Net ne pouvaient imaginer une meilleure publicité, même s'ils ne manquent pas d'imagination. Pour brouiller les pistes et leur rendre quelques internautes distraits, les califes du cybersexe n'hésitent pas à copier les adresses de sites très populaires. Par exemple, si vous tapez « whitehouse.org », vous vous retrouverez tout naturellement sur le site de la Maison-Blanche américaine. En revanche, si vous optez pour whitehouse.com, vous voyez apparaître d'étranges créatures aux seins

de silicone. Loin de s'émouvoir, les opérateurs du site apparaissent très fiers de leur « cybersquatage ». Sur la page d'accueil, bien en vue au milieu des pin-up dénudées, ils énumèrent fièrement les canaux de télévision dont ils ont fait les manchettes. Le même petit stratagème a été tenté avec les sites de la Nasa et même, ô scandale, de la poupée Barbie.

En attendant que les tribunaux ne fixent des limites à la surveillance des employés par leurs patrons, les employés internautes du monde entier ont commencé à organiser la riposte. Sur le web, on trouve désormais des sites expliquant comment consulter des sites tout en faisant semblant de travailler. Sur le site américain Ishouldbeworking.com (Je devrais travailler), on trouve même un compte à rebours calculant à la seconde près le temps qui vous sépare de la fin de semaine. On peut aussi se joindre à un forum où les employés désœuvrés échangent des astuces pour surfer sur le web sous les yeux du patron. En toute impunité, bien sûr. Les tire-au-flanc ont adopté le Père Noël comme idole... parce qu'il ne travaille qu'une fois par année.

Pour la seule Californie, le chiffre d'affaires du sexe sur Internet dépasse le milliard \$

CONSEIL Bulletin de candidature

Suite de la Une

ciellement, il s'agirait plutôt pour lui d'une façon de laisser toute la place à son successeur.

Chose certaine, il semblait évident depuis quelques jours que le premier ministre n'avait pas envie d'aller à Saint-Hyacinthe. Même pas pour savourer une quelconque ovation de circonstance.

5400 APPUIS

Bernard Landry a par ailleurs franchi une étape supplémentaire pour succéder à Lucien Bouchard, hier. Il a déposé son bulletin de mise en candidature pour le poste de président du PQ.

Pour briguer la succession du premier ministre démissionnaire, un candidat doit avoir recueilli

un minimum de 1000 signatures de membres en règle du parti dans 40 circonscriptions au moins.

En soutien à sa candidature, Bernard Landry a exhibé 5400 appuis. Ils ont été récoltés dans 118 circonscriptions.

Pour sa part, l'ex-chef du Parti vert, Jean Oumet, fait l'impossible pour maintenir le suspense. Hier, il clamait à qui voulait l'entendre que son organisation avait amassé 700 signatures. Il a jusqu'à lundi 17 h pour franchir la barre des 1000.

S'il y parvient, l'inimaginable se produira. Une course à la direction devra se mettre en branle. Une course qui retardera de quelques semaines l'arrivée de Bernard Landry au poste de premier ministre et le départ de l'actuel détenteur du titre, Lucien Bouchard.

Victoire.com

GENÈVE (d'après AP) — Un jugement d'une branche de l'Organisation des Nations Unies a attribué hier à Céline Dion les droits du site Internet www.celinedion.com. La chanteuse et sa compagnie de disques, Sony Music Entertainment (Canada), ont obtenu gain de cause sur l'Albertain Jeff Bugar, qui avait enregistré le nom.

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle a conclu que Bugar n'avait aucun droit légitime sur le nom et ordonné son transfert à la Québécoise.

Bugar prétendait qu'il utilisait le site web à des fins de fan-club pour Dion.

Il s'est défendu de posséder ce site à des fins commerciales et a ajouté qu'il était clairement identifié comme étant « non autorisé » de façon à ce que personne ne le confonde avec le site officielle de la chanteuse.

Mais l'arbitre William R. Cornish a fait valoir que ce n'était pas la première fois que Bugar enregistrerait le nom d'une célébrité et qu'il n'avait ajouté les pages « fan-club » que récemment.

La comédienne Julie Brown et le rocker Bruce Springsteen ont déjà eu gain de cause face à Bugar.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale et ses régions	3 à 16
Ghislaine Rheault	5
Contexte	17 et 18
Opinions	19
Le Québec et le Canada	20 à 25
Le Monde	26 à 28
CAHIER B	
Argent	1 à 14
Bourses	5 à 9
Décès	11 et 12
CAHIER C SPORTS	
Sports	1 à 15
Maurice Dumas	5
Carl Tardif	7
Statistiques	13 à 15
CAHIER D	
Primeurs	1 à 20
Votre agenda	19
CAHIER E	
Carrières et professions	1 à 16
CAHIER F	
Habitat/ Déco	1 à 9
Annonces classées	10 à 32
Divertissements	28 et 29
Mot fléché et horoscope	8
CAHIER G	
Écrans	1 à 10
Agenda cinéma	9
CAHIER H	
Partir	1 à 10
CAHIER I	
Bonne Table	1 à 11
Bali	12

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.lesoleil.com

925, chemin Saint-Louis, Québec
Adresse postale : C.P. 1547, Succ.
Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMedia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

HUM, HUM!

Changement de programmation

À la suite d'un changement de dernière minute dans la programmation de TVA, la comédie *Le chanteur de noces* qui devait être présentée aujourd'hui à 20 h 30 est annulée, contrairement à ce qui est indiqué dans la rubrique Les choix du jour du cahier Écrans. Dès 18 h 30, *Ciné-extra* présente plutôt en primeur le drame *Volcan* avec Tommy Lee Jones et *Cinémax* propose à 20 h 45 la comédie *Le dernier des héros* avec Arnold Schwarzenegger.



DÉFILÉ À GOGO CHEZ TWIK

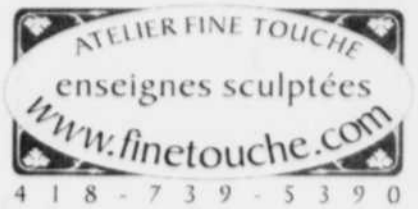
Le vendredi 2 MARS à 19 h
Le samedi 3 MARS à 14 h et 15 h
à notre magasin des Galeries de la Capitale
BIENVENUE À TOUS!



loto-québec		résultats	
Le Mini	Tirage du 2001-02-23	Panco	Tirage du 2001-02-23
NUMÉROS	LOTS		
585386	50 000 \$	05 07 13 16 17	
85386	5 000 \$	18 23 27 29 32	
5386	250 \$	36 37 43 46 50	
386	25 \$	55 62 64 67 68	
86	5 \$		
58538	1 000 \$		
5853	100 \$		
585	10 \$		
Quintessence	Tirage du 2001-02-23	Extra	Tirage du 2001-02-23
3 4	221 7870	132291	01 04 06 09 14 19 31
			Numéro complémentaire 46
Le jeu doit rester un jeu			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité.			
T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUEBEC			

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



SOMMET DES PEUPLES DES AMÉRIQUES

8000 militants toujours «sans-abri»

30 organismes de la région de Québec sollicitent les écoles et les services de loisirs, mais sans grand succès

GUY BENJAMIN
GBenjamin@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Des locaux pour héberger 8000 personnes. C'est ce que recherchent les responsables de l'hébergement des militants antimondialisation en visite à Québec à l'occasion du sommet parallèle des peuples des Amériques, en avril.

Les dirigeants des écoles et des services de loisirs sont peu enclins à ouvrir leurs portes à ceux qui veulent venir participer au Sommet des peuples, et aux manifestations, déplore Sophie Savard, du groupe des Amis de la terre, membre de la coalition Opération Québec printemps 2001.

La coalition regroupe 30 organismes, dont le Carrefour Tiers-monde et le syndicat de la fonction publique du Québec. «Il est clair qu'un mot d'ordre a été donné pour nous mettre des bâtons dans les roues», renchérit Jean Lessard.

Les organisateurs attendent 10 000 militants antimondialisation entre le 19 et le 22 avril. Comme le comité a déjà trouvé à loger 2000 personnes, on considère donc pour l'instant qu'il reste 8000 sans-abri.

Avec le climat de terreur créé par les autorités policières, les salles paroissiales nous ferment la porte, commente M. Lessard.

Tant à la Ville de Québec qu'à la commission scolaire de la Capitale, on nie l'existence d'un mot d'ordre. Hervé Brosseau, directeur général adjoint de la Ville de Québec n'a jamais entendu parler d'un groupe qui a tenté de louer un local dans le cadre du sommet.

Pas de mot d'ordre non plus à la commission scolaire, mais simplement un rappel à la vigilance envers les organismes à qui on loue des locaux, explique André Boucher, le secrétaire général. Jean-Pierre Blanchette, responsable du service des ressources matérielles de la commission scolaire, n'a pas lui non plus entendu parler de tentative de location de locaux. Il souligne que les gymnases de 70% des écoles sont déjà occupés la fin de semaine par des activités de loisirs.

C'est le genre de réponses que disent avoir reçues les responsables de l'hébergement, et qu'ils acceptent difficilement. Quand on trouve un local, il faut être certain qu'il répond aux plus hautes normes de sécurité, commente Jean Lessard. C'est sûr que les pompiers vont inspecter les lieux. Il faut que les douches, les toilettes, les sorties de secours, tout soit parfait en fonction du nombre de personnes hé-

bergées, dit-il. «Sinon, on se fera un plaisir de nous sortir», lance-t-il.

ADOPTION

Le programme «adoptez un militant» est encore trop jeune pour pouvoir en mesurer le succès, explique M^{me} Savard. L'initiative vise à inciter les citoyens à héberger des visiteurs dans leur résidence ou logement, le temps du sommet.

On commence à peine à en parler, commente-t-elle. «Dès lundi, l'organisme disposera d'un local permanent, d'un numéro de téléphone et de fax qui permettront à la population de mieux nous rejoindre».

M^{me} Savard blâme les médias pour les difficultés à trouver des organismes intéressés à héberger les militants antimondialisation. «À tort, les médias ont donné une mauvaise image des participants au sommet parallèle», dit-elle.

Elle donne l'exemple du sommet de Seattle. Les médias ont surtout diffusé des images des manifestations. Pourtant les opposants à la mondialisation ont tenu des réunions pacifiques et fort instructives, analyse M^{me} Savard. «Les opposants à la mondialisation n'arriveront pas avec une bombe dans leur sac à dos».



L'Hôtel-Dieu de Lévis était un des hôpitaux participant à la recherche. Sur la photo, le D^r Mario Côté devant la chambre hyperbare utilisée dans le cadre de l'étude.

PARALYSIE CÉRÉBRALE

Le traitement hyperbare est sans effet

Le prestigieux «The Lancet» officialise la recherche québécoise

LOUISE LEMIEUX
LLemieux@lesoleil.com

■ QUÉBEC — L'étude — une première mondiale — de l'effet de la chambre hyperbare sur les enfants atteints de paralysie cérébrale est publiée, aujourd'hui, dans la prestigieuse revue scientifique britannique *The Lancet*.

Il n'est pas facile pour des chercheurs de publier dans cette revue scientifique. «Il faut que le protocole de recherche et l'analyse des résultats soient impeccables. *The Lancet* avec le *New England Journal of Medicine*, ce sont les deux revues qui ont le plus d'impact sur la pratique médicale», précise le D^r Alain Beaudet, du FRSQ (Fonds de recherche en santé du Québec) qui a commandité l'étude.

L'étude québécoise conclut que l'oxygénothérapie hyperbare n'a pas d'effet sur la paralysie cérébrale parce que les améliorations (étonnantes dans certains cas) se sont produites chez des enfants des deux groupes, celui ayant reçu l'oxygénothérapie, et le groupe témoin. D'autres recherches seront nécessaires pour expliquer pourquoi les enfants ont progressé durant la recherche.

Depuis quelques années, partout dans le monde et, particulièrement, en Angleterre, la chambre hyperbare (ou l'oxygénothérapie hyperbare) est perçue comme un traitement de choix pour améliorer l'état des enfants atteints de paralysie cérébrale.

Pour la première fois, une étude démontre scientifiquement son inefficacité pour traiter la paralysie cérébrale.

L'impact de l'étude québécoise pourrait être important en Angleterre, souligne le D^r Beaudet, à cause de sa publication dans le *Lancet* aujourd'hui.

Plusieurs parents québécois qui ont des enfants atteints de paralysie ont mené des campagnes de souscription afin d'emmener leurs enfants se faire traiter là-bas.

Les chambres hyperbares existent au Québec (il y en a une à l'Hôtel-Dieu de Lévis), mais — sauf pour les besoins de cette recherche publiée dans *The Lancet* — elles ne sont pas utilisées pour soigner la paralysie cérébrale; on les utilise lors d'accidents de décompression des plongeurs, d'embolies gazeuses et d'intoxication au monoxyde de carbone.

L'étude, dirigée par le D^r Jean-Paul Collet, a été controversée au sein même des chercheurs québécois qui y ont participé.

La chambre hyperbare pour soigner la paralysie cérébrale, c'est un sujet émotif et ce n'est pas facile d'admettre que ça ne fonctionne pas, reconnaît le D^r Beaudet.

«Il y a eu un effet placebo indéniable. Mais un effet placebo, ce n'est pas négatif. Cela veut dire qu'autre chose que l'oxygène améliore les enfants, autre chose que l'on ne comprend pas encore. Ce pourrait être les neurotransmetteurs ou encore toute la stimulation qui a entouré les enfants durant l'étude», dit le D^r Beaudet.

Le FRSQ met à la disposition des chercheurs québécois 400 000 \$ (sur quatre ans) pour une prochaine étude. Déjà deux projets ont été reçus, d'autres sont attendus.

Des objets volants à Place Laurier



Le Salon de l'aviation, qui se tient jusqu'à demain à Place Laurier, est axé sur la formation des personnes qui s'intéressent à tout ce qui vole. De véritables aéronefs sont en démonstration, dont un avion de loisir biplace Katana, une montgolfière avec nacelle et un hélicoptère. Le Centre de formation de Charlesbourg présente une vidéo d'un simulateur de vol. L'école de parachutisme Atmosphair renseigne tous ceux qui aimeraient vivre les sensations d'une descente en parachute. Le Salon de l'aviation sert à financer les activités des cadets de l'Air de l'Escadron 629 Kiwanis-Sillery. J. M.

Étouffé par ses vomissures

Un jeune homme de 18 ans meurt à la suite d'une forte intoxication à l'alcool

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

QUÉBEC — Un jeune homme de 18 ans, fortement intoxiqué par l'alcool, a été retrouvé mort étouffé dans ses vomissures, hier matin, dans le corridor de son édifice à logements de la rue Champfleury, à Québec.

Des locataires de l'immeuble du 2475 Champfleury dans le quartier Saint-Pascal ont aperçu le jeune homme vers 6 h, alors qu'il dormait assis dans les marches d'un escalier à quelques pas de son logement.

Ce n'est que vers 8 h que des locatari-

res ont appelé la police lorsqu'ils ont constaté que le jeune homme dégageant une forte odeur d'alcool ne réagissait pas. Il était alors en arrêt cardio-respiratoire. Son décès a été constaté à l'hôpital quelques minutes plus tard.

Le médecin qui l'a examiné a vu qu'il s'était vomi dans les bronches. Une autopsie, demandée par le coroner Bernard Couillard, viendra vraisemblablement valider cette cause de décès.

«On sait qu'il avait quitté le logement où il vit avec son père vers 20 h jeudi, raconte l'agent André Turcotte de la police de Québec. Il reste encore à déterminer où il avait été et avec qui.»

En soirée hier, la police de Québec préférait toujours ne pas révéler l'identité de la victime.

Cette histoire rappelle le cas du jeune Steve Drouin, 17 ans, qui s'est étouffé avec ses vomissures lors d'un party à Beauport le 9 janvier 1999. Après avoir bu de l'alcool et consommé du cannabis, le jeune Drouin avait dit ne pas se sentir bien et s'était effondré, inconscient.

La coroner Louise Nolet avait expliqué qu'à ce moment, le jeune homme n'avait plus assez de réflexe pour vomir à l'extérieur. Ses vomissures avaient donc pénétré dans ses bronches et provoqué l'asphyxie.

Un cas semblable était survenu à Beauport

PRENEZ LES DEVANTS!
LA GESTION PUBLIQUE SE RENOUVELLE

L'ENAP

- Programmes courts (15 crédits)
- Diplômes d'études supérieures (24 crédits)
- Maîtrise en administration publique (45 crédits)

Une formation supérieure en management public (2^e cycle)

DÉPÔT DE CANDIDATURES : 15 MARS 2001

RENCONTRE D'INFORMATION
LE 28 FÉVRIER À 17 H 30

- À Québec
555, boulevard Charest Est
Tel.: (418) 641-3000, poste 6563
- À Montréal
4750, avenue Henri-Julien
Tel.: (514) 849-3449

1 800 808-3627
www.enap.quebec.ca

Université du Québec
École nationale d'administration publique

INTERNET AU BUREAU

Une compulsions malade

On commence à voir les accrocs du cybersexe comme des maladies

JEAN-SIMON GAGNÉ
JSgagne@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Devrait-on traiter les accrocs du cybersexe comme les alcooliques, les toxicomanes ou les joueurs compulsifs? Ne souriez pas. Lisez plutôt ce qui suit.

Aux États-Unis, pays champion de la statistique, on estime qu'environ deux millions de personnes auraient développé une dépendance à l'égard du cybersexe.

Selon le National Council on sexual addiction et compulsivity, qui regroupe des thérapeutes et des psychologues, le cybersexe serait en train de changer la définition de la compulsions sexuelle, « tout comme le crack a bouleversé le domaine de la consommation de la drogue, il y a quelques années. »

Le premier « Net Hôpital » vient de voir le jour en Californie, à l'initiative de la prêtresse de la cyberdépendance, Kimberly Young. Coût de la thérapie: 10 000 dollars. À ce prix-là, rassurez-vous, l'hôpital se targue d'accepter « toutes les cartes de crédit ».

Panique d'une société devenue trop puritaine? Peut-être. Reste que le problème n'est pas une exclusivité américaine.

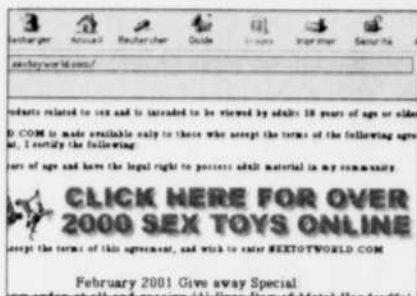
Dans son bureau de Sainte-Foy, la sexologue et psychothérapeute, Nicole Deshaies, reçoit depuis quelques années des gens qui ne peuvent plus se passer du sexe dans Internet. À ses yeux, leur dépendance n'est pas plus enviable que celle que d'autres éprouvent vis-à-vis de l'alcool ou du jeu.

« Ce n'est pas de visiter des sites pornos ou d'explorer la sexualité interactive dans Internet qui est grave. La dépendance commence le jour où l'habitude devient plus forte que tout, le jour où l'on ne peut plus s'arrêter, le jour où la dépendance vous prive de toute liberté. C'est le symbole d'un mal de vivre profond. »

Selon M^{me} Deshaies, la majorité de la clientèle demeure masculine. Les accrocs du cybersexe seraient en général âgés de moins de 40 ans.

« Habituellement, les gens attendent d'avoir de sérieux problèmes avant de consulter. À leur travail, ils doivent rivaliser d'adresse pour éviter de se faire découvrir. Ils développent alors toutes sortes de trucs pour s'isoler et pour effacer les traces de leur activité dans Internet. Quant ils sont en couple, ils laissent les tensions s'accumuler. Normal, ils finissent par préférer la sexualité dans Internet. Il n'y a plus de place pour leur conjoint. »

« L'attrait du cybersexe, c'est le pouvoir qu'il procure, explique la sexologue. La personne choisit ce qu'elle veut vivre. Contrairement à une relation sexuelle avec un autre être humain, elle contrôle tout ce qui



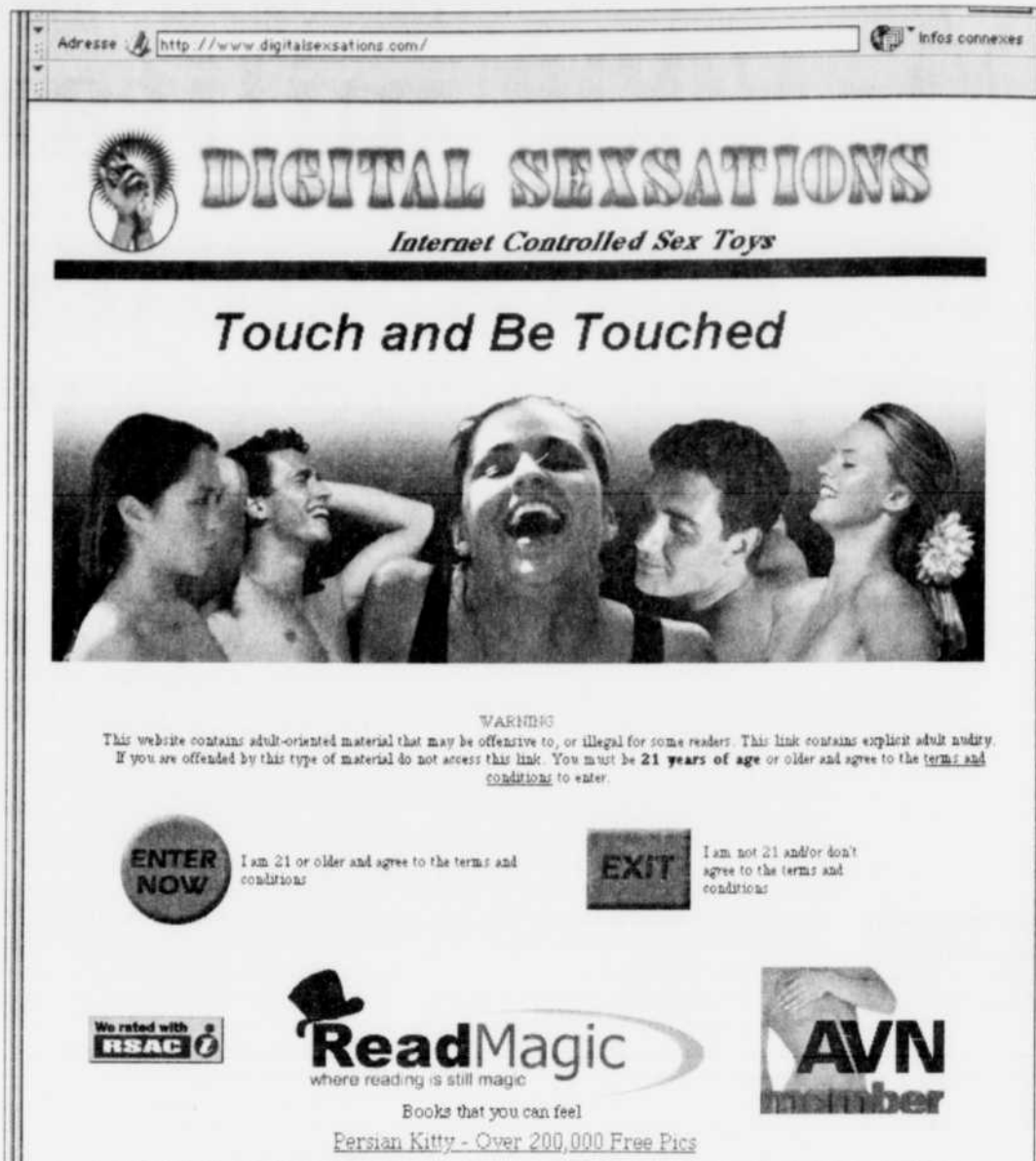
Histoire de jouets...

se passe. L'écart avec le réel finit par s'agrandir. »

Pour elle, l'apparition d'une sexualité compulsive n'est pas uniquement attribuable à Internet, mais le cybersexe véhicule une conception du plaisir qui correspond parfaitement à notre époque. « C'est très hygiénique, très solitaire, très contemporain comme illusion. Cela correspond parfaitement à notre vision sécuritaire, contrôlée et un peu égoïste du plaisir. Le mythe de l'orgasme en pesant sur un bouton... »

Pour l'instant, les accrocs du cybersexe ne doivent pas attendre beaucoup de réconfort des tribunaux. « Au Québec, la jurisprudence en matière d'utilisation d'Internet au travail est limpide, explique l'avocate Sophie Cloutier, du cabinet Grondin, Poudrier et Bernier. À condition d'avoir émis des directives claires concernant l'utilisation d'Internet, l'employeur peut prendre les moyens de les faire appliquer. » Y compris en espionnant ses employés. Le réseau informatique et les ordinateurs lui appartenant, leur mauvaise utilisation équivaut à un vol de temps de travail, estime l'avocate. M^{me} Cloutier concède toutefois que le fait de considérer la cyberdépendance comme une pathologie, au même titre que l'alcoolisme ou le jeu, pourrait changer les choses. « Il nous est arrivé d'éviter le renvoi d'un employé après avoir prouvé qu'il souffrait d'alcoolisme, et qu'un traitement pourrait remédier à ses problèmes. La même chose pourrait peut-être se produire bientôt avec la dépendance vis-à-vis d'Internet, qui sait? »

Est-ce à dire que le temps joue en faveur des cyberdépendants? Pas tout à fait. La cybersexe apparaît comme une histoire étrange dont les principaux chapitres restent à écrire. Jusqu'ici, il se limitait à quelques godemichés de caoutchouc et à une série de vibrateurs ultramodernes. À Silicon Valley, de petits génies de l'informatique travaillent toutefois à mettre au point le cybersexe du futur: une combinaison complète comprenant toute une collection d'électrodes et de senseurs. Imitant la peau humaine, ce vêtement sera en mesure de transmettre à distance, via le clavier d'un ordinateur, des atouchements sexuels. Essayons d'imaginer la scène. À des milliers de



kilomètres de distance, les partenaires cybersexuels de demain passeront à l'acte, revêtus d'une combinaison à mi-chemin entre le scaphandre de plongée et l'équipement d'une brigade antiémeute.

Pour l'instant, on ne connaît pas le prix de cette quincaillerie. On ne sait même pas si l'ensemble comprendra un condom virtuel, capable de parer les virus informatiques...

Qui a dit que la vie n'était pas un sport dangereux?

Il y aurait déjà 2 millions d'accrocs du cybersexe aux États-Unis

« C'est un symbole d'un mal de vivre profond »



Intentionnellement, ceux qui ont publié le site Web ci-dessus lui ont donné comme adresse whitehouse.com. L'adresse de la Maison Blanche est plutôt whitehouse.org.



La sexologue Nicole Deshaies reçoit dans son bureau depuis quelques années des gens qui ne peuvent plus se passer du sexe dans Internet.



La cigale et le boni.

La cigale ayant épargné toute sa vie se trouva fort bien pourvue quand la retraite fut venue.

Grand bien lui fit d'avoir opté pour le REER à taux progressif Placements Québec encaissable chaque année. Ses épargnes grandissaient régulièrement grâce à des **taux avantageux garantis** et **fixés pour dix ans**. La beauté de ce récit, c'est qu'elle avait droit à un bien meilleur taux d'intérêt la première année grâce à un **généreux boni**.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis de février, de 10 h à 16 h.

Pour la région de Québec, composez le 521-5229. **1 800 463-5229**

www.placementsqc.gouv.qc.ca

5,35% la première année incluant le boni de 1% pour les nouveaux fonds REER

7,50% la dixième année

REER à taux PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Les noces de madame Blancheville

Madame Blancheville s'est frayé un chemin au milieu des mononques, des cousins, des curieux. Il y avait de la fébrilité dans l'air. Et une joie artificielle. Faut dire que c'est à un mariage obligé qu'on allait assister. Mariage d'intérêts avec une grosse dot à la clé. Mariage de raison dans une famille brutalement reconstituée.

J'étais le cou pour voir la mariée. Non, elle n'osera quand même pas apparaître vêtue de blanc. Franchement, ce serait indécent!

Un malaise était perceptible dans les sourires figés et les manières obséquieuses des mononques Jacques Langlois de Beauport et Ralph Mercier de Charlesbourg qui allaient agir comme témoins. Et dans le rictus du chef du Progrès civique de Québec venu conduire la mariée à l'autel. Quelle étrange famille reconstituée.

J'étais le cou. On a beau en rire, les mondanités ont leur charme. Dans un lieu pareil, de surcroît. Le domaine de Maizerets, c'est le cadre parfait pour représenter les amours emmêlés du *Songe d'une nuit d'été*. Mais dans cette froide matinée d'hiver, il aurait fallu plus que des philtres magiques pour faire naître la passion.

Pendant que le brouhaha grandissait, j'essayais de reconnaître les invités. Tiens, là-bas, mais c'est mononque Georges Lalonde qui fut candidat contre L'Allier aux dernières élections. Mais il était trop loin pour que je remarque sa cravate.

La mariée, porterait-elle une robe griffée? Saint-Laurent, Dior. À moins qu'elle n'ait choisi

si avec à propos de porter une création de Québec: Marie Dooly par exemple? Mais pour dire vrai, au rayon chiffon, je m'attendais au pire. Quand une femme au tempérament aussi fantasque que madame Blancheville se marie, il ne faut se surprendre de rien. Elle aurait pu s'affubler d'une robe inspirée de *La Grincheuse*. Ou se présenter, vêtue de la robe grossière et du tablier de la Sagouine armée d'une vadrouille et d'un broc d'eau savonneuse fleurant bon le parfum d'ammoniaque ou l'eau de Javel la Parisienne.

N'a-t-elle pas dit qu'elle s'en venait décrocher Québec, cette ville immonde, mal administrée, aux finances encreassées? N'a-t-elle pas promis, aussitôt le mariage consommé de désinfecter les écuries d'Augias-L'Allier? N'a-t-elle pas claironné qu'après avoir laissé son château de Sainte-Foy propre, parfaitement astiqué... et complètement endetté, elle seule serait capable de nettoyer les sous à cochons de Québec?

Mais quand même! Un jour pareil, elle n'osera pas se montrer en tablier. On a beau avoir des gênes de ménagère, on peut faire montre d'un peu de classe. Quand on veut prendre à bras le corps tout le chef lieu de Champlain, on met son beau linge.

J'ai étiré le cou. Enfin, elle est apparue. Mais oh surprise! La mariée était en noir. Madame Blancheville portait un tailleur de lainage fin à col de velours. Elle avait laissé la chaudière et la vadrouille à la maison.



Ghislaine Rheault

GRheault@lesoleil.com

On avait promis un mariage. Mais j'ai eu l'impression d'assister à un enterrement. Venus des douze villes des environs, les mononques affichaient un sourire de circonstance. Mais ils avaient la gueule sûre. Au risque de leur manquer de respect, je dirais même que les maires de Beauport et de Charlesbourg qui ont rêvé de remonter l'allée en smoking, et qui se sont fait tirer le tapis rouge sous les

pieds, affichaient une mine de cocus. Chacun leur tour, ils ont évoqué à regret le passé. Mais l'appétit vient en mangeant. Ils ont vite viré capot pour dévorer goulûment le gâteau de noces.

Cette fusion des villes, si mauvaise hier, serait bonne demain grâce à la famille reconstituée des banlieues, cénacle d'amour et de fraternité. Seule madame Blancheville pourrait guider la nouvelle famille sur la voie de la saine gestion et de l'intégrité.

On n'a pas entendu une seule note de musique. Personne ne s'est même embrassé. Personne n'a fait tinter de petites cuillers sur les verres. Et si quelqu'un avait osé se mettre à chanter, on n'aurait entendu que des fausses notes.

Quand madame Blancheville a enfin parlé, troublée, émue d'une pareille reddition, elle n'a pu s'empêcher à son tour de regretter les douze villes avant de changer de disque à son tour: «Citoyens de Québec, laissez-moi vous aimer. Nous allons répartir entre nous les avantages de la fusion». Tiens donc!

Juste au moment où j'allais quitter la noce, j'ai trouvé un document étonnant oublié sous un fauteuil: la liste des cadeaux de noces offerts à la mariée par ses oncles et cousins de la banlieue pour l'aider à venir décrocher Québec. En voici quelques exemples...

De *mononque* Mercier de Charlesbourg, un conteneur rempli de laine d'acier pit bull pour effacer du budget, les HLM, les équipements sportifs, les pistes cyclables et autres choses coûteuses et inutiles.

De *mononque* Langlois de Beauport, des tonnes de détergent Cascades pour faire disparaître tous les projets d'embellissement de la Capitale et les budgets coûteux des bibliothèques.

De *mononque* Shoiry de Sillery, assez de Sani-Flush pour évacuer la moitié des fonctionnaires municipaux en les abandonnant au fleuve à la hauteur de l'Anse-aux-Foulons.

De *mononque* Loranger de Loretteville, des litres de Monsieur Muscle pour mettre au pas tous les employés syndiqués des contrées fusionnées... à commencer par ceux de la STCUQ.

Il y avait aussi dans la liste de cadeaux, des quantités invraisemblables de Never Rust, Never Seratch pour récurer l'hôtel de ville de Québec. Des boîtes de tampons S.O.S pour conjurer toutes les crises. Des litres de Bon Ami pour aider madame Blancheville à laver ses lunettes et voir plus loin que le bout de son nez. Des quantités industrielles de Fleecy et de chiffons J pour faire passer sa rigueur pour de la douceur.

Quant aux derniers représentants du Progrès civique, ils ont offert un réservoir d'eau de Javel concentré pour faire disparaître tout souvenir de l'administration L'Allier.

J'ai quitté les lieux précipitamment de peur que Madame Blancheville n'ait l'idée de lancer sa jarretelle...

HYUNDAI ELANTRA 2001
La plus «Euro» des Coréennes

Location **199\$** par mois, 48 mois*
Financement à l'achat à partir de **3,8%**

LESSARD HYUNDAI
Lauréat du PRIX D'EXCELLENCE pour la 5e année
Le 1er concessionnaire Hyundai à Québec

659, Boul. St-Joseph, Québec
Prolongement de la 80^e Rue
623-5471

complètement redessinée
nouveau châssis
moteur plus performant
roues de 15 po.

Assistance routière 24 heures.

Basé sur le programme des services financiers Hyundai seulement. Offre en vigueur jusqu'au 28 février 2001. Modèle Elantra GL 2001. P.D.F. à partir de 15 250\$. Taux d'intérêt de 4,15%. Terme de 48 mois à 199\$/mois, versement initial de 1495\$, sans obligation au terme du contrat de location. Km annuel de 20 000 km/an. frais de 10¢ le kilomètre excédentaire. Frais d'administration de 350\$ liés à la location en sus. Transport et préparation inclus. Première mensualité exigible à la livraison. Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.

Grande Vente FERMETURE - LÉVIS

4 millions vente liquidation

4 magasins

LA GALERIE DU MEUBLE

CLASSIQUE 1215, boul. Charest, Québec	ROCHE-BOBOIS 9, rue Courcellette, Québec
CONTEMPORAIN 18, rue Courcellette, Québec	LÉVIS 170, rte Kennedy, Lévis

La vente se tiendra dans nos 4 magasins

PERSONNEL DEMANDÉ:

- 12 conseillers-vendeurs
- 8 aides-livreurs
- 8 préposés à la caisse

Présentez-vous à l'un de nos magasins le lundi 26 février ou le mardi 27 février à 11h.

MESSAGE DU PROPRIÉTAIRE

Le bail de notre magasin de Lévis prendra bientôt fin et nous liquiderons tout l'inventaire, avant de fermer. Au terme de cette grande vente, la superficie de notre magasin du boulevard Charest sera augmentée de 50% ainsi que nos magasins de la rue Courcellette. Nos 4 magasins sont actuellement fermés pour nous permettre de réduire les prix de tous nos meubles, accessoires et articles de marques renommées. Plus de 4 000 000 \$ de meubles et accessoires seront soldés à prix très réduits dans nos quatre magasins. En plus pendant cette période de vente, nous accorderons des réductions sur toutes les commandes spéciales.

UNE OCCASION UNIQUE À NE PAS MANQUER!

Nos quatre magasins seront fermés jusqu'au vendredi 2 mars pour nous permettre de réduire les prix!

Consultez le journal de jeudi pour connaître tous les détails!

LA VENTE DÉBUTERA LE VENDREDI 2 MARS À 10h

Premiers arrivés... Premiers servis!

À SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

ENTRÉE GRATUITE

Les heures d'ouverture de la Maison EXPO habitat:
APRÈS LE SALON EXPO HABITAT 2001
Les samedis et dimanches ... 13 h à 17 h (ôdes le samedi 3 mars jusqu'au dimanche 25 mars)
PENDANT LE SALON
Le samedi 24 février ... 10 h à 22 h
Le dimanche 25 février ... 10 h à 18 h

Venez la visiter! Rabais 2% pour le Salon EXPO habitat

La maison EXPO habitat 2001
Saine et performante!

À VENDRE au plus offrant!
Mise à prix : **250 000 \$**
Une valeur de : **325 000 \$**

3069, rue du Verger (Verger-sur-le-Lac)
(accès via l'autoroute Charest, sortie Jean-Gauvin Sud via rue de l'Hébreux)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMPOSEZ LE (418) 682-3353

<p>ENTREPRENEUR GÉNÉRAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • LES HABITATIONS BOVIN DESIGNER • UN FAUTEUIL POUR DEUX AMÉNAGEMENT PAYSAGER • PERRACON • TERRASSEMENT PORTUGAIS • ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE - ÉCHANGEUR D'AIR • CONVECTEUR • INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES • LOUIS SAVARD LTÉE • MIVILLE SOLUTION CLIMAT CONFORT • FINITION EXTÉRIEURE • A. GIGNAC • ENTREPRISE BRUQUET INC. • GOUTTIÈRES CHARLES BROUQUÉ INC. • IDÉAL REVÊTEMENT COMPAGNE LTÉE • MOULIÈRE DROUIN ET FILS • PORTES GARAGE 2000 INC. 	<p>SOLARIS (1991) INC.</p> <ul style="list-style-type: none"> • FINITION INTÉRIEURE • ABC DESIGN • ANTEX DESIGNS INC. • CLAIRE FABRICS • CNI • CONFECTION VILLY INC. • CRÉATIONS D'AMBIANCE FIAT • MHI (LES) • CROWN PAPIER PEINT • DIMENSION CARPETTE • DISTRIBUTIONS 2020 • DISTRIBUTION Y LAROCHE INC. • ENTREPRISE L.M. ENR • ESCALIERS 2000 INC. • FLEURS CONCEPT • FORTEK • GRIFFE 	<p>GVPEE PROMARK INC.</p> <ul style="list-style-type: none"> • HUPPE • IMPERIAL • JONATEX • JOVNET • LA SÉLECTION PL • LE CENTRE DE LA CHALEUR • GIROUX MAÇONNEX • LES ENTREPRISES DENIS • CLOUTIER • LUMINAIRE MATHIEU • MAXWELL • MINOFF • MIROIR ET VERRE CONCEPT INC. • MOULIÈRES CHAPITEAU • PALACEK • PERMARIE • PLANCHER BOIS FRANCO 2000 INC. 	<p>PRESTIGE METAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • PRIMAVERA • ROBERT ALLEN/BEACON HILL • TISSART • WESSER <p>FONDATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • CONSTRUCTION RADUL PELLETTIER • IMPERMEABILISATION LESSARD INC. <p>FOURNISSEURS DE MEUBLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • MOBILIER INTERNATIONAL • UN FAUTEUIL POUR DEUX <p>MATÉRIAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • GENTEX • LES STRUCTURES ULTRATEC INC. • MATÉRIAUX BOMAT • GEORGIA PACIFIC • GOODFELLOW • IKO 	<p>MATÉRIAUX CASCADES</p> <ul style="list-style-type: none"> • OWENS CORNING • PLOMBERIE ET ACCESSOIRES • AMERICAN STANDARD • CERAMIQUE DÉCOR • PLOMBERIE THOMAS PARÉ & FILS LTÉE <p>PROFESSIONNELS</p> <ul style="list-style-type: none"> • ÉVALUATEURS CONSEILS GASTON LABRÉ ET ASSOCIÉS LTÉE • LE GROUPE ROBERT GIROUX • ARPENTERS GÉOMÈTRES • YVAN DESCHÈNES ARCHITECTE SERVICES • LA GARANTIE DES MAISONS NOUVELES • MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES • NOVOCIMAT • PROTECTRON INC. • VERGER SUR-LE-LAC
---	--	---	--	---

APCHQ
GRIFFE
CORVET
DECOR

TVR LE SOLEIL CITE

1511317 © DLS CO 2001

SOMMET DES AMÉRIQUES

Le trafic aérien réglé comme une horloge

Pas question d'embouteillage, promet le chef de la logistique, Yvan-Miville Des Chênes

ÉRIC MOREAULT

EMoreault@lesoleil.com

QUÉBEC — Oubliez les rumeurs qui envoyaient les avions de chefs d'État étrangers atterrir à Bagotville ou à Trois-Rivières pendant la tenue du Sommet des Amériques. L'aéroport international Jean-Lesage suffira amplement. Tous les jets seront d'ailleurs stationnés sur place.

« C'est une légende urbaine », s'exclame Yvan-Miville Des Chênes. Le Sommet a engagé le consultant en aviation comme gestionnaire des opérations aéroportuaires. À ce titre, il sera responsable de la logistique et veillera à une arrivée ordonnée des visiteurs qui prendront l'avion. « S'ils arrivent en bateau, en sous-marin ou autres, c'est une autre personne », s'esclaffe-t-il.

Pas question de souffrir du syndrome Québec 84, donc. Ni même de revivre l'embouteillage du Sommet de la Francophonie, en 1987, où « tout le monde arrivait en même temps ».

M. Des Chênes était contrôleur aérien à cette époque et il s'est servi de son expérience pour proposer aux délégations étrangères d'étaler les arrivées dans le temps, aux 30 minutes, « pour qu'on puisse faire les choses de façon

convenable ». « Je suis en relation directe avec tous les départements de vols de ces (34) pays pour savoir quel type d'avion ils utiliseront, le nombre de personnes, l'heure d'arrivée prévue, etc. Je négocie avec eux. »

L'aéroport de Québec est capable d'en prendre, soutient M. Des Chênes, en donnant en exemple les funérailles d'État de René Lévesque et de Jean Lesage. Lors de ces occasions, pas moins d'une soixantaine d'appareils étaient réunis sur le tarmac.

Quant à la piste principale, sa longueur de 2700 mètres permet l'atterrissage de n'importe quel type d'avion. À preuve, le Concorde s'y est posé deux fois, sans parler de nombre de 747.

Seule une tempête pourrait signifier un détournement du trafic vers Bagotville. Mais avec des normales de 10° Celsius et des minimums de 0° C, les possibilités sont minces. En fait, même les imprévus qui chamboulent un horaire sont... planifiés. « Pour les miracles, on demande cinq heures », explique en riant M. Des Chênes. Rusé, il a prévu des plans B... et même des plans C pour faire face aux circonstances.

En conséquence, aucun vol régulier ne sera annulé. On pourra même en ajouter pour répondre à l'affluence si le



L'aéroport Jean-Lesage à Québec et ses pistes modernisées.

besoin s'en fait sentir. Car ce ne sont pas toutes les délégations qui arriveront par jet privé.

Certains chefs d'État vont emprunter un vol commercial. Couplé au fait que les journalistes, les participants au Sommet des peuples et les militants antimondialisation seront sur place avant la fin de semaine du 20 au 22 avril, M. Des Chênes estime à entre 10 et 15 le nombre d'avions supplémentaires à chaque jour. « Ce n'est pas beaucoup. » On n'aura même pas besoin de contrôleurs supplémentaires.

Et au départ, demanderont les fins finauds. Des créneaux seront d'abord attribués en fonction des demandes. Si

plusieurs veulent décoller en même temps, ce sera ensuite aux équipages de trancher et d'établir un ordre.

Yvan-Miville Des Chênes prévoit que l'horaire d'atterrissage des délégations sera fin prêt une semaine avant le début du Sommet des Amériques.

Par ailleurs, qui dit délégations étrangères, dit habitudes alimentaires différentes. L'Agence canadienne d'inspection des aliments va dépêcher un maître-chien à l'aéroport pendant le Sommet, a appris LE SOLEIL.

Celui-ci veillera à ce que les visiteurs n'aient pas dissimulé — consciemment ou pas — des aliments qui sont prescrits au pays.

L'avenir de Régionnair entre les mains de la Cour supérieure

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — C'est la Cour supérieure qui décidera de l'avenir du transporteur aérien Régionnair, qui s'est placé sous la protection de la Loi sur les faillites depuis le 26 septembre. Le plan de remboursement de la compagnie aérienne n'a pu être accepté par les créanciers réunis, hier, à Sept-Îles.

L'assemblée a été suspendue après quelques heures de négociation. La proposition de redressement de l'entreprise est de payer 600 000 \$ sur une dette de 2,4 millions \$.

Les créanciers de 1000 \$ et moins seraient payés en totalité, alors que les autres créanciers seraient remboursés selon un certain pourcentage. Par exemple, Régionnair ne rembourserait que 20 % de sa dette aux créanciers de 10 000 \$ et plus.

« Nous sommes passés à un poil de convaincre tout le monde. La majeure partie des 298 créanciers ont accepté notre proposition. Par contre, l'un des plus importants, la compagnie américaine Raython, celle qui fabrique les Beechcraft, a refusé. Nous trouvons sa réclamation grossièrement exagérée. Elle prétend que nous lui devons 800 000 \$, alors que nous croyons lui devoir environ 500 000 \$. C'est la Cour supérieure qui va décider d'ici deux semaines si Régionnair va survivre ou fera faillite », déclare l'avocat de Régionnair, M^r Charles-Henri Desrosiers.

ACHATS

Régionnair, dont le siège social est à Sept-Îles, a un plan de relance de quelque 17 M \$ qui prévoit l'achat de deux appareils de type Embraer avec service d'agent de bord, d'une capacité de 30 passagers chacun, soit une dizaine de plus qu'actuellement. Toutefois, ce nouvel envol nécessite une aide gouvernementale de 2 M \$.

Selon M^r Desrosiers, l'ajournement d'hier de la réunion des créanciers annule ce projet. « Il n'y a pas un gouvernement qui va donner de l'argent à une compagnie qui est en faillite. Il faut attendre la décision du tribunal pour continuer les négociations avec Québec ».

AUTRE AIDE DE QUÉBEC

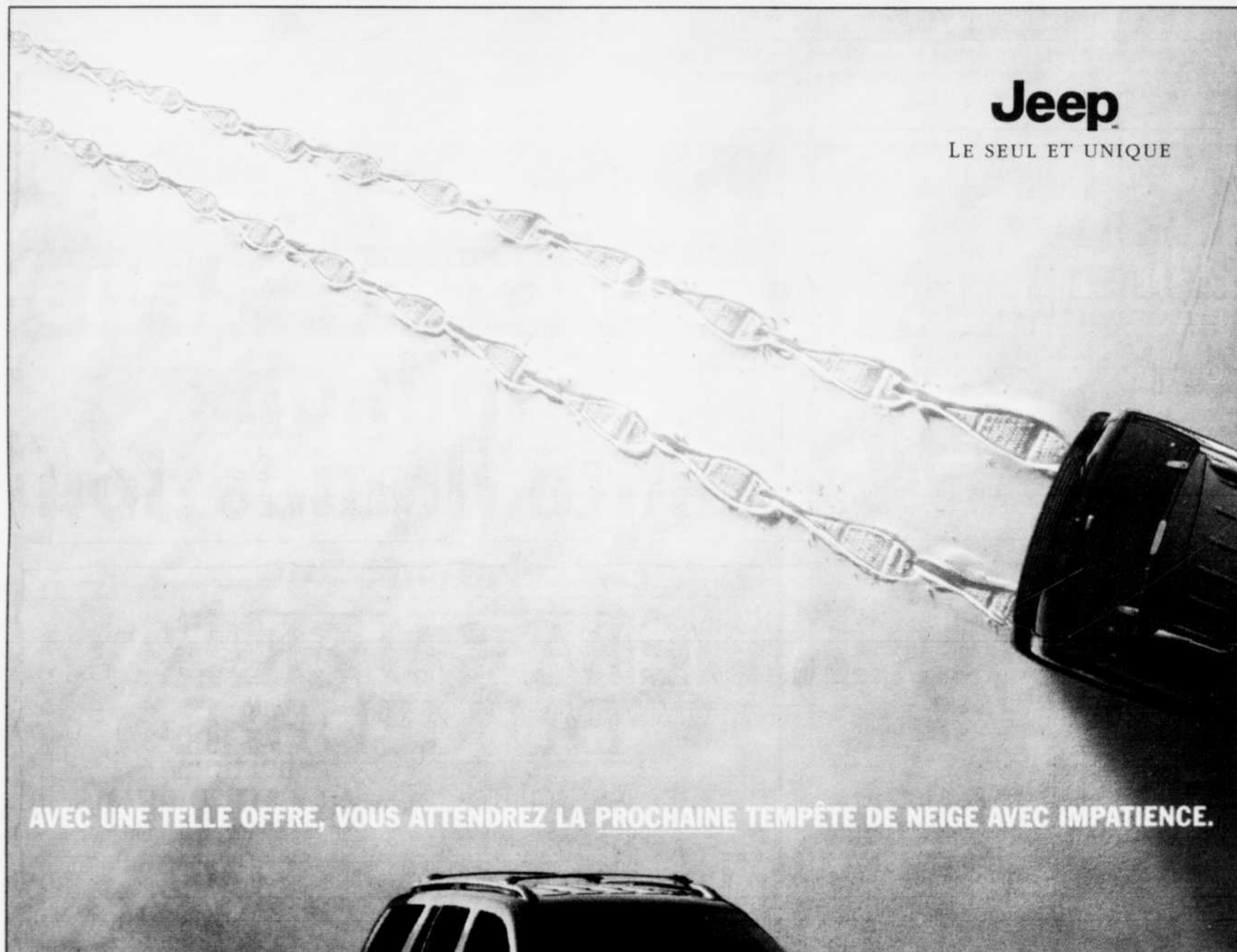
Québec verse déjà depuis quelque temps jusqu'à 65 000 \$ par semaine à l'entreprise afin qu'elle puisse poursuivre ses activités.

Le ministre des Transports, Guy Chevrette, devait confirmer l'aide gouvernementale de 2 M \$ dès son retour de l'Europe il y a une semaine, ce qui n'est pas encore fait.

Le député de Duplessis, Normand Duguay, a par contre confirmé, hier, au SOLEIL que le dossier sera réglé d'ici la fin du mois.

La compagnie, qui existe depuis 1992, avait interrompu ses vols des Îles-de-la-Madeleine, Gaspé, Bonaventure vers Québec et Montréal, en octobre. Plus de 25 postes avaient alors été coupés. Une quarantaine de personnes sont toujours à l'emploi de Régionnair qui assure la liaison quotidienne Blanc-Sablon-Montréal.

L'américaine Raython a refusé la proposition de Régionnair



GRAND GAGNANT DE L'ANNÉE DU PETERSEN'S 4X4 AWARD

JEEP. GRAND CHEROKEE LAREDO 2001

Louez à

438\$*/mois

Terme de 36 mois.

Comptant initial de 4 990 \$ ou échange équivalent.

Transport, préparation et taxe sur le climatiseur inclus.

- Moteur Power Tech 6 cylindres de 4 litres • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Freins à disque aux 4 roues avec antiblocage
- Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique
- Régulateur de vitesse • Roues de 16 po en aluminium • Sacs gonflables de nouvelle génération • Protection de 5 ans/100 000 km** sur le groupe motopropulseur • Assistance routière de 5 ans ou 100 000 km**

Radlocassette AM/FM avec lecteur CD, alarme antivol, téléverrouillage, filet à bagages, tapis protecteurs avant et arrière et cache-bagages sans frais additionnels.

5/100

Protection de 5 ans ou 100 000 km** sur le groupe motopropulseur
Assistance routière de 5 ans ou 100 000 km**

Jeep

LE SEUL ET UNIQUE

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep

DIPLÔMÉS
Remboursés jusqu'à 1000 \$*

* Tarif mensuel établi d'après la description du Jeep Grand Cherokee Laredo 2001 ensemble 2SE + ADC + LSA + RBP avec comptant initial de 4 990 \$ ou échange équivalent. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés à la livraison. Le locataire est responsable de l'accident de kilométrage après 61 200 km, au taux de 15¢ le km. Location pour usage personnel seulement. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Immatriculation, taxes, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et assurances en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre et devra échanger/renouveler un véhicule. Aucun rachat requis. Cette offre d'une durée limitée, valable sur les modèles 2001 seulement, est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre. À l'expiration de la remise sur diplômes et du programme d'aide aux handicapés physiques. La photo est à titre indicatif seulement. Chez les concessionnaires participants seulement. ** S'ajoutent que l'une ou l'autre circonstance se produise la première. Certaines conditions s'appliquent. Voir votre concessionnaire pour les détails et les conditions. Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour assurer les enfants. *Région y 1 (Les remises aux diplômés s'appliquent de la façon suivante : 500 \$ de rabais à la location d'un véhicule, 1000 \$ de rabais à l'achat d'un véhicule à l'exception de la Chrysler Neon à l'achat s'applique un rabais de 750 \$. Ces offres exigent la Dodge Viper et la Power.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep du Québec



ROYAL LEPAGE
Inter-Québec
COURTIER IMMOBILIER BIEN

AGNÈS G. RIVARD
843-1151

VAL-BÉLAIR, beau bungalow moderne, 3 ch., pl. lattes bois salon, grande cour clôturée, piscine.

ST-ÉTIENNE coquette et petite, 3 ch., terrain 8976 pi ca, aucun voisin à l'arrière, borné à la rivière.

LES SAULES, 3 logements rénovés avec 1 garage, bien situé, près de tous les services.

Fini les vols au marteau

■ QUÉBEC — Le voleur au marteau et ses trois coéquipiers ont dû se présenter en cour jeudi au terme d'une longue cavale qui leur aurait fait visiter une trentaine de dépanneurs de la région de Québec depuis le 9 janvier. Le suspect principal, Éric Morin, 24 ans, (sur la photo) son frère Charles Morin, 23 ans, ainsi que Carl Boucher, 30 ans, et Chantale Leclerc, 23 ans, ont été accusés d'un vol qualifié. La liste des délits grimpera jusqu'à 14 vols à Québec, trois à Charlesbourg, cinq à Sainte-Foy et quatre sur la Rive-Sud. Les jeunes agissaient toujours de la même façon: l'un d'eux, Éric Morin selon la police, entrait dans le dépanneur, cagoulé et armé d'un marteau et menaçait le commis. Il ramassait l'argent, les billets de loterie, les cigarettes et les cartes de téléphone prépayées avant de fuir à bord d'un véhicule conduit par un complice. Le quatuor s'est fait prendre mercredi soir après un vol commis au dépanneur Couche-Tard du boulevard des Chutes à Beauport. Des policiers qui se trouvaient à proximité les ont pris en chasse et attrapés sur l'autoroute de la Capitale. I.M.



COLLABORATION SPÉCIALE: VINCENT FRADET

Conducteur ivre tué sur la route

■ SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS — Un automobiliste de toute évidence en état d'ébriété est mort dans une violente collision frontale jeudi soir à Saint-Pierre-les-Becquets. Rosaire Brisson, 44 ans, s'en retournait chez lui à Deschailons par la route 132 lorsqu'il a perdu la maîtrise de son automobile, a été déporté dans l'autre voie et a frappé de plein fouet la voiture qui arrivait dans l'autre direction. Des tests sanguins ont révélé que le conducteur de Deschailons était fortement intoxiqué par l'alcool. Des témoins ont confirmé aux policiers de la Sûreté du Québec que l'homme venait de quitter un bar un peu avant l'accident. L'autre automobiliste a subi des blessures légères. I.M.

Piéton happé

■ SAINTE-FOY — Un piéton âgé a été grièvement blessé hier midi lorsqu'il s'est fait frapper par une voiture sur le boulevard Laurier, à l'angle de la rue Sauvé, en face de Place Sainte-Foy. Profitant du feu pour piétons, l'homme de 75 ans s'est engagé sur la chaussée, s'aidant de sa canne pour marcher. Il n'a malheureusement pas eu le temps de compléter le trajet que le feu est tombé au vert pour les automobilistes. Un conducteur qui avait le champ de vision bloqué par une autre auto n'a pas vu le piéton et l'a heurté. Le septuagénaire a subi une fracture du bassin ainsi qu'une blessure à la tête. Il a été transporté d'urgence au CHUL. I.M.

ABONNEZ-VOUS
LE SOLEIL
686-3344
1 866 686-3344

ENCAN D'ANTIQUITÉS et importations

LE DIMANCHE 25 FÉVRIER, À 11h30
7069, RUE DES MOISSONS, LÉVIS
(EN BORDURE DE L'AUTOROUTE 20 - SORTIE 327)
837-0594 OU 837-8126

L'Alcochoix

Le but de l'Alcochoix est de vous aider à contrôler votre consommation, rien de plus!

Vous buvez entre 13 et 35 consommations d'alcool par semaine!

Votre consommation vous préoccupe!

651-6464
1 877 252-6246

(incluant Portneuf et Charlevoix)



de la région de Québec

Les Jardins LOGIDOR

4 1/2
2 chambres
superficie environ 940 pi ca

Complexe d'habitations pour retraité(e)s

Les Jardins Logidor offrent en location:

- Grands appartements luxueux 3 1/2 et 4 1/2
- Balcon privé
- Salle de conditionnement physique avec appareils
- Personnel infirmier 24 heures, 7 jours/sem.
- Services et repas facultatifs
- Immeuble sécuritaire en béton, avec surveillance par caméras
- Café Internet
- Stationnement intérieur

658-6550
795, rue Alain, Sainte-Foy (Québec)

3 1/2
1 chambre
superficie environ 650 pi ca

Défilé de mode printanier

WEEKENDERS propose de nouvelles couleurs fraîches et de sensationnels nouveaux modèles pour le printemps 2001.

Bienvenue à toutes!

Des rafraîchissements seront offerts et des tirages seront effectués parmi les participantes.

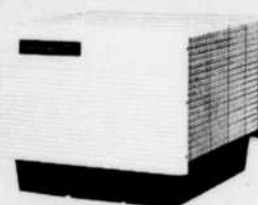
Prix d'entrée: 10\$

Le mardi 27 février à 19h30
Hôtel Plaza, boul. Laurier, Sainte-Foy

WEEKENDERS

Spécial Expo Habitat

Des prix exceptionnels à l'achat d'une piscine hors terre



Thermopompe
999\$

Robot E-Z Vac
99\$



Prix spécial sur changement de toile de piscine creusée

Plusieurs autres rabais sur place.

François Perity, père, sera présent au kiosque le dimanche 25 février. Venez le rencontrer!



1145, 1re Avenue St-Rédempteur
836-3138

Kiosque 291A à Expo Habitat

DERNIÈRE CHANCE

(quantité très limitée)

CAUSEUSES en LIQUIDATION à compter de 450\$

Certaines collections de **BUREAUX** pour chambres offertes à **20%** de rabais (couleurs variées)

Nos nouveautés ont commencé à rentrer...

2000

LA MAISON DU ROTIN

740, boul. Charest Est, Québec Tél.: 647-1997
OUVERT le DIMANCHE de MIDI à 17h

Décoratrice sur place / Stationnement en face du magasin

Plein la vue

PowerBook G4 Titanium

Le tout nouveau PowerBook G4 vous permet d'emporter sous le bras une puissance inégalée. Laissez-vous envahir par son écran de 15,2 pouces et surprendre par son format innovateur.

Passez vite le découvrir chez Micro Logic!

Micro Logic

2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
658 6624

Apple Revendeur agréé

Apple, le logo d'Apple, et PowerBook sont des marques de Apple Computer, Inc.



Une carrière qui fait école

Thérèse Ouellet honorée pour sa contribution au monde de l'éducation

MICHÈLE LAFERRIÈRE

MLaferriere@lesoleil.com

■ SILLERY — L'école, c'est d'abord et avant tout l'affaire d'un enseignant et d'un groupe d'enfants, confinés dans une classe, derrière une porte fermée. Le reste a peu d'impact sur la relation entre cet adulte et ses élèves, et sur le fait qu'un enfant apprendra toujours mieux de quelqu'un qu'il aime.

La dame qui s'exprime ainsi jouit d'une autorité incontestable dans le monde de l'éducation. Thérèse Ouellet a reçu un doctorat honoris causa de l'Université de Sherbrooke, l'automne dernier, en raison du « caractère exceptionnel » de ses réalisations. « On m'a reconnue pour les gestes que j'ai posés au quotidien, a commenté M^{me} Ouellet. Je n'ai rien fait d'éclatant. J'ai accepté cet honneur au nom de toutes les femmes qui ont consacré leur vie de façon modeste à l'éducation et qui ont ouvert le chemin aux autres. »

Elle a commencé comme institutrice à Saint-Léonard-d'Aston, elle a cheminé comme conseillère pédagogique, directrice des services éducatifs et première directrice générale de la Commission des écoles catholiques du Québec. Elle a occupé le poste de sous-ministre adjointe au ministère de l'Éduca-

tion, puis celui de chargée de cours à l'Université de Sherbrooke où, encore maintenant, elle forme les futurs gestionnaires de commissions scolaires.

« TOUT ÉTAIT À FAIRE »

Que voilà résumée en un paragraphe sec et froid une carrière de 40 ans, marquée par « deux réformes fondamentales » et par la lutte des femmes pour l'égalité. Aujourd'hui, Thérèse Ouellet a ralenti la cadence, mais elle observe les changements actuels avec le discernement d'une professionnelle qui en a vu d'autres.

La réforme de 1960 fut celle de l'accès à l'éducation pour tous. La réforme de l'an 2000 vise le succès du plus grand nombre. Elles ont pour point commun d'avoir secouru le Québec. Mais un monde les sépare.

La commission Parent, la création du



En 40 ans de carrière, Thérèse Ouellet a connu deux réformes de l'éducation. Elle forme aujourd'hui les futurs gestionnaires de commissions scolaires à Sherbrooke.

ministère de l'Éducation avec Paul Gérin-Lajoie comme titulaire, la construction des polyvalentes, les idées du Frère Untel, les premiers cégeps, les composantes de l'Université du Québec, l'embauche massive d'enseignants laïcs, la disparition des écoles classi-

ques, la prise en charge des élèves en difficulté (autrefois placés en institution) : les années 60 furent des jours « de grande lumière », se souvient Thérèse Ouellet. « La moitié des enfants arriéraient l'école avant le secondaire. Le terrain était vierge. Tout était à faire. »

Selon son analyse, l'enseignement est moins rigoureux dans les années 1970 : « Ça devient plus technocrate. Le MEQ tente de tout contrôler. » De « gros conflits de travail » ponctuent les années 80 ; les enseignants ont toute latitude quant aux méthodes pédagogiques. La décennie suivante, tout se resserre. « Le MEQ et les commissions scolaires enlèvent aux enseignants le

« On m'a reconnue pour les gestes que j'ai posés au quotidien. Je n'ai rien fait d'éclatant »

« comment » qui leur appartenait, poursuit M^{me} Ouellet. Ça marche pour 65% des élèves, mais on échappe le reste. »

Nous voici rendus aux États généraux de 1996 qui inspirent à Thérèse Ouellet ce constat : « En quatre ans, le monde de l'éducation vient de vivre des changements aussi fondamentaux qu'en 1960. » Les commissions scolaires obtiennent le statut linguistique, on assiste à leurs fusions et à la mise en place des conseils d'établissement. « Les parents deviennent décideurs de la vie de l'école », résume-t-elle, en émettant quelques réserves sur ce nouveau pouvoir.

Les profs, eux, retrouvent l'autonomie qu'ils avaient perdue. « Mais est-ce qu'ils l'utilisent ? », demande-t-elle. Car, insiste-t-elle, la présente réforme n'impose aucune méthode d'enseignement. Ses visées d'augmenter la qualité de la formation et les taux de réussite passent par une implication plus active des élèves et par la modification des programmes. Pas par une révision des méthodes pédagogiques. « Le ministère de l'Éducation laisse leur liberté aux enseignants. Derrière la porte fermée de leur classe, ils sont seuls avec leurs élèves. » À eux de démontrer aux enfants qu'une formation intellectuelle basée sur l'effort n'empêche pas le plaisir.

Au moment de l'implantation de la réforme, tout est devenu objet d'inquiétude : les bulletins, le redoublement, l'enseignement par cycles. « En éducation, notre capacité d'adaptation est fascinante, philosophe Thérèse Ouellet. Oui, on va se retrouver avec des bogues. Ça va prendre entre cinq et dix ans avant qu'on mesure les effets de la réforme. Mais j'ai confiance que les compétences transversales ouvriront les horizons des enfants et feront d'eux des citoyens du monde. »

Amoureuse des enseignants

SILLERY — Thérèse Ouellet est une « amoureuse » des enseignants, une passionnée de l'éducation, une militante pour la cause des femmes. Ses propres succès, elle les doit à sa préoccupation constante des autres dont elle n'a eu de cesse de toucher les cœurs.

À une époque où le Québec ne comptait ni rectrice, ni doyenne d'université, ni directrice de cégep, Thérèse Ouellet devient la première femme à diriger la CECQ. L'heure était à la discrimination positive. En 1983, il y avait sept femmes sur 153 directions générales (4%) ; aujourd'hui, elles sont 28 sur 137 (20%).

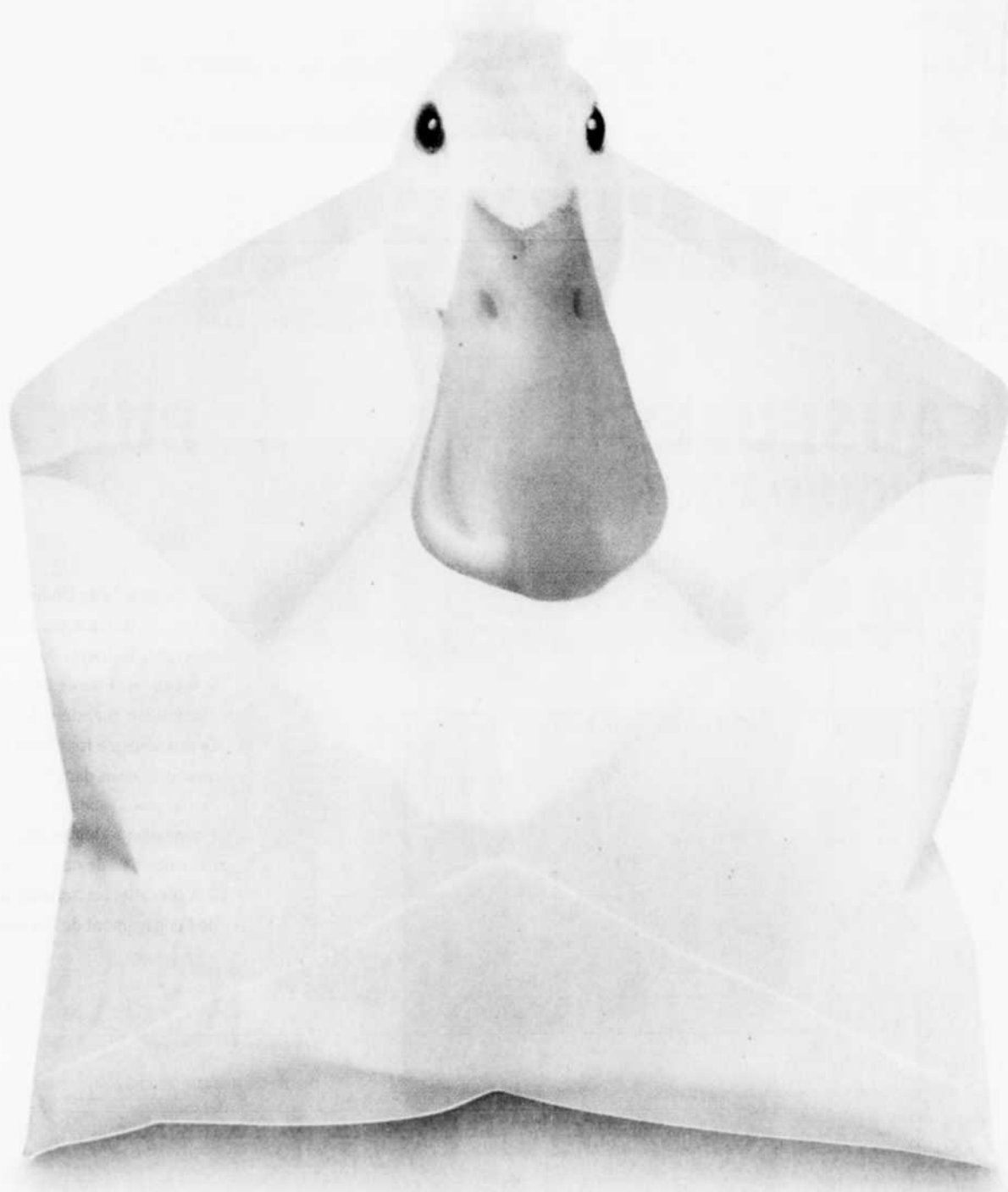
Les chiffres parlent d'eux-mêmes, direz-vous : en 20 ans, les femmes se sont imposées. « Oui, mais encore aujourd'hui, elles ne sont pas à l'aise avec le pouvoir, note Thérèse Ouellet. Elles scorent à l'université, mais après... Elles ressentent de la crainte et de l'insécurité face aux postes de cadre. Pourtant, le pouvoir d'influence procure une satisfaction très grande. »

Quand M^{me} Ouellet était directrice générale de la CECQ, les journées se terminaient à 16h. Elle n'a jamais eu d'enfant, mais ses collaboratrices, oui. Il lui a fallu s'adapter à leur rythme de vie. Mais toutes les femmes ne sont pas rendues là. « Ta job prend la couleur que tu lui donnes », soutient-elle.

Thérèse Ouellet a reçu son doctorat honoris causa en octobre, devant une assistance d'étudiantes au bac en enseignement primaire et secondaire. « Peu de femmes ont été saluées exclusivement pour leur travail au primaire et au secondaire », fait-elle remarquer. Elle espère que son propre honneur aura un impact sur ces futures enseignantes.

Ambassadrice, pionnière, battante, femme de réflexion et d'action, Thérèse Ouellet a non seulement occupé tous les postes, elle a aussi été de tous les comités : Conseil supérieur de l'éducation, Conseil de l'enfance exceptionnelle, Conseil des collèges, Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire, etc. Elle a en outre rédigé plusieurs rapports, notamment sur la décentralisation dans les commissions scolaires, sur les résultats des élèves provenant de classes à divisions multiples et sur la répartition des crédits pour les milieux défavorisés. Mais en un mot comme en mille, son premier amour, son seul souci demeurera toujours « ce qui se passe dans l'école ». M.L.

Envoyez et recevez
gratuitement des courriels
sans fil jusqu'au 30 avril.



Maintenant vous pouvez envoyer et recevoir des courriels sans fil. Que ce soit d'un téléphone à un autre ou d'un téléphone à un ordinateur. Et, en plus, c'est gratuit jusqu'au 30 avril. Pour tous les détails, appelez-nous au 1 888 810-5555 ou visitez-nous à www.telusmobilite.com Le futur est simple.

clearNET™

TELUS
mobilité™

Magasinez en ligne à www.telusmobilite.com ou appelez-nous au 1 888 810-5555

BOUTIQUES clearNET
Les Galeries de la Capitale, Québec
Place Laurier, Québec

LA LIGNE PHONIQUE™

CDT/FUCETTIRE™

Centre du Rasoir

CENTRE HI-FI

FUTURE SHOP

Compa Smart

ENTRE NOS

Apprivoiser l'étranger sans se ruiner

JEAN MARTEL

JMartel@lesoleil.com

QUÉBEC — Le Monde Au Pair donne chaque année, à 600 Québécois de 18 à 30 ans, l'occasion de travailler à l'étranger. La majorité d'entre eux sont des femmes et le motif principal est d'apprendre l'anglais. Anne Landry, de Saint-Augustin, représente à Québec cet organisme fondé à Montréal, il y a quatre ans, par Patrick Merenna.

Le Monde Au Pair trouve du travail surtout en Angleterre, mais aussi dans d'autres pays de l'Europe de l'Ouest et aux États-Unis. Les emplois sont ceux de gardiennes d'enfants, de serveurs dans des restaurants, de préposés aux bénéficiaires, d'employés d'hôtels et de fermes.

Pour surveiller des enfants dans des familles, les gardiennes gagnent de 75 \$ à 190 \$ canadiens pour un travail de 30 à 45 heures par semaine, en plus d'être logées et nourries. Pour les autres emplois, le salaire hebdomadaire est d'au moins 160 \$ canadiens (logement et nourriture fournis).

Selon M^{me} Landry, les conditions pour obtenir un emploi par l'entremise de Monde Au Pair sont assez simples: être âgé de 18 ans au moins, avoir ter-

miné le secondaire V, être en santé, avoir de bonnes références et posséder un niveau élémentaire de connaissance de la langue du pays où l'on va travailler.

La durée du séjour dépend de la législation des pays concernant le travail des étrangers. En général, dit M^{me} Landry, le séjour va de deux mois à deux ans.

Elle soutient que les Québécois qui obtiennent un emploi par l'entremise de Monde Au Pair n'ont pas à craindre de se trouver devant rien à leur arrivée à l'étranger. L'organisme fait affaire avec des agences de placement locales dont la réputation est faite et qui aident les Québécois dans leurs démarches.

Isabelle Bertrand, de Saint-Jean-Chrysostome, étudiante en administration à l'Université Laval, a utilisé les services du Monde Au Pair pour travailler à l'étranger. Elle est allée en Espagne où elle a gardé des enfants pendant trois mois. Elle se déclare satisfaite de son expérience.

Ceux et celles qui aimeraient travailler dans d'autres pays peuvent rejoindre Anne Landry en composant le 418-878-9449 ou le 1-888-290-3019 (sans frais).

Salon de la santé



LE SOLEIL STEVE DESCHÊNES

Les Halles Fleur de Lys, situées rue Soumande, tiennent jusqu'à demain un Salon de la santé. Le but est de favoriser l'échange d'informations et de promouvoir la santé, tant par les méthodes de la médecine traditionnelle que par celles de la médecine douce. Signalons la présence de l'Ambulance Saint-Jean, la Fondation des maladies de l'œil, la Société canadienne du cancer, l'Association des massothérapeutes du Québec. Les heures d'ouverture sont de 10 h à 17 h. J. M.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international / Department of Foreign Affairs and International Trade

L'honorable Louise Arbour

« L'exportation de la justice pénale »

le 1^{er} mars 2001, à 17 h 30

au 4^e étage du pavillon Alphonse-Desjardins de l'Université Laval

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, en collaboration avec l'Institut québécois des hautes études internationales de l'Université Laval, vous invite à la prochaine Conférence commémorative O.D. Skelton qui aura lieu à Québec.

M^{me} Arbour a été procureure des tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda de 1996 à 1999.

Renseignements : hei@hei.ulaval.ca ou (418) 656-3813

DU 18 AU 24 FÉVRIER 2001

SEMAINE DE LA SANTÉ DES PIEDS

1001 POSSIBILITÉS DE PROBLÈMES AUX PIEDS, AUX GENOUX ET AU DOS

1 SOLUTION POUR VOUS !

LES ORTHÉSISTES DU PIED SONT LES PROFESSIONNELS À CONSULTER

Association nationale des orthésistes du pied inc.

Prenez rendez-vous pour une consultation gratuite

LABORATOIRE POULIOT (418) 652-0100 ou sans frais 1-800-363-6172

Banque de l'année

Lors du 2^e Gala de l'industrie financière, la Banque de Montréal a reçu les grands honneurs de la soirée: le Grand Prix Finance Québec - Institution financière de l'année. Ce prix souligne les efforts que nous déployons dans l'implantation de nouveaux produits et services, l'innovation technologique et l'amélioration de notre service à la clientèle. Cet honneur témoigne de l'engagement de nos employés.

Vente Grand ménage

Pendant la vente... rabais additionnel sur toute la marchandise offerte livraison gratuite

MEUBLES BARNABÉ

Mobilier de salon **PALLISER**

Sofa 3 places articulé 1449\$

Fauteuil berçant inclinable 779\$ (Assise 100% cuir)

1510, rue Saint-Jean-Baptiste, Coin boul. Hamel, sortie Henri IV 877-1433

Lévis 3655, boul. de la Rive-Sud Lévis, Autoroute 20, sortie Chemin des Îles 833-9222

3 ans pour payer 36 versements

LÉGENDE NO. 5

OUAIS ! ÇA SERAIT À CAUSE DU GRAND DUC !

ÇA AURAIT L'AIR QU'ILS ONT SEULEMENT CINQ CANONS À NEIGE ?



EFFECTIVEMENT Lorsque le Grand Duc sort chasser en plein jour, c'est que son instinct le prévient d'une grande bordée de neige à venir. Et par ici, on le voit souvent. D'où la réputation de notre enneigement naturel.

LE MASSIF

Tout ce qu'on dit sur nous est vrai!

ENNEIGEMENT EXCEPTIONNEL - RESTAURATION ACTUELLE - HORIZON INDESCRITIBLE

Le Massif de Petite-Rivière-Saint-François 1-877-LeMassif / www.lemassif.com

AIR MÉDIC

L'hôpital de Chicoutimi paiera une facture en souffrance

CATHERINE DELISLE
Lem Quotidien

■ CHICOUTIMI — Il n'y en aura pas de problème. La direction de l'hôpital de Chicoutimi a décidé de payer sa facture de 14 000 \$ à Air Médic, le service d'ambulance aérienne, pour le transport, l'été dernier, de deux de ses patients dans des hôpitaux de Montréal.

C'est ce qu'a confirmé, hier, Suzanne Lévesque, la conseillère à la direction générale de l'hôpital de Chicoutimi.

On se souviendra qu'Air Médic a fait parvenir une mise en demeure à l'hôpital de Chicoutimi en raison d'une facture en souffrance de 14 000 \$ qui datait de l'été dernier.

Le premier transport hélicoptéré remontait au 28 mai 2000. Il avait été autorisé par le pédiatre Pierre Tremblay pour le transfert d'un enfant à l'hôpital Ste-Justine de Montréal. Le second remontait au 12 juin 2000. Il avait été autorisé par le chirurgien Claude Dufour pour le transfert d'un patient à l'hôpital St-Luc de Montréal.

Un mois avant que la mise en demeure ne soit expédiée, Suzanne Lévesque explique que le directeur général, Luc-André Gagnon, avait rencontré les dirigeants d'Air Médic: Daniel Vaillancourt et François Rivard, en compagnie du D^r Bernard Parent, directeur des services professionnels et hospitaliers, pour discuter du litige. Il leur avait alors demandé de consulter la direction de la Régie régionale dans l'espoir qu'elle acquitte la facture. Dans le cas contraire, il leur suggérait de rencontrer une nouvelle fois. Air Médic a plutôt choisi d'expédier une mise en demeure.

Suzanne Lévesque soutient que la direction de l'hôpital est désolée de la

tournure des événements. « On savait que les transports hélicoptérés étaient justifiés et qu'ils avaient été réclamés par des spécialistes extrêmement compétents », explique-t-elle. Le problème, selon elle, c'est que ces deux transports ont été demandés alors que le service d'ambulance aérienne était tout nouveau et qu'il n'existait encore aucune procédure, ni aucun budget à cet effet. Selon elle, il faudra nécessairement trouver une façon de supporter financièrement le transport hélicoptéré.

La Régie régionale est invitée à faire une réflexion à ce sujet. Le ministère de la Santé et des Services sociaux aussi. Quant à la procédure, ce type de transfert devra dorénavant être approuvé par le directeur des services professionnels et hospitaliers, le D^r Bernard Parent, ou son adjoint, le D^r Donald Aubin.

Enfin, en prévision du développement du service, l'hôpital songe à revoir l'aménagement de l'héliport en même temps qu'elle réévaluera son terrain de stationnement.

LA PREMIÈRE CHAÎNE DE RADIO-CANADA OÙ S'INFORMER DEVIENT UN PLAISIR



Pour tout savoir sur ce qui se passe dans la région de Québec à l'heure du retour à la maison.

Québec express
en semaine dès 15 h

avec Suzie Pelletier et Michel Lamarche
Réalisation: Martine Caron

106,3 fm
québec

première chaîne
Radio-Canada

L'EXTRA NUMÉRO LE SOLEIL

Si vous croyez souffrir d'ostéoporose et vous êtes ménopausée depuis au moins 1 an

Vous pourriez être éligible à participer à un projet de recherche sur un traitement de l'ostéoporose en investigation mené par une équipe expérimentée dans le domaine sous la supervision du Dr. Jacques Brown du Centre de l'ostéoporose et de rhumatologie de Québec.

- Vous êtes une femme âgée de 45 ans et plus
- Vous ne prenez pas d'hormones ou vous songez à les cesser
- Vous n'êtes pas traitée pour l'ostéoporose

Si vous êtes admissible, vous recevrez pendant 18 mois soit la médication à l'étude ou un placebo (substance inactive), sous forme d'injection ainsi que des suppléments de calcium et de vitamine D.



Groupe de recherche sur les maladies osseuses
Unité de recherche clinique

Pour plus d'information, communiquez avec

Le Groupe de recherche sur les maladies osseuses avec Dr. Jacques Brown
Centre de l'ostéoporose et de rhumatologie de Québec

Téléphone : 418.990.0751
(en tout temps)

MIEUX VIVRE AVEC UN CANCER DE LA PROSTATE

Si vous avez moins de 75 ans, que vous avez subi au cours de la dernière année une prostatectomie radicale (ablation de la prostate) et que:

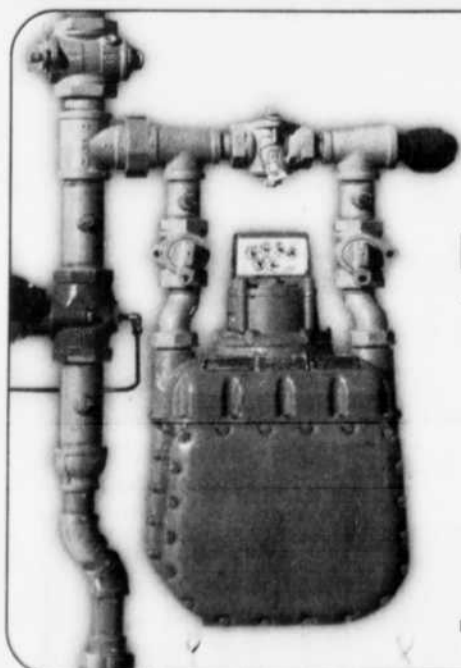
- * Vous êtes anxieux face à la maladie;
- * Vous vous sentez triste ou découragé;
- * Vous avez du mal à composer avec les effets secondaires de la chirurgie (impuissance, fatigue, insomnie).

NOUS POUVONS VOUS AIDER

Dans le cadre d'un projet de recherche, nous offrons une intervention psychologique (sans médicament) pour remédier à ces difficultés. Cette intervention est offerte gratuitement, aux hommes éligibles, par une équipe de professionnels spécialisés.

Groupe de recherche en psycho-oncologie de LHôtel-Dieu de Québec

Téléphone : (418) 525-4444 poste 5283



Entre les deux, il doit bien y avoir quelqu'un.

Les Partenaires certifiés Gaz Métropolitain: des experts qui ont le sens des affaires.

Entre vous et vos affaires, il ne devrait y avoir personne d'autre qu'un spécialiste qualifié et expérimenté.

Pour une performance et une rentabilité accrues, confiez l'installation de vos appareils à gaz naturel à un Partenaire certifié Gaz Métropolitain. Et que ça roule!



POUR UNE LISTE COMPLÈTE DE NOS PARTENAIRES CERTIFIÉS, APPELEZ OU CLIQUEZ. 1 800 567-1313 www.gazmetro.com



SAINTE-MARIE-DE-BEAUCE

Oui à une nouvelle place de l'église, non à 2 ponts

MARC SAINT-PIERRE
MStPierre@lesoleil.com

■ SAINTE-MARIE — Préalable parmi d'autres à la construction du nouveau pont de Sainte-Marie-de-Beauce, Transports Québec est à finaliser ses plans en vue d'obtenir l'aval du ministère de la Culture en ce qui regarde le réaménagement des abords de l'église.

C'est ce qu'ont indiqué cette semaine des porte-parole des directions régionales des deux ministères, observant qu'aucun échéancier ferme n'a été fixé à ce propos.

« Il y a eu des rencontres de consultation avec la municipalité de Sainte-Marie et la Fabrique afin de préparer un plan d'ensemble qui mette en valeur l'église. Nous sommes maintenant à préparer une demande de dérogation en vue d'obtenir les autorisations requises du ministère de la Culture et des Communications », a noté un porte-parole de la Direction régionale des Transports de Chaudière-Appalaches, Sonia Fontaine.

De leur côté, le Comité de citoyens de Sainte-Marie et le Groupe d'initiatives de recherches appliquées au milieu (GIRAM) estime que le projet d'un nouveau pont met la hache dans le centre-ville.

« Cet espace patrimonial, et tout particulièrement la place de l'église, se voit imposer un réaménagement majeur qui met en péril le maintien et la mise en valeur de ce patrimoine urbain ainsi que tout projet éventuel de revitalisation du centre-ville fondé sur ces richesses », a affirmé François Lupien, du GIRAM.

« Ce que nous pensons, c'est que Sainte-Marie mérite deux ponts : son actuel pont de fer qu'il s'agit de rénover et un nouveau pont destiné à la circulation lourde dans l'axe du parc industriel », a suggéré M. Lupien.

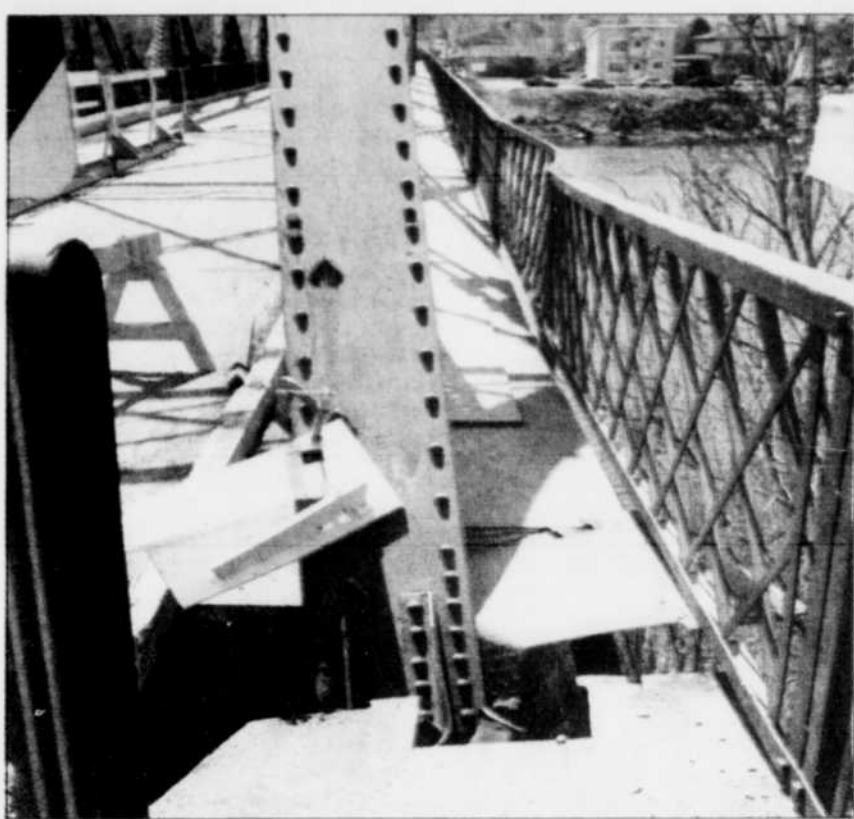
CLASSEMENT

« Il y a avis d'intention de classement pour l'église de Sainte-Marie. Il y a obligatoirement une demande de permis qui doit être faite au ministère de la Culture », a précisé de son côté Claude Roy, de la Direction régionale

du ministère de la Culture. Ce projet de Transports Québec, c'est celui de construire un nouveau pont de 8 millions \$ qui remplacerait l'actuelle infrastructure de fer permettant à la population de Sainte-Marie, et aux Beauceurons, de traverser la rivière Chaudière.

Un projet amenant un réaménagement du secteur de l'église, celle-ci, sa sacristie et son presbytère étant considérés par le ministère d'Agnès Maltais comme un ensemble institutionnel patrimonial exceptionnel.

À Sainte-Marie, le projet du nouveau pont a suscité quelque débat. Mais du moins, pour l'administration du maire Russell Gilbert, et pour la Fabrique, le dossier est maintenant clos. « Pour nous, le dossier est réglé. Nous sommes d'accord avec Transports Québec », a précisé le maire Gilbert. « La Fabrique, le ministère des Transports et celui de la Culture se sont entendus. Les plans sont faits et cela suit son cours », a observé pour sa part Lauréat Gagnon, vice-président à Sainte-Marie. Déjà, le ministre Jacques Baril a indiqué qu'il n'est pas question, pour le ministère des Transports du Québec, de financer à la fois la construction d'un nouveau pont et la restauration de l'ancien.



Le vieux pont de fer de Sainte-Marie, au moment de l'effondrement d'un pilier, en mai 1999.

EN BRÈVE

AMQUI

Skieur tué

■ VAL-D'IRÈNE — Un skieur de 47 ans est décédé hier en fin d'après-midi alors qu'il skiait hors-piste à proximité de la station de Val-D'Irène. L'homme faisait partie d'un groupe de skieurs experts qui se sont aventurés dans une pente non entretenue. Il semblerait qu'une manœuvre acrobatique manquée ait précipité le malheureux dans les arbres où il s'est fracturé la colonne vertébrale. Il n'a eu aucune chance. On a constaté le décès au Centre hospitalier d'Amqui. Son identité n'était pas encore connue au moment de mettre sous presse, car on n'avait pas prévenu toute la famille. E.M.

Six conférences du carême

■ Six conférences auront lieu, cette année encore, les dimanches du carême, à la basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec. Elles commenceront à 15 h 30 et seront précédées d'un récital donné par des artistes de Québec. Le 4 mars, Thomas De Koninck, professeur à la faculté de Philosophie de l'Université Laval, posera la question : « Comment dire Dieu aujourd'hui dans le langage moderne? » Le 11 mars, Martine Fortin, directrice générale de Prières-Secours, parlera du défi que pose l'écoute de ceux et celles qui viennent chercher réconfort dans l'anonymat du téléphone. Le 18 mars, Jean Du Berger, chercheur en traditions populaires et conteur, tracera le portrait du sens religieux de nos ancêtres à travers les coutumes rattachées au carême. Le 25 mars, Laurette Lepage-Boulet, fondatrice de la Fraternité de l'Épi, fera part de ses expériences avec les personnes exclues de la société. Le 1^{er} avril, Bertrand Houle, curé, présentera l'expérience spirituelle du pèlerinage à Compostelle. Le 8 avril, Jacques Racine, professeur d'éthique à la faculté de Théologie et des Sciences religieuses de l'Université Laval, portera un regard de croyant sur le Sommet des Amériques et sur le Sommet des Peuples. J. M.

CONFÉRENCE

«Schizophrénie et médication»

Date: le mardi 27 février 2001, à 19h30
Lieu: Au Centre Lucien-Borne 100, chemin Ste-Foy - salle 405 - Québec
Ouvert à tous
La Boussole 523-1502

Pour les gens fatigués, qui veulent récupérer rapidement afin de repartir en grande, une semaine de

THALASSOTHÉRAPIE à PASPÉBIAC

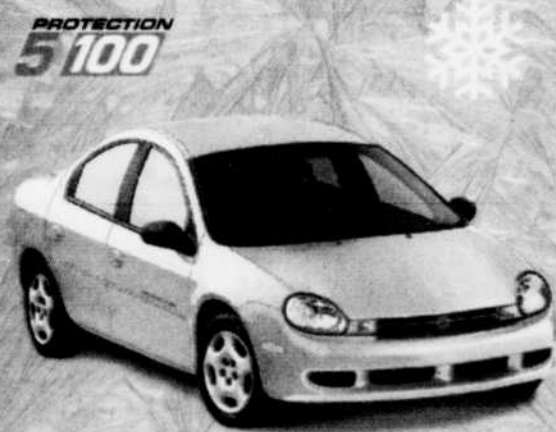
vaut... 50 parties de golf et un mois de vacances au chaud... ou presque!
Dans le raffinement et la simplicité, «où le temps suspend son vol» vous trouvez une détente et une énergie à nulle autre vacance pareille!

«La qualité sans contraintes et à votre rythme», c'est depuis toujours le «secret»

de L'AUBERGE DU PARC
1-800-463-0890
www.aubergeduparc.com

LE GRAND SOLDE DU CARNAVAL CHRYSLER

CHRYSLER NEON 2001



«La petite berline fouguese et sophistiquée»

0% de financement à l'achat jusqu'à 48 mois sur toutes les Chrysler Neon 2001

219\$ /mois

Location de 48 mois. Transport et taxe sur le climatiseur inclus.



- Moteur de 2 L, 16 soupapes, 132 ch • Climatiseur • Volant inclinable • Suspension indépendante aux 4 roues • Système antidémarrreur Sentry Key™ • Console centrale pleine longueur • Ancre de attache pour siège d'enfant • Sacs gonflables de nouvelle génération • Plein d'essence gratuit** • Protection de 5 ans/100000 km sur le groupe motopropulseur et assistance routière de 5 ans/100000 km

GTS Essentiel 6TS • Aléon sport • Jantes en aluminium • Chargeur mp3-CD 11\$

CHRYSLER SEBRING LX 2001



La plus haute cote de sécurité décernée par le NHTSA dans les cas de collisions frontales*

299\$ /mois

Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

Options de location de 48 mois offertes	
Mensualités	Comptant initial
299\$	2950\$
321\$	2000\$
369\$	0\$

- Moteur DACT de 2,4 L, 16 soupapes • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Radio AM/FM stéréocassette et lecteur CD • Régulateur de vitesse • Lève-glaces, rétroviseurs, et verrouillage à commande électrique • Freins à disque aux 4 roues • Sacs gonflables avant à déploiement progressif • Plein d'essence gratuit** • Protection de 5 ans/100000 km sur le groupe motopropulseur et assistance routière de 5 ans/100000 km

CHRYSLER INTREPID SE 2001



«La berline la plus vendue de sa catégorie»*

Consommation: 7,6 L/100 km

319\$ /mois

Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

Options de location de 48 mois offertes	
Mensualités	Comptant initial
319\$	3777\$
348\$	2500\$
405\$	0\$

- Moteur V6 en aluminium de 2,7 L, 24 soupapes, 200 ch • Transmission automatique à 4 rapports • Radio AM/FM stéréocassette • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Volant inclinable • Siège arrière repliable 60/40 • Régulateur de vitesse • Freins à disque aux 4 roues • Sacs gonflables de nouvelle génération • Système antidémarrreur Sentry Key™ • Filet à bagages • Plein d'essence gratuit** • Protection de 5 ans/100000 km sur le groupe motopropulseur et assistance routière de 5 ans/100000 km



Protection de 5 ans/100000 km sur le groupe motopropulseur. Assistance routière de 5 ans/100000 km.



Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep.

Premier versement et dépôt de sécurité exigés à la livraison. 0% de financement à l'achat jusqu'à 48 mois sur toutes les Chrysler Neon 2001. * Tarifs mensuels pour la Chrysler Neon 2001 ensemble 210 et comptant initial de 3111\$ ou échange équivalent, pour la berline Chrysler Sebring LX 2001 ensemble 244 + 898 et comptant initial de 2950\$ ou échange équivalent, pour la Chrysler Intrepid SE 2001 ensemble 220 + 350 et comptant initial de 3777\$ ou échange équivalent. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81000 km, au taux de 15¢ le km. Immobilisation, assurances, droits sur les papiers neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Location pour usage personnel seulement. Le concessionnaire peut louer à prix moindre et peut avoir à échanger/commander un véhicule. Aucun rachat requis. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Offres de durée limitée, valables sur les modèles 2001 seulement et exclues sauf pour les possibilités de les combiner à la remise aux diplômés et au programme d'aide aux handicapés physiques. Photos à titre indicatif seulement. ** Consommation sur route. Selon le guide de consommation de carburant 2001. Ressources naturelles Canada, 2001. ** Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la location de tout véhicule neuf 2001. † Suivant que l'unité ou l'autre concessionnaire se produira la première. Des conditions s'appliquent. Voir votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. ‡ Les remises aux diplômés s'appliquent aussi. 500\$ de rabais à la location d'un véhicule. 1000\$ de rabais à l'achat d'un véhicule excepté la Chrysler Neon avec un rabais de 750\$. Ces offres excluent la Dodge Viper et la Power. † Tous effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. ‡ L'Intrepid est la plus vendue dans la catégorie des berlines intermédiaires CACI et MACI pour l'année 2000 (données oct. 2000). 98000, est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour assoir les enfants. Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep, du Québec



Rabais jusqu'à 1000\$



ÉCHOUEMENT DU NORWEGIAN SKY

Toujours pas de rapport d'enquête, 17 mois plus tard

■ QUÉBEC — Dix-sept mois après l'échouement du luxueux paquebot *Norwegian Sky*, on attend toujours le rapport d'enquête du Bureau de la sécurité dans les transports (BST). Et on risque de patienter encore un bon moment.

« Ça ne sera pas avant plusieurs mois, assure Jim Harris, porte-parole du BST. La première ébauche du rapport vient tout juste d'arriver à nos bu-

reaux. » Ce premier document sera envoyé à toutes les parties impliquées afin qu'elles puissent le commenter. Une version finale sera écrite par les enquêteurs du BST et renvoyée aux acteurs et aux vérificateurs gouvernementaux pour une ultime approbation.

Dans ce dossier, le délai d'un an normalement dévolu à la réalisation des rapports a donc été largement dépassé. « Certains rapports sont plus compliqués que d'autres, répond Jim Harris. Celui-là couvre vraiment l'événement de long en large. »

Le *Norwegian Sky*, un navire tout neuf appartenant à la Norwegian Cruise Line, s'est échoué sur un haut-fond en face de Tadoussac le 24 septembre 1999 avec à bord 1924 passagers et 787 membres d'équipage. Deux pilotes de la corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent servaient de guide au capitaine au moment de l'échouement.

La coque du paquebot et son hélice ont été endommagées dans l'accident. Le navire a dû demeurer plus d'un mois en cale sèche aux Industries Davie. I.M.



Le *Norwegian Sky*, au moment de son échouement.

Tout ce que vous devez savoir sur votre Régime public d'assurance automobile est ici.

Pourquoi a-t-on créé un régime public ?

Avant 1978, l'indemnisation des accidentés de la route se faisait sur la base de la responsabilité. Pour être indemnisé, il fallait poursuivre le responsable de l'accident.

Cela occasionnait des inconvénients :

- un accidenté sur quatre ne touchait aucune indemnité;
- les victimes n'étaient jamais entièrement indemnisées pour leurs pertes économiques;
- les procès pouvaient durer de deux à dix ans;
- les accidentés devaient s'occuper eux-mêmes de leur réadaptation.

Quel est son rôle ?

Le Régime public d'assurance automobile est là pour indemniser les personnes accidentées, non pour les punir. Son rôle ne doit pas être confondu avec le Code criminel ou le Code de la sécurité routière, des lois qui punissent et qui sanctionnent.



Suis-je protégé par cette assurance en cas de blessures ?

Responsables ou non de l'accident, tous sont protégés sans exception : conducteurs, passagers, piétons, cyclistes ou motocyclistes. Cette protection couvre les 7,3 millions de citoyens du Québec ici et partout dans le monde.

Quelles seraient les conséquences de permettre un droit de poursuite ?

D'abord, aucune indemnité ne pourrait être versée aux personnes blessées avant de connaître le responsable de l'accident. Cela nous ramènerait à l'époque des procès longs et coûteux qui avaient des conséquences financières importantes sur les proches des personnes poursuivies. Par ailleurs, si on permettait un droit de poursuite, les automobilistes devraient peut-être payer une assurance additionnelle de crainte d'être poursuivis en justice.

Ces jours-ci, vous recevrez, par la poste, une brochure sur le Régime public d'assurance automobile du Québec.

Prenez donc quelques minutes pour la lire, vous en saurez encore plus sur cette assurance qui vous protège.

Au pic de la grippe

QUÉBEC — La grippe est en ville depuis quelques semaines, mais nous sommes cette semaine et pour les deux prochaines, dans le pic de l'épidémie, selon le D^r Jean Maziade, responsable de la surveillance de la grippe à la Direction de la santé publique.

À ce jour, les prédictions du D^r Maziade sont justes: c'est une petite année, à cause de la prédominance du virus de type B, moins virulent que le A et qui s'attaque surtout aux jeunes et aux enfants.

Les deux types de virus de la grippe sont ceux qui sont visés dans le vaccin qui a été distribué cette année.

Dans les cabinets de médecins, les consultations pour les symptômes de la grippe sont passés de 4% à 15%, dit le D^r Maziade.

La situation est la même partout en province, souligne le médecin.

La période d'influenza (grippe) dure, bon an, mal an, une dizaine de semaines.

Fièvre, toux et douleurs musculaires comptent parmi les symptômes de la grippe.

Rappelons que le vaccin protège contre la grippe mais pas contre le vilain rhume qui est lui aussi épidémique à chaque hiver; la progression des cas de rhume ne sont l'objet de surveillance par la santé publique. L.L.

Entre le Honduras et la Gaspésie

JEAN MARTEL

JMartel@lesoleil.com

QUÉBEC — Rivière-au-Renard en Gaspésie et El Canalon, un des bidonvilles de la capitale du Honduras, n'ont pas beaucoup de points semblables. Malgré la distance entre ces deux lieux, un pont les unit: Jacques Ouellet.

Pour la troisième fois, Jacques Ouellet a quitté Rivière-au-Renard à bord d'un camion transformé en autobus pour aider les pauvres de Tegucigalpa à sortir de la misère, surtout celle qu'a entraînée sur son passage l'ouragan Mitch en 1998.

Au cours de ces deux précédents voyages, il a aidé à construire des jardins en terrasses, ce qui permet d'avoir trois récoltes de légumes. Il a aussi aidé à bâtir des maisonnettes et à raccorder au système d'aqueduc de la ville des tuyaux de 300 mètres pour obtenir de l'eau potable.

Le but de ce voyage-ci est de commencer la construction d'un centre communautaire, où il y aura des ateliers et même des ordinateurs pour établir le contact avec des écoles de la Gaspésie. Jacques Ouellet emporte avec lui une somme que les Gaspésiens lui ont remise pour les pauvres d'El Canalon.

Mort suspecte

■ POINTE-À-LA-CROIX — La SQ tente d'élucider les circonstances de la mort d'un citoyen de 53 ans de Pointe-à-la-Croix, Ernest Lévesque, découvert sans vie à quelques centaines de pieds de sa maison, à 14h jeudi. Le fils de M. Lévesque, n'ayant pas eu de nouvelles de son père depuis dimanche, avait alerté la SQ vers 18h mercredi. Les recherches n'ont pas donné de résultats. Les policiers ont élargi le périmètre de fouille jeudi, pour trouver l'homme dans la neige. Vêtu légèrement, le corps ne portait pas de marques de violence et il est peut-être mort gelé, croit Yves Lefebvre, responsable du poste de la SQ à Matapédia. Une confusion passagère peut avoir incité M. Lévesque à sortir de chez lui légèrement vêtu à cette période de l'année, croit le policier. «C'est une mort suspecte, bien qu'on ne croit pas qu'il s'agisse d'un acte criminel. Une autopsie sera pratiquée sur son corps», résume M. Lefebvre. G.G.

Ontarien décédé

■ SAINT-PHILIPPE — Un Ontarien de 23 ans a perdu la vie hier quand sa Honda s'est retrouvée sous un camion hier, vers 21h40. L'accident est survenu à la hauteur de Saint-Philippe, sur l'autoroute 20 Est. Pour des raisons indéterminées, le véhicule a glissé sous le poids lourd alors que les deux roulaient côte à côte. La neige était abondante, mais seule l'enquête permettra de déterminer ce qui s'est passé. Le conducteur du camion, originaire de Terre-Neuve, n'a pas été blessé. É.M.

Face à face fatal à Robertsonville

Une collision fait un mort et trois blessés sur la route 112

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

■ ROBERTSONVILLE — Une collision frontale entre deux automobiles a causé la mort d'un homme dans la cinquantaine et fait trois blessés, dont un grave, vers 20 h hier sur la route 112 à Robertsonville, dans la région de l'Amiante.

Selon la Sûreté du Québec, ce serait possiblement un animal sur la route qui aurait amené la Pontiac Bonneville

qui se dirigeait vers le village de Robertsonville et une automobile de marque Nissan qui circulait en sens

inverse à dévier de leurs trajectoires pour entrer en collision au milieu de la route.

Les pincées de désincarcération ont été nécessaires pour dégager les victimes de l'accident. «L'impact a été violent. Il a fallu couper complètement les portes pour réussir à sortir les personnes des voitures», expliquait hier M. Jocelyn Fortier, capitaine de l'équipe de sauvetage routier.

Le conducteur de la Pontiac Bon-

neville, un homme dans la cinquantaine, serait décédé sur le coup alors que la dame qui l'accompagnait aurait subi des blessures légères.

L'autre conducteur, lui aussi un quinquagénaire, aurait pour sa part subi de graves blessures à la tête et au bassin, mais était cependant toujours conscient lors de l'arrivée des ambulanciers.

La passagère de la Nissan a elle aussi été blessée légèrement.

Attrapez le taux quand il passe.

7,00%*
CPCG
Option
garantie

Année	Taux
1	5,00 %
2	4,25 %
3	4,75 %
4	5,00 %
5	7,00 %

Admissible au REER, rachetable après deux ans et ensuite aux dates anniversaires.
Offert pour un temps limité.

Appelez un conseiller de la Banque Laurentienne.



**BANQUE
LAURENTIENNE**

1 800 BLC-1846

www.banquelaurentienne.com

*Taux moyen garanti de 5,196 % sur cinq ans. Certaines conditions s'appliquent. Taux sujet à changement sans préavis.

DROGUE À LA PRISON DE RIMOUSKI

Une quatrième condamnation

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Le dossier de l'entrée de stupéfiants à l'établissement de détention de Rimouski a trouvé sa conclusion hier par la condamnation du quatrième individu impliqué dans cette affaire, survenue entre le 1^{er} décembre 1999 et le 15 février 2000.

Luc Thibault a été condamné à 12 mois de prison, moins une période de trois mois déjà purgée à titre préventif, ce qui a porté sa peine à neuf mois pour avoir participé à un complot visant à faire le trafic de stupéfiants.

Une ordonnance de probation de trois ans obligea Thibault à garder la paix. Ses complices, Michel Larue, Mélanie Ouellet et Julie Proulx ont déjà écopé respectivement de 18 mois de

prison, 12 mois avec sursis et trois mois à purger de façon discontinue.

Julie Proulx, amie de Luc Thibault, était la propriétaire d'un service de garde d'un quartier rimouskois qui faisait entrer la marijuana dans l'enceinte de la prison, selon la preuve déposée par le ministère public.

Thibault purgeait à Rimouski au moment des événements une peine de 15 mois de prison pour vol par effraction. La drogue qu'il voulait obtenir lui servait à fuir la réalité du monde de la détention, selon les explications fournies par le juge.

Un geste immature et irresponsable, a qualifié le juge Raoul Poirier pour expliquer sa sentence aussi justifiée par un rapport présentiel défavorable à l'accusé et une lourde feuille de route. Le subterfuge avait été mis à jour par des gardiens de prison. Michel Larue était passé à des aveux qui avaient entraîné les autres arrestations, dont celle de Luc Thibault, qui a plaidé coupable.

INCENDIE CRIMINEL CHEZ MOE

Yannick Langlois devra se racheter dans la communauté

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — L'accusé dans l'affaire de l'incendie criminel du resto-bar Chez Moe, de Mont-Joli, Yannick Langlois, a évité la prison ferme hier au palais de justice de Rimouski.

Le juge Raoul Poirier se basant, entre autres, sur un jugement de la Cour suprême du Canada et le profil social de l'accusé, a condamné l'homme à deux ans, moins un jour, à purger dans la collectivité. La Couronne avait réclamé deux ans de prison ferme, moins un jour, pour cet événement survenu le 25 juin.

La défense, représentée par M^{re} Richard Guay était satisfaite de cette décision. « Le rapport couvrait bien des aspects du rapport présentiel. Le point qui a aussi été important pour le juge, c'est qu'une peine de détention n'aurait apporté aucune réparation aux victimes qui ont tout perdu. »

Le 21 septembre, Langlois, sans antécédent judiciaire, avait plaidé coupable à une accusation d'incendie criminel. L'appât du gain aurait été le motif principal de ce geste qui a dégénéré en conflagration.

Pendant la première année de sa peine, il devra demeurer chez lui, sauf pour poursuivre ses études en administration à l'Université du Québec à Rimouski, pour tra-

vailer ou recevoir des soins médicaux. Une fois par semaine, pendant deux heures, Langlois pourra sortir pour des raisons personnelles.

Il devra aussi garder la paix et effectuer 240 heures de travaux communautaires au cours des 18 premiers mois d'une ordonnance de probation de trois ans. Pendant deux ans, il lui sera interdit de se retrouver dans des débits de boisson, sauf les restaurants pour y consommer un repas. Aucune arme à feu ne pourra être en sa possession au cours des dix prochaines années.

Un rapport présentiel favorable montrant aucun risque de récidive, les regrets de l'accusé, des poursuites possibles au civil pour les dommages causés et la collaboration de Langlois avec les policiers ont aussi joué en sa faveur.

Yannick Langlois était venu témoigner lors des représentations sur sentence pour dire qu'il voulait récupérer de ce qui reste de sa vie pour sa carrière en administration, reconnaissant que rien ne sera facile avec un dossier criminel.

Lors de l'enquête préliminaire de Sébastien Verreault, accusé d'incendie criminel, de complot et de fraude dans cette affaire, Yannick Langlois était venu décrire le contexte qui avait amené Verreault à lui faire à une offre de 10 000 \$ pour incendier le resto-bar qui prenait trop de son temps.

L'incendie allumé par Yannick Langlois a complètement détruit un complexe commercial et des édifices à logements au centre-ville de Mont-Joli estimés à 2 M \$, sans faire de victime.

Du mercredi 21 au dimanche 25 février

Le plus grand Salon du genre dans l'Est du Québec. Le rendez-vous par excellence pour rencontrer tous les spécialistes de la rénovation et de la construction.

À NE PAS MANQUER:

- La Société d'arthrite de Québec présente un chez-soi adapté
- Un chalet sous les arbres: Le Montagnard
- La Scène du design présentée par la Galerie du Meuble (conférences)
- Gaz Métropolitain présente L'ESPACE LOFT à Québec
- Une suite et pourquoi pas!
- La terrasse Desjardins (ateliers d'information)
- Thym! Les cuisines (ateliers et dégustations)
- Le Confort au premier plan, signé Sommeil Davantage



Tout est là!

Impossible de rester en plan!



EXPOhabitat 2001

Centre de foires

Une collaboration de la



AU CŒUR DE L'HABITATION Canada



PTVA

LE SOLEIL



	LA TERRASSE DESJARDINS	THYM! LES CUISINES	SCÈNE DE LA GALERIE DU MEUBLE
12 h	Agrandir par l'intérieur: oui c'est possible!	Préparation d'un pesto	
13 h	Agrandissement et abondance de fenêtres: compromis et alternatives	Cuisine ensoleillée	La micro-déco: comment maximiser un espace
14 h	Rénover sans vous serrer la ceinture	Dégustation du pesto	Présentation de l'unique pierre Dufferin avec ses nouveautés Cachet antique assuré
15 h	Agrandissement et abondance de fenêtres: compromis et alternatives	La culture des fines herbes	Perspectives visuelles sur le Vieux-Québec
16 h	Agrandissement et abondance de fenêtres: compromis et alternatives	La culture des fleurs comestibles	Les nouvelles tendances: rouleaux, tissus, éclairage, lignes
17 h	Aménager son sous-sol: une intervention économique et rentable	La culture des fines herbes	La micro-déco: comment maximiser un espace
19 h	Rénover sans vous serrer la ceinture	Centre de table: fleurs et fruits	Présentation de l'unique pierre Dufferin avec ses nouveautés Cachet antique assuré
20 h	Agrandir par l'intérieur: oui c'est possible!	Une création personnalisée: panier, vase, poterie, etc.	Changer de maison sans déménager

HEURES D'OUVERTURE*

Le Salon et la Maison EXPO habitat sont ouverts aux mêmes heures.

(La maison est située au 3069, rue du Verger, Verger-sur-le-Lac, Saint-Augustin-de-Desmaures)

Le samedi 24 février.....10 h à 22 h

Le dimanche 25 février.....10 h à 18 h

Prévoir près de 3 heures pour la visite du Salon

* La billetterie fermera ses portes 1 heure avant la fermeture du Salon.

TARIFICATION

Adultes.....95 (taxes incluses)

55 ans et plus.....75 (taxes incluses)

Étudiants.....75 (taxes incluses)

12 ans et moins.....Gratuit

(accompagné d'un adulte)

INFORMATION

APCHQ - Région de Québec

Téléphone: (418) 682-3353

Jusqu'à demain

ON CERCHE UN FOYER

Un répit pour les familles

La chronique de cette semaine se veut une rétrospective des sujets les plus souvent abordés et pour lesquels nous accusons toujours une pénurie de ressources.

En effet, même si nous parvenons à répondre à la majorité des demandes qui nous sont acheminées, d'autres viennent prendre le relais, de telle sorte que nous sommes constamment à la recherche de famille d'accueil.

Il en va ainsi pour les fratries mixtes qui rendent le recrutement plus difficile, compte tenu de l'espace requis. Nous en démontrons actuellement deux en attente, dont l'une comprend un garçon de 3 ans 1/2 et sa sœur de 9 ans, alors que nous retrouvons dans l'autre une fillette de 2 ans 1/2. Pour l'une et l'autre de ces fratries, il s'avère capital que ces enfants soient maintenus ensemble malgré le retrait familial que nous avons dû effectuer.

Et puis, il y a les demandes de répit qui permettent à des parents ou à d'autres familles d'accueil de reprendre leur souffle et ainsi, de poursuivre leur engagement auprès de leurs enfants, ou de ceux que nous leur avons confiés.

Les jeunes concernés sont d'abord des jumeaux de 2 ans 1/2 pour lesquels cette mesure est nécessaire 2 jours par semaine et un garçon de 13 ans pour qui le répit doit s'effectuer à raison d'une fin de semaine par mois.

DIFFICULTÉS

Les derniers et non les moindres, sept garçons âgés entre 6 et 17 ans et qui requièrent des services de réadaptation. Certains d'entre eux présentent des difficultés au plan social et dans leurs apprentissages scolaires en raison d'un problème d'hyperactivité.

D'autres ont développé une image négative d'eux-mêmes et recherchent l'attention en adoptant des comportements dérangeants à travers lesquels ils testent l'intérêt qu'on leur témoigne.

Si vous pensez être en mesure de donner un coup de main à l'un ou l'autre de ces jeunes, contactez-nous en demandant: La Coordination des ressources, Centre jeunesse de Québec (418) 661-6951, poste 1302.

20

I II EV 23456

*Taux de l'Épargne rachetable de 14 mois, sujet à changement sans préavis lorsque ce placement est jumelé à une Épargne à terme Gestion active de 5 ans. Les primes sont non cumulatives. Offre d'une durée limitée pour un investissement minimal de 10 000 \$. Autres DUOS offerts pour un investissement minimal de 5 000 \$.

REER Desjardins

Mon argent travaille pour mon avenir.

Offrez-vous rendement et souplesse! Le DUO REER Desjardins combine le potentiel de rendement supérieur des marchés internationaux de l'Épargne à terme Gestion active et un taux exceptionnel garanti sur une Épargne rachetable. Cette dernière peut être réinvestie en tout temps pour profiter des occasions du marché. Demandez tous les détails à votre conseiller Desjardins.

6,50%*

www.desjardins.com
1 800 CAISSES



Pas d'intervention sur le zonage de Saint-Romuald

Le comité de transition de la nouvelle ville de Lévis respectera les changements amorcés par la MRC

PIERRE PELCHAT
PPelchat@lesoleil.com

■ LÉVIS — Le comité de transition de la nouvelle ville de Lévis ne bloquera pas les modifications au zonage commercial que se propose de faire la MRC des Chutes-de-la-Chaudière.

C'est ce qu'a affirmé, hier, au cours d'un entretien téléphonique, le président du comité de transition, Majella St-Pierre. « Nous n'avons aucune autorité sur cette question. Cela revient aux élus en place. Notre seul pouvoir d'intervention porte sur des décisions des villes qui ont un impact financier au-delà du 31 décembre 2001 », a-t-il expliqué.

Il y a quelques jours, l'ex-candidat à la mairie de Saint-Romuald en 1999, Bernard Carrier, avait demandé au comité de transition d'empêcher les élus de la MRC de modifier le zonage commercial afin de permettre l'implantation d'un Canadian Tire sur la 4^e Avenue à Saint-Romuald.

Mardi dernier, malgré l'opposition de promoteurs immobiliers et de propriétaires de terrains à la tête des ponts, les maires et autres conseillers municipaux présents au conseil de la MRC ont décidé d'enclencher le processus de modification devant conduire à la perte d'exclusivité du secteur à la tête des ponts, en ce qui concerne l'implantation des grandes surfaces commerciales. Les élus répondaient ainsi à une requête en ce sens de la société Irving qui souhaite vendre un terrain qu'elle possède sur la 4^e Avenue à Canadian Tire.

Depuis 13 ans, la réglementation de la MRC interdit l'établissement de gran-

des surfaces à l'extérieur du secteur à la tête des ponts. Or, la 4^e Avenue à Saint-Romuald, précisément à la sortie 318 de l'autoroute 20, ne fait pas partie du secteur protégé de la tête des ponts.

Par ailleurs, M. St-Pierre a indiqué qu'il n'était pas question de modifier les limites des trois arrondissements définies dans la loi 170. « Il n'est pas question non plus d'ajustements mineurs en vue de l'élection de novembre. Nous nous en tiendrons à la loi. Il sera toujours possible de modifier les limites des districts lors d'une prochaine élection », a-t-il ajouté.

D'autre part, le comité de transition enclenchera, la semaine prochaine, le processus devant conduire à la nomination du directeur général de la nouvelle ville de Lévis. Cela débutera par un ap-

pel de candidatures auprès des cadres supérieurs des dix villes actuelles sur la Rive-Sud.

Le comité a fait appel au Service d'évaluation des compétences de l'Éco-

le nationale d'administration publique (ENAP) pour choisir le premier directeur général de la nouvelle ville de Lévis. La nomination du directeur général devrait être confirmée à la mi-avril.

Amorce d'un processus en vue de nommer le dg de Lévis

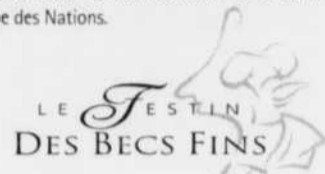


Les coprésidents d'honneur, Louise Dussaut et Jean Lamy, le chef Mario Martel et des représentants des jeunes chefs, des Marmitons de Québec et de l'Équipe culinaire de Québec.

Souper gastronomique

Le Centre de diffusion de théâtre jeunesse Les Gros Becs organise un souper bénéfice, préparé par des jeunes de 9 à 12 ans, en compagnie du réputé chef Mario Martel, des Marmitons de Québec et de l'Équipe culinaire de Québec en compétition à la Coupe des Nations.

Lors de ce souper gastronomique, coprésidé par la comédienne Louise Dussaut et Jean Lamy de Samson Bélair Deloitte & Touche, un hommage sera rendu aux comédiens qui ont nourri notre imaginaire d'enfant et sera animé par les compagnies de théâtre oeuvrant avec Les Gros Becs. Ce sera l'occasion de savourer en grande première des plats en compétition à la Coupe des Nations.



Au profit du Centre de diffusion de théâtre jeunesse Les Gros Becs

Le 4 mars prochain à 18 heures

Au Radisson Hôtel Québec Centre 690, boulevard René-Levesque Est Québec (Québec)

Prix du billet: 100 \$

RÉSERVEZ VOTRE PLACE : (418) 522-7880

En collaboration avec :



- Fumoir Grizzly
- Charcuterie La Tour Eiffel
- L'Équipe culinaire de Québec
- Le Centre de formation professionnel du Trait-Carré
- Les Marmitons de Québec
- La Revue HRI
- Les Impressions Gauvin & Harbour
- Côté Larouche & Associé
- Via Rail Canada

Au moins un « brave » de Breakeyville aux élections de novembre



Le conseiller Jocelyn Olivier

PIERRE PELCHAT
PPelchat@lesoleil.com

LÉVIS — Les 4000 résidents de Breakeyville auront au moins un candidat de leur patelin à l'élection de novembre du premier conseil municipal de la nouvelle ville de Lévis.

Conseiller à Breakeyville depuis près de quatre ans, Jocelyn Olivier vient de confirmer qu'il sera sur les rangs à un poste de conseiller dans l'arrondissement de Chaudière-Est.

Fort de l'appui des cinq autres conseillers sortants de la municipalité, M. Olivier s'est dit ouvert à faire partie d'une équipe en vue de la campagne électorale. Toutefois, pour l'heure, il n'a pas eu de contact avec aucun des candidats possibles à la mairie de Lévis.

M. Olivier s'attend à ce que les citoyens de Breakeyville fassent tous partie du même district. Pour se conformer à la moyenne de 8000 résidents par district, il est à prévoir qu'un certain nombre de citoyens de Saint-Jean-Chrysostome ou de Charny soient inclus dans ce district.

Ce n'est qu'à la fin d'avril que le comité de transition de la nouvelle ville fera ses recommandations à la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, sur les limites territoriales des nouveaux districts.

Dans l'arrondissement de Chaudière-Est, qui comprend Breakeyville, Saint-Jean-Chrysostome, Charny et Saint-Romuald, on comptera cinq districts ou quartiers. Présentement, les populations de ces villes sont représentées par quatre maires et 24 conseillers municipaux.

Par ailleurs, la mairesse de Saint-Jean-Chrysostome, Danielle Roy-Marinelli et le maire de Charny, Alain Lemaire, n'ont pas écarté la possibilité de se joindre au maire de Lévis, Jean Garon, en vue de la prochaine élection.

Il s'agit d'une possibilité parmi d'autres. M^{me} Roy-Marinelli jongle toujours avec celle d'être candidate à la mairie ou encore de joindre une équipe autour du conseiller lévisien Gilles Lehouillier ou du maire de Saint-Étienne, Christian Jobin. C'est le même son de cloche du côté du maire de Charny. « Ce ne serait pas habile à ce moment-ci d'éliminer une possibilité », a-t-il confié.

Ce magasinage ou cette montée des enchères se terminera fort probablement d'ici quelques semaines. Les maires et conseillers municipaux qui ont fait partie de la Coalition Rive-Sud doivent convenir en mars de la formation ou non d'une équipe autour d'un seul candidat. Le maire Garon a également parlé cette échéance pour signifier la fin du magasinage des maires des Chutes-de-la-Chaudière.

LA SAISON DES ALLERGIES VOUS EFFRAIE?

Les médicaments en vente libre ne sont peut-être pas l'idéal. Des milliers de gens bénéficient tout l'été d'un soulagement prolongé des allergies au pollen d'arbres, herbes ou herbe à poux. Et ceci grâce aux traitements de courte durée, pré-saisonniers.

Pour plus de renseignements sur les vaccins pré-saisonniers, contactez votre spécialiste en allergie avant le début de la saison.



Allergy Therapeutics (Canada) Ltd.
www.allergy-therapeutics.com

GRANDE LIQUIDATION DE FÉVRIER

CÉRAMIQUE

Céramique 8 x 8 à plancher et à mur 8 x 10 pour agencement **88¢ pc**

PRÉLART

Liquidation des grandes marques en magasin. Mannington, Domco, Gerfloor Régulier 9,99 \$ à 34 \$ **4,89* à 15,99* vc**

CARPETTE

NOUVEAUTÉ Exklusivité ClubDécor Insertion imitation sisal. Régulier 199,99 \$ **99,99*** Format 4 x 6

CHEMIN DE PASSAGE

Sur tous les chemins de passages **15%***

TAPIS

Le plus vaste choix en stock de tapis berbère au Québec

Tapis résidentiel 3 pour 1 à partir de **17,99* vc**
Tapis commercial à partir de **4,89* vc**

STORE

Fabrication de stores verticaux pendant que vous magasinez. Porte patio à partir de 29,99 \$

Toile en magasin **21,99***

LITERIE

Grande liquidation, douillette, ensemble de douillette, couvre-lit Toutes grandeurs et couleurs

ACHAT SPÉCIAL Régulier 179,99 \$ à 399,99 \$ **28,88* à 99,99***

LITERIE

Drap et housse de couette de qualité en percale, plusieurs modèles et couleurs **À PARTIR DE 57,02***

DRAP DE FLANELLE
Drap de flanelle Rég. 36,95 \$ à 75,99 \$ **16,95* à 26,95***

ACCESSOIRES
Accessoires de rideau **JUSQU'À 50%***

SERVIETTES
Toutes les serviettes en magasin à sacrifier **25%***

SALLE DE BAIN
Accessoires de salle de bain **50%***

CHOIX DE TISSU
Grand choix de tissus en magasin **50%***



NOUVEAU AUCUN AVANT MARS 2002 SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT

Si vous trouvez un meilleur prix pour le même produit dans n'importe quel autre magasin, Club Décor s'engage à vous rembourser la différence plus 10% de la différence. *Sur articles sélectionnés. **Détails en magasin.

- COUVRE-PLANCHER
- STORE
- LITERIE
- ACC. SALLE DE BAIN
- PAPIER PEINT
- PEINTURE

215, BOUL. HAMEL, VANIER (EN FACE DE L'HÔPITAL CHRIST-ROI)

681-6023

CLUBDÉCOR

Troubles mentaux pour la mère

■ QUÉBEC — La mère de famille de Sainte-Foy, accusée de tentative de meurtre sur sa fillette de neuf ans, n'aura pas à subir de procès. Se basant sur un rapport psychiatrique, le juge Hubert Couture n'a retenu aucune responsabilité criminelle contre l'accusée pour cause de troubles mentaux. La dame continuera à recevoir des soins psychiatriques. Son sort a été confié à ce qui s'appelle la commission d'examen. L'organisme décidera à quel moment la dame sera jugée apte à réintégrer la société. Le drame qui a conduit la mère devant les tribunaux est survenu le samedi matin, 9 décembre. Les policiers de Sainte-Foy ont reçu un appel d'urgence d'une fillette de 12 ans en crise, disant que sa mère était en train d'étouffer sa petite sœur. La mère faisait aussi face à l'accusation d'avoir conseillé à sa fille aînée de la tuer ainsi que sa petite sœur. G.B.

Accusé 38 ans plus tard

■ QUÉBEC — Un homme de 70 ans doit faire face à la justice pour des actes commis il y a 38 ans. Le septuagénaire est accusé d'attentat à la pudeur sur ses trois filles qui étaient d'âge mineur au moment des gestes commis. Le père aurait fait des jeux sexuels avec une de ses filles en 1963 et 1964, sur une autre entre 1966 et 1976, et sur la troisième entre 1976 et 1981. L'un des jeux consistait à bander les yeux des enfants en leur disant que papa leur ferait toucher à quelque chose de gros. Deux accusations pour ces présumés événements ont été portées au début de 1995. Mais les présumées victimes refusant de témoigner contre leur père, le ministère public avait retiré les accusations. À la suite d'un long processus psychologique, les trois filles auraient pardonné à leur père, ce qui explique leur refus de témoigner. Le ministère public, et non les trois sœurs, est le plaignant cette fois. G.B.

Petits vols, peine sévère

■ QUÉBEC — Un an de prison pour deux vols à l'étalage peut sembler une peine sévère. Sauf que Pierre Jacob, 33 ans, n'en est pas à ses premiers délits. Vingt et un antécédents de vol, a noté le juge Hubert Couture avant de rendre sa sentence. En plus, Jacob, qui habite Val-Bélair, ne semble pas comprendre le sens des mots garder la paix et avoir une bonne conduite lorsqu'il est remis en liberté en attendant un procès. En juillet, l'accusé se fait prendre en tentant de voler quatre bouteilles de vin et un sac de popcorn dans un supermarché. Il comparait et est remis en liberté. Sauf que huit jours plus tard, il est de retour au supermarché et tente, cette fois, de sortir sans payer deux grosses bouteilles de bière. Compte tenu du dossier de l'accusé, le juge considérait qu'une sentence exemplaire et dissuasive s'imposait. G.B.

Le voleur au parfum

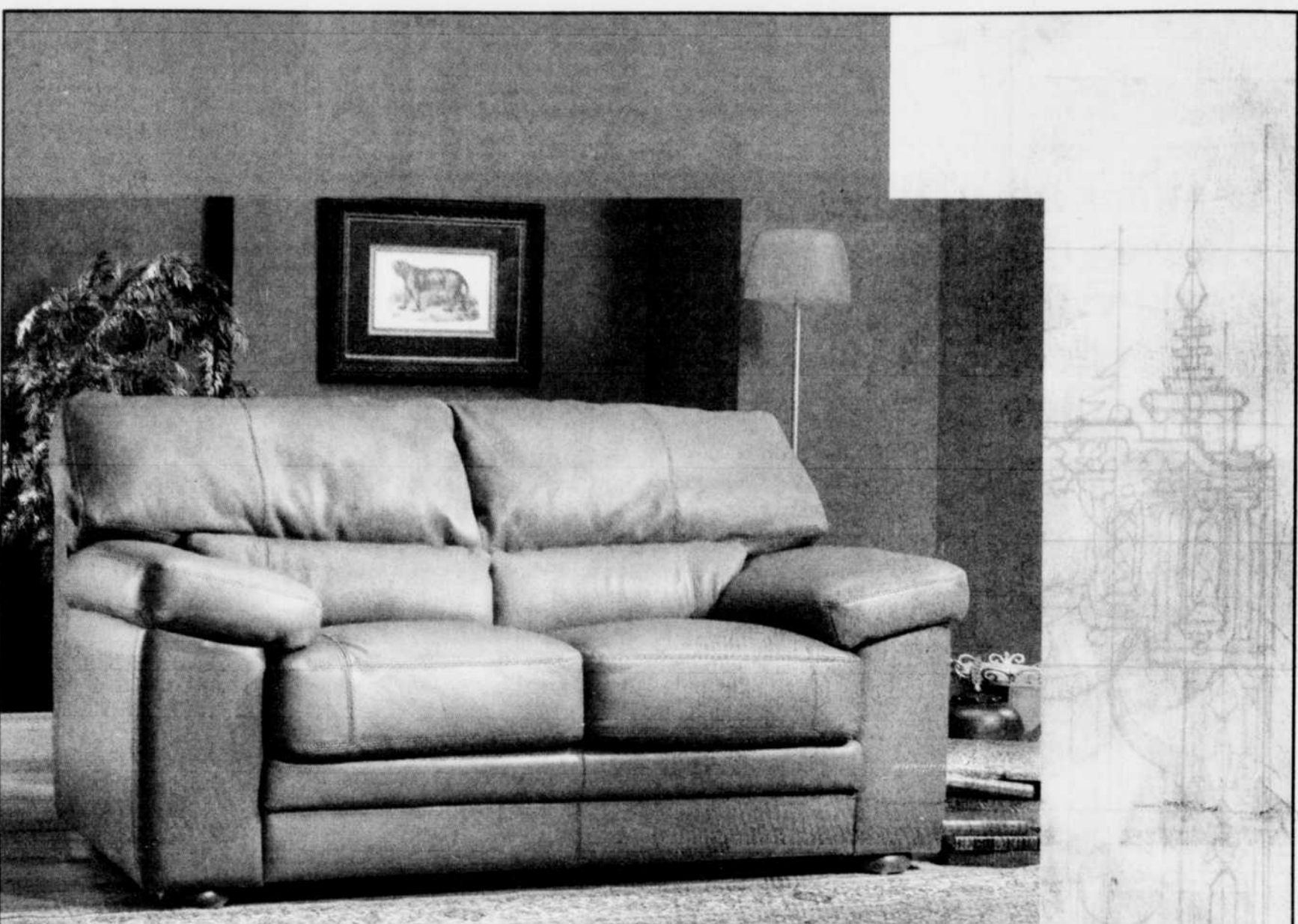
■ QUÉBEC — Quand on est assez grand pour boire, on est assez grand pour en assumer les conséquences. Voilà ce que le juge Hubert Couture a lancé à un jeune homme de 21 ans qui fait face à la justice à la suite d'une soirée un peu trop bien arrosée. Armand Sarie, de Saint-Nicolas, a reconnu sa culpabilité à deux accusations de méfait et à celle de vol. En juin, accompagné de deux amis dans un état d'ébriété tout aussi avancé, Sarie a brisé l'essuie-glace d'une voiture, puis a brisé la vitre latérale d'une autre, une BMW. À l'intérieur de la voiture, il a volé une bouteille de parfum d'une valeur de 145\$. Les événements se sont déroulés rue Taché, à Québec. Appelés sur les lieux, les policiers ont vite arrêté les fêtards quelques coins de rue plus loin. L'odeur du parfum les a trahis. Sarie devra rembourser 245\$ à une des victimes, et devra effectuer 30 heures de travaux communautaires. S'ajoute une sentence suspendue de deux ans, période pendant laquelle l'accusé doit avoir une conduite exemplaire, sinon le magistrat peut ajouter à la sentence. G.B.



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Ministre et futures députées

■ La ministre de la Justice et députée de Lévis, Linda Goupil, a rencontré, hier, deux élèves de 6^e année de l'école Belleau à Saint-Henri de Lévis qui souhaitent être députée de Lévis au 5^e Parlement écolier à l'Assemblée nationale. Prochainement, le choix se fera entre Mélissa Labonté et Isabelle Longchamps. Lors de sa visite, M^{me} Goupil a pu prendre connaissance de deux projets de loi préparés par les élèves des classes de 6^e année de l'école Belleau. L'un porte sur l'obligation pour les écoles primaires d'instaurer le port obligatoire du casque protecteur pour certaines activités sportives à risques et l'autre établit le vouvoiement obligatoire à l'école primaire. P.P.



*Tant de différence
et d'élégance...*

**SIGNATURE
MAURICE
TANGUAY**

Commencez à payer en août 2001*

Québec
7200, Armand-Viau
(418) 845.5050
1 800 826.4829

Chicoutimi
1990, boul. Talbot
(418) 698.4411
1 800 363.4711

Lévis
(Complexe Maurice Tanguay)
5790, boul. Étienne-Dallaire
(418) 835.9111

*Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Ne payez que les taxes. Cartes de crédit acceptées.

ROUGE ET OR VOLLEYBALL

SSQ GÉNÉRALE
LA FORCE DU GROUPE
AU SERVICE DE L'INDIVIDU

UNIVERSITÉ LAVAL

LE SOLEIL GROUPE FINANCIER
BANQUE ROYALE

Le en route vers le championnat canadien

FINALES PROVINCIALES CE WEEK-END AU PEPS

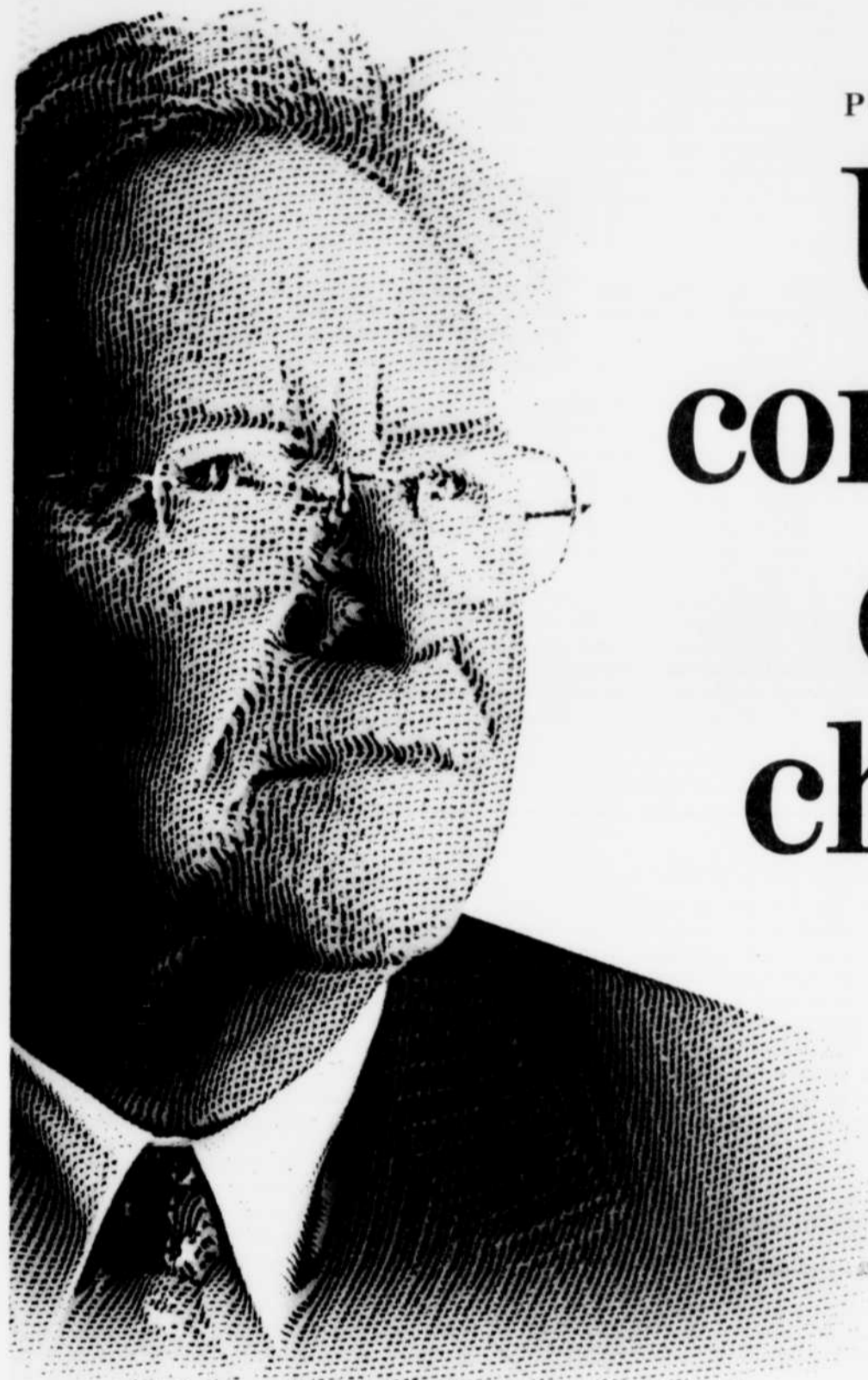
SAMEDI 18h **SHERBROOKE vs ROUGE ET OR (F)**
SAMEDI 20h **MONTREAL vs ROUGE ET OR (M)**
DIMANCHE 13h **SHERBROOKE vs ROUGE ET OR (F)** (si nécessaire)
DIMANCHE 15h **MONTREAL vs ROUGE ET OR (M)** (si nécessaire)

www.rougeetor.ulaval.ca

CONTEXTE

PORTRAITS

Un combat de chefs



Jean-Paul L'Allier se bat pour la ville de ses rêves

Andrée Boucher s'en va-t-en-guerre avec « sa » gang



Anne-Marie Voisard

AMVoisard@lesoleil.com

Une personne avertie en vaut deux. Mais oublions cette mise en garde, dont la paternité est attribuée à l'ancien ministre Bona Arsenault, pour nous concentrer sur le personnage qui nous ouvre la porte de son bureau. Jean-Paul L'Allier est tout sourire. Impeccable. Le rouge de la cravate s'accorde avec le gris des cheveux frais coiffés, légèrement ondulés. De face, de profil, le photographe pourra le prendre sous tous les angles. Sauf de dos, parce qu'il ne veut pas avoir l'air d'un gars qui s'en va. Alors que, bien sûr, c'est tout le contraire. Il avait choisi de se retirer, mais il reste, motivé qu'il est, dit-il, par « la construction de la ville nouvelle ».

■ QUÉBEC — Cabinet de M. le maire de Québec, un peu après 9 h. Le téléphone sonne. Au bout du fil, un ami de longue date, Jean Lemay, prononce la phrase suivante qui sied bien, dit-il, à Jean-Paul L'Allier: « Un maire, c'est comme un porc-épic. Ça mord pas. Mais mords pas ça. »

Aussi avons-nous cru que le moment était particulièrement bien choisi pour aller chez lui, dans sa maison de Sainte-Pétronille, à l'île d'Orléans, « extrêmement agréable », d'après sa femme, Johanne Mongeau. À la rigueur, si le temps avait manqué, nous aurions pu être reçus à son condo du Vieux-Québec. Mais non. Pas question. La vie privée de Jean-Paul L'Allier, c'est sacré. Baissez la garde et « les gens choisissent vos pyjamas ». Même dans son bureau de l'hôtel de ville, il a appris à se méfier. Lors d'une journée d'accueil, quelqu'un a volé six pièces de son jeu d'échec. Le jeu amputé reste là, sur une table. Il le montre.

Voir L'ALLIER en A 18 ►

AUTRE TEXTE

□ Un homme cultivé qui regarde la banlieue de haut Page A 18



Monique Giguère

MGiguere@lesoleil.com

À 24 h, mercredi, de l'annonce de sa candidature au Domaine Maizerets, Andrée Boucher rayonnait comme une gemme dans son tailleur fuchsia signé Yves Saint-Laurent. Heureuse. Chaleureuse. Généreuse. Sûre d'elle. « Depuis l'âge de 10 ans, la ville me fascine. Me hante. J'habite la ville et la ville m'habite. Ça fait 30 ans que je fais de la politique municipale. Que je laboure. Que je bourlingue. Je connais mon métier. Est-ce qu'on peut refuser une rencontre avec le destin? », demande-t-elle en entrevue au SOLEIL.

■ SAINTE-FOY — Andrée Boucher, alias mademoiselle Plamondon, la jeune maîtresse de 9^e B à l'École supérieure de Sainte-Foy, chausse du 7 2A. Mais les grosses pointures ne lui font pas peur. Avec sa gang de « petits maires » chevronnés et son fan club familial, elle est prête à sauter dans les bottes de première mairesse de la grande ville unifiée de Québec.

La mairesse de Sainte-Foy, qui prend la tête du parti qui fera la lutte à Jean-Paul L'Allier, se targue d'une solide amitié avec les Ralph Mercier, Jacques Langlois, Claude Beaudoin. Toute la brochette des maires de banlieue. « Durant la campagne antifusion, on tirait chacun nos charrettes. C'est normal. Mais on se connaît depuis si longtemps. On a beaucoup de respect et d'amitié les uns pour les autres. C'est MA gang! Vous savez pas le plaisir qu'on a à travailler ensemble. Je les aime

Voir BOUCHER en A 18 ►

AUTRE TEXTE

□ Une Margaret Thatcher qui brille dans l'opposition Page A 18

Spéciaux valides les samedi 24, dimanche 25 et lundi 26 février 2001, dans toutes nos succursales. Ouvert 7 jours, 7 soirs de 9h à 21h.

Brocoli
de la Californie

Grosceur #18
Catégorie no 1

87¢ chacun

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Le JARDIN MOBILE

Tomates rouges
importées
préemballées

Grosceur 5x6
Catégorie no 1
2,14\$ / kg

97¢ la livre

Tangelos «Minneola»
de la Californie

Grosceur #150
Catégorie no 1
2,14\$ / kg

97¢ la livre

Champignons frais entiers
BLANCS
de l'Ontario

Catégorie no 1
Contenant de 227 g

97¢ le contenant

Pommes «Royal Gala»
de Washington

Grosceur #113
Catégorie no 1
2,14\$ / kg

97¢ la livre

Laitue frisée verte
de la Californie

Grosceur #24
Catégorie no 1

97¢ chacune

Les spéciaux sont en vigueur dans toutes nos succursales jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement.

L'ALLIER

« Oui, oui... je me réfléchis »

Suite de la A 17

« Dans la zone privée, c'est là que je trouve mon oxygène d'équilibre », continue le maire, pour qui « la vie familiale est importante ». Simon, son aîné du deuxième lit, aura 18 ans dans quelques jours ; il ne veut pas qu'on donne la date. À son avis, ça ne regarde pas le public. Sa femme Johanne, qui est directrice des communications au Salon du livre de Québec, est plus volubile là-dessus. Simon étudie au collège Garneau. Marc-Antoine, 15 ans, est inscrit en sport-études à la Camaradière, une école secondaire publique de la commission scolaire de la Capitale. Il pratique la natation, prend part à des compétitions. « Pourvu que ses garçons soient heureux », observe la maman, leur père l'est aussi. »

Jean-Paul L'Allier a deux autres fils, nés d'un premier mariage. Le cadet, Jean-Christophe, qui tient l'auberge Sur les pendents, à Saint-Pierre, a hérité des scrupules paternels à aller au-delà de la sphère publique. « Ce que vous savez, c'est correct. Le reste, c'est de la famille », a-t-il dit avant de racrocher. D'un coup sec. Ce qu'on sait ? Eh bien ! Il est né et il a grandi dans le comté de Deux-Montagnes, d'où viennent son père et sa mère, Lise Lalonde. Il a fréquenté Brébeuf, comme son frère Benoît, puis a vécu ensuite un temps à Bruxelles, quand Jean-Paul L'Allier y fut délégué général du Québec, au début des années 80. Avant d'ouvrir son auberge à l'île d'Orléans, il y a trois ans, il avait fait ses armes dans la restauration chez Serge Bruyère. Grâce à lui, le maire est grand-père d'un petit-fils de six ans, Hubert.

Benoît, l'aîné est chercheur à l'émission *Salut Bonjour week-end* de TVA. Dans son cas, il s'agit d'une deuxième carrière. Il a commencé comme musicien, « bassiste pendant plusieurs années » dans des groupes, notamment avec Marie-Jo Thériault. Puis la vie dans les bars a fini par lui peser. Il a quitté Montréal pour Québec et s'est dirigé en communications à l'Université Laval.

Que retient-il du paternel ? « Il nous a enseigné les bonnes valeurs. Le goût du travail bien fait. Le respect des gens de métier. » Parlant de son propre père, boulanger, « le pain était sa vie », Jean-Paul L'Allier dit qu'il lui a appris « la recherche de la qualité ». Au caricaturiste du Soleil qui le représente devant un miroir « L'Allier réfléchit. Oui, oui... je me réfléchis », il répond : « Je ne pense pas être vaniteux. Je suis fier. » L'ancien ministre Denis de Belleval a une façon imagée de décrire ce trait de personnalité : « Il vise plus haut que le ras des pâquerettes. » Les deux hommes se sont connus en 1968, lors de la création de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, que Jean-Paul L'Allier a contribué à mettre sur pied. Ils se sont suivis jusqu'à la ville de Québec, où M. de Belleval fut pendant cinq ans directeur général. « Il a du caractère Jean-Paul. Sur le coup, il peut se fâcher, avoir la dent dure ».

Claude Bédard, encore un dont l'amitié part de loin, puise dans l'astrologie pour expliquer le tempérament du maire. « C'est un lion. Il rugit. »

Date de naissance : 12 août 1938. Tel le roi de la jungle : « Beaucoup de panache. Généreux. Noble. Volontaire. » Directeur des communications à la Délégation du Québec à Paris, c'est le poste qu'occupait Claude Bédard, lorsque Jean-Paul L'Allier est arrivé à Bruxelles avec Johanne Mongeau, et s'y est marié. « Je lui ai même servi de père », rappelle-t-il. Le couple s'était rencontré à Montréal, aux Jeux olympiques. Johanne Mongeau travaillait comme attachée de Gilles Loisel (parrain de Marc-Antoine). Elle avait 21 ans. Jean-Paul L'Allier était ministre des Affaires culturelles.

Les amis, pour le maire, ça compte. « J'en ai besoin. » Toujours il en a été ainsi, depuis le séminaire de Sainte-Thérèse (cégep Lionel-Groulx) et l'université d'Ottawa, où Paul Tellier, président du CN, était son confrère en droit. Le futur maire jouait chez lui les baby-sitters. Il préparait aussi les spaghettis, qu'on trouvait bons, dit-il. Claude Bédard en remet. « C'est un excellent cuisinier. » Pour rester au temps des études, notons que ses succès le mettaient candidat pour une bourse Rhodes... « s'il n'avait pas choisi de se marier ». C'est Jean Lemay, vice-président de la firme d'ingénieurs BPR, qui rapporte le fait. Jean-Paul L'Allier acquiesce, mais prend soin de préciser : « C'est pas important dans ma vie. »

CEUX QUI LUI VEULENT DU BIEN

Fidélité aux amis. L'acteur Paul Hébert, le peintre Benoît Côté et d'autres comme Jean Lemay. « Je lui ai parlé encore hier », dit ce dernier, qui compte parmi ses proches depuis qu'il fut son attaché de presse au ministère des Communications. « Un homme de contenu, bon communicateur en plus, doué d'une plume extraordinaire. » Même son de cloche de la part de Louis Dussault, qui a œuvré au protocole avant de devenir conseiller aux Internationaux du sport de Montréal. « Un art oratoire qui n'est pas commun. Facilité de contacts avec les visiteurs étrangers. Je l'admire. » Les compliments fusent. Ailleurs, c'est l'imagination, la culture qui retiennent l'attention. « Inventif, innovateur, il déborde d'idées », remarque Denis de Belleval. Mais « quand Jean-Paul

a une idée, il faut de bons arguments pour l'en faire changer », dit sa femme. « Des fois, il faut le forcer un petit peu à écouter », constate Denis de Belleval. « Bourreau de travail. Je ne vous annonce rien. » C'est Johanne Mongeau qui revient, mais tout le monde s'entend là-dessus, comme aussi sur le caractère impulsif du maire et ses explosions de colère.

« À 62 ans, ce serait stupide de ne pas l'admettre », avoue Jean-Paul L'Allier, qui ne garde toutefois pas rancune. Au risque de le voir se fâcher encore une fois, peut-on, avant de quitter, revenir sur son île d'Orléans ? Ça l'agace. « Comme si respirer l'air de l'autre côté du pont », soupire-t-il, avait quelque chose de particulier. Mais oui, l'île échappe aux fusions municipales et conserve ses six paroisses intactes comme aux temps anciens. « Je n'ai jamais pris position sur ces débats. C'est là qu'est ma vie privée », tranche le maire de Québec.

Beaucoup de panache, généreux, noble, et volontaire

BOUCHER

« Je mesure bien mes capacités »

Suite de la A 17

et j'ai besoin d'eux. Oui, y compris Émile Loranger. On se dit des bêtises, on se colletaille, c'est l'un ! On reste copains. »

Déménagée en banlieue de Québec à l'âge de quatre ans, Andrée Boucher a vu le petit village de Sainte-Foy se développer sous ses yeux. « Quatre fois par jour, je voyageais de la maison, route de l'Église, à Jésus-Marie. J'ai vu naître les premiers développements domiciliaires. Les arbres qu'on abattait, ça me fatiguait. Les stations-service aussi, qui poussaient partout au coin des rues. Mais ça me fascinait et ça n'a jamais cessé », répète inlassablement la mairesse qui avoue mal résister à la tentation de jeter un coup d'œil indiscret le soir, dans les chaumières, pour voir comment vivent les gens.

Pour Andrée Boucher, diriger une ville de 75 000 habitants ou de 500 000, c'est gérer les mêmes problèmes, la voirie, les loisirs, le compte de taxes, la police, les services. « Mon assurance devant le défi que représente la ville de Québec me vient de mon expérience et de mon travail, dit-elle. Je mesure bien mes capacités et j'aborde ça avec beaucoup d'humilité. »

La première chose qu'elle s'imposera si elle accède à la mairie de Québec, c'est ce qu'elle appelle l'inventaire. « Je vais parler aux employés, aux chefs syndicaux, aux cadres. Ensuite, je ferai la tournée des terres, des bâtiments, des parcs, de tout ce qui existe. Je veux qu'on m'explique tout », confie-t-elle avec enthousiasme. Mais pas question pour Andrée Boucher de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. « Il faut d'abord être élue. »

Du même souffle, elle enchaîne : « C'est presque irréaliste ce qui arrive. L'idée de devenir mairesse de Québec ne m'a jamais effleurée. Je n'ai jamais pensé que les villes seraient fusionnées. Je n'ai jamais eu de plan de carrière. Tout ce qui compte pour moi, c'est le citoyen. »

VAS-Y, MAMAN !

Et il s'est écoulé un bon mois entre l'adoption de la loi 170 et la décision d'Andrée Boucher de sauter dans l'arène. « Le 20 décembre, la terre s'est effondrée sous mes pieds. J'ai pleuré à chaudes larmes. Tout le temps des Fêtes, j'ai joué à la grand-mère avec Antoine, François et mon grand Frédéric. C'est mon fils Bernard qui a lancé le débat. Et toute ma famille a dit : « Vas-y maman ! T'es faite pour exercer ce métier-là. T'as la préparation. T'as l'expérience. Tu dois ça au monde. » Tu peux pas dire non », laisse-t-elle tomber.

Le premier fan club d'Andrée Boucher, c'est sa famille. « S'il y a quelqu'un de compétent pour relever ce grand défi, c'est bien maman, s'exclame l'aînée France, avocate de formation et vice-présidente de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Ma mère est une femme de combat, bourrée d'énergie et de capacités. C'est une avant-gardiste. Une pionnière. Elle est plus apte que n'importe qui à occuper la mairie de Québec. »

France ne tarit pas d'éloges sur sa mère. « C'est un modèle pour nous. Une femme entière, franche.

Une maman affectueuse. Suffit de se promener avec elle dans la rue pour voir à quel point les gens l'aiment. On l'arrête, lui parle, la touche. Elle a fait sa marque dans le public. »

Et surtout, France a du plaisir avec sa mère. « Maman est comique. Elle est drôle. On rit tellement ensemble. Son sens de la répartie est extraordinaire. Quand on se réunit, la famille, il y a toujours place pour le jeu, le loisir, le rire. »

« Ma mère, c'est un joueur d'échecs, capable de prévoir les coups et de planifier à long terme, entonne à son tour depuis, Toronto Denis, le bébé de la famille, ex-journaliste à Radio-Canada et relationniste pour National, la boîte de relations publiques. À la ville de Québec, ça va être la main de fer dans le gant de velours, prédit-il. J'ai toujours cru que si elle était née une génération plus tard, elle aurait fait le meilleur premier ministre du Québec. La mairie de Québec n'est pas au-delà de ses capacités et de ses talents. Absolument pas ! »

Bernard abonde dans le même sens. Le saut politique de sa mère de Sainte-Foy à Québec, c'est la logique même. « Ça s'inscrit dans la continuité de son action. Les citoyens de Sainte-Foy vont devenir des citoyens de Québec. C'est le meilleur service qu'elle peut leur rendre que de brigrer les suffrages », lance le deuxième avocat de la famille spécialisé en droit commercial.

Le trait que Bernard admire le plus chez sa mère, c'est sa ténacité, sa persévérance. « L'événement qui m'a le plus marqué, c'est sa défaite creve-coeur en 1981 contre Louis-Marie Lavoie par une cinquantaine de voix. Nous étions tous au bord des larmes. C'est elle qui nous a dit : « C'est pas grave les enfants. On va recommencer. »

DE QUÉBEC À QUÉBEC

La mairie de Québec pour Andrée Boucher, c'est une façon de boucler la boucle. Née à Québec le 30 janvier 1937, elle a grandi jusqu'à quatre ans dans le Beau Manoir, coin Grande-Allée/des Érables. C'est encore à Québec, sur la patinoire du parc de l'Esplanade, qu'elle a rencontré Marc, son mari. Elle avait 18 ans. Il était étudiant en chirurgie dentaire à l'Université de Montréal.

« Je l'ai rencontré un mercredi soir, se souvient-elle. C'était la fin des vacances. Il lui restait quatre jours à Québec avant de retourner à Montréal et il m'a réservée pour les quatre soirs. Dans ma vie, ça toujours commencé à Québec. Et ça va peut-être finir à Québec. »

Fidèle à ses amitiés, Andrée Boucher a eu pendant 15 ans une amie d'enfance comme chef de cabinet, Marie Morin. Et c'est une de ses anciennes élèves, Denise Lajoie, qui occupe le bureau de secrétaire voisin du sien.

« J'aurais été très étonnée qu'elle ne se présente pas à la mairie de Québec. Le poste lui va comme un gant », commente Marie, qui décrit son amie comme une personne spéciale. « Elle n'est pas comme les autres, faut le dire. Un jour qu'elle est allée chez le coiffeur, elle est revenue toute changée, méconnaissable. Je lui ai dit : « Andrée, tu racontes à tout le monde que tu te peignes avec un clou ? Continue. C'est comme ça que t'es belle et c'est comme ça qu'on t'aime. »

Jean-Paul L'Allier : un homme cultivé qui regarde la banlieue de haut

MONIQUE GIGUÈRE
MGiguere@lesoleil.com

■ SAINTE-FOY — « Jean-Paul L'Allier a le style plus ministre que maire. J'ai de grands doutes qu'une ville composée aux deux tiers de banlieues l'intéresse vraiment. La banlieue et les banlieusards, on dirait que ça l'énerve, ça le tanne, ça l'assomme. »

Ce reproche mis à part, Andrée Boucher aime bien Jean-Paul L'Allier. « C'est un homme cultivé que j'estime, que je respecte, à qui je reconnais une grande compétence. C'est un fait qu'on a du plaisir à causer ensemble dans les réunions sociales. Ce n'est pas un politicien mesquin et il ne traîne pas de rancœur. » Suprême hommage, Andrée Boucher va jusqu'à sublimer une défaite contre un adversaire de la qualité de Jean-Paul L'Allier. « Perdre aux mains d'un bon candidat, c'est décevant. Mais pas humiliant, dit-elle. Perdre aux mains d'un twit, ça c'est désolant. »

La mairesse de Sainte-Foy se prépare à une chaude lutte, des échanges rudes, de prises de bec viriles pendant la campagne électorale. « M. L'Allier et moi, on mène deux barques différentes. Il a une vision de sa ville et il la porte bien. Il a des choses à dire et j'ai des choses à dire. Ça va discuter fort. Mais je crois que le ton va rester poli », espère-t-elle.

La plus grande qualité que reconnaît la mairesse Boucher au maire L'Allier, c'est sa capacité à passer à autre chose une fois la bataille terminée. « Il peut débattre avec acharnement. Il peut être virulent, même vitriolique. Mais il n'a pas de rancune. C'est beaucoup. C'est appréciable. »

À l'inverse, son plus grand défaut serait de s'emporter trop facilement. « Il est un peu soupe au lait et il est cinglant, constate-t-elle. Moi, au contraire, pour sortir de mes gonds, ça prend pratiquement une catastrophe. Il y a des années que je n'ai pas piqué une vraie colère. Je suis patiente, tenace, acharnée, cent fois sur le métier je remets mon ouvrage. Ça agace. »

Et la mairesse de revenir sur ce manque de goût du maire L'Allier pour la banlieue. « La banlieue n'a pas tout l'éclat de la capitale, recon-

naît-elle. Mais elle a du charme. Va falloir que M. L'Allier se force. Je dirais qu'il est plus loin de la banlieue que le maire Bourque. »

Andrée Boucher est consciente que la course à la mairie, c'est deux candidats et un seul siège. « L'un de nous deux va s'asseoir à côté. C'est fatal. Mais si je perds, je ne serai pas à ramasser à la petite cuiller. Je trouve cela extraordinaire pour une femme de ma génération d'avoir le privilège d'être candidate à la mairie de Québec. Et si on m'élit, je vais être ravie. Le choix appartient aux gens. Ils ne me doivent rien. »

Andrée P. Boucher ne se fait pas d'illusions. Elle sait que la lutte va être féroce. Surtout pour elle, une femme. « La politique, c'est un monde d'hommes, laisse-t-elle tomber. Il faut apprendre à encaisser les coups et apprendre à en donner. Mais j'ai la chance d'ouvrir de nouveaux chemins. D'être une pionnière aux côtés des Thérèse Casgrain, Claire Kirkland-Casgrain, Lise Payette. »

Si elle gagne, Andrée Boucher est convaincue que son équipe va faire un malheur. « Je n'ai aucun doute. On va être les meilleurs au monde. Je suis un leader, c'est vrai. Mais pas un dictateur. Si je ne savais pas travailler en équipe, il y a longtemps que je ne serais plus en politique municipale. Je ne suis pas le monstre qu'on décrit. La mairesse trouve qu'on a l'ostracisme facile pour les femmes en politique. « Un homme qui se choquo à du caractère. Une femme est hystérique. Faut vivre avec cela. »

Et si elle perd, Andrée Boucher, 64 ans, ne rentrera pas sagement dans ses terres. Elle réorientera sa carrière. « Je suis en santé. J'ai de l'énergie à revendre. Je verrai. Ça ne presse pas et ce n'est pas mon genre de réfléchir à quatre rangées de largeur. Les wagons d'un train passent un à la fois. »

Andrée Boucher : une « Margaret Thatcher » qui brille dans l'opposition

ANNE-MARIE VOISARD
AMVoisard@lesoleil.com

■ QUÉBEC — « M^{me} Boucher, c'est M^{me} Thatcher. Une femme d'autorité. Son objectif premier n'est pas de plaire, mais de faire. »

Jean-Paul L'Allier trace avec un plaisir évident le portrait de son adversaire à la mairie. D'abord a-t-il tenu à préciser : « Ce n'est pas une ennemie. Ça ne le sera jamais. » N'empêche ! Il se hâte d'affirmer que la mairesse de Sainte-Foy « scintille dans l'opposition ; c'est là, dit-il, qu'elle atteint son paroxysme d'impact visuel ». Plus loin, il glissera ceci, mine de rien, et sans plus d'explication : « C'est évident que ses comportements peuvent amener à sourire. »

Autre trait, d'après le maire. « Elle dit toujours ce qu'elle pense, mais ne pense pas toujours à ce qu'elle dit. » Encore s'agit-il, à son avis, d'un euphémisme. « Elle dit ce qu'elle pense, mais elle le dit de façon exagérée. » A

tout prendre, Jean-Paul L'Allier aime mieux ça que l'hypocrisie de quelqu'un qui nous joue dans le dos.

La façon qu'a Andrée Boucher de gérer dans le quotidien attire cette observation : « Elle voulait un hôtel de ville. Les gens n'ont pas voulu. Elle construit quand même. Et les gens l'ont réélue. » Son leadership en est un d'autorité. Il n'est pas rassembleur, juge le maire de Québec. À ce qu'il prétend, M^{me} Boucher a des adeptes, plus que des partisans. Des gens qui sont d'accord en partant. « Vous me suivez les p'tits gars ; je vais vous mener à la bonne place. »

Cela dit, Jean-Paul L'Allier reconnaît le sens de l'humour de la mairesse. « Derrière les coqs, il y a, note-t-il aussi, des personnes qui se respectent. »



Jean-Paul L'Allier et Andrée Boucher réunies pour un débat public sur les fusions, partagent ici un amusement certain.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur CLAUDE THIBODEAU

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

Le bien de « Mom » et celui des autres

On peut toujours rire ou s'indigner que Maurice Boucher pleure sur son pauvre sort de prisonnier. On peut aussi s'interroger sur les conditions de détention particulières du prévenu. Le cas de l'illustre « Mom » nous incite cependant à réfléchir sur l'équilibre entre les droits collectifs et les droits individuels dans notre société.

Les médias ont parlé abondamment, cette semaine, du « malheureux » présumé chef des Hell's Angels. Détenu dans une cellule isolée d'une aile inoccupée de la prison Tanguay, Mom s'ennuie. Il mange du chocolat et des chips, il fume, il s'entraîne moins, il engraisse, il parle des heures au téléphone, bref, il supporte mal l'isolement.

La direction carcérale devait bien s'y attendre. Lors de son premier procès, Boucher s'était aussi opposé à ses conditions de détention de reclus, en 1998. Ses avocats avaient poussé en vain l'affaire jusqu'à la Cour suprême. L'histoire se répète.

Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

Lundi, le juge Kevin Downs de la Cour supérieure devra décider si le transfert ou la fin de l'isolement de Boucher est nécessaire. Le juge devra déterminer si les conditions de détention sont inconstitutionnelles, nuisent à la santé mentale du prévenu et ainsi, compromettent son droit à une défense juste et entière, ou, au contraire, les conditions de détention particulières sont justifiées à cause justement du caractère particulier et unique du prévenu.

Le citoyen qui ignore les règles de droit trouve évidemment la situation aberrante. Imaginez les sans-abri, les personnes démunies qui n'ont pas trois repas par jour et les assistés qui grattent les fonds de tiroirs à la fin du mois et comparez-les à Maurice Boucher. Plusieurs d'entre eux changeraient bien de place quelque temps avec le pauvre Mom. L'isolement ? Il y a des milliers de personnes âgées au Québec dont les seuls contacts humains sont ceux avec le facteur et l'auxiliaire du CLSC. La détresse et la déprime ? Les familles des deux gardiens de prison assassinés et celles des innocentes victimes de la guerre entre Hell's et Rock Machine doivent en savoir beaucoup plus que le populaire motard sur le mal de vivre. Bien sûr chaque humain, détenu ou non, a droit à un traitement digne. Admettons qu'il y a pire trou et goulag que celui où se retrouve depuis octobre l'homme fort des Hell's.

Démagogie que tout cela ? Peut-être bien. Il est vrai que Maurice Boucher n'a pas encore été condamné. Il a été acquitté par un jury pour les meurtres prémédités des deux gardiens de prison Diane Lavigne et Pierre Rondeau. La Cour d'appel a cassé le verdict d'acquiescement, cet automne, et la Cour suprême devra se prononcer à son tour. Mom a beau être le leader présumé d'une bande de criminels, il est encore présumé innocent. Ce sont à la fois la beauté et l'horreur de notre système judiciaire.

Mais même si Maurice Boucher n'est que prévenu, l'État doit néanmoins s'assurer que la sécurité des autres détenus, des gardiens et du public n'est pas menacée. Au nom de la Charte des droits et libertés, peut-on prendre un risque ? La direction de la prison peut-elle envoyer Mom avec ses copains, toujours prêts à plaire au chef pour se hisser dans la hiérarchie de la bande, sans provoquer des tensions, des émeutes, voire des prises d'otages ? Les gardiens de prison seront-ils en sécurité si le chef des motards côtoie les membres de son gang ? Et à l'extérieur, d'autres personnes deviendront-elles d'innocentes victimes d'une lutte entre bandes si le leader commandait de régler des comptes ?

L'appréhension de certaines situations dramatiques justifie peut-être parfois un écart à la Charte des droits et libertés. Les détenus ont des droits, mais, les citoyens libres aussi.



CHRONIQUE POLITIQUE

Le cadeau de Lucien

Du début à la fin, Lucien Bouchard a trainé la question linguistique comme un boulet. Bien avant que les militants péquistes ne commencent à douter de sa ferveur souverainiste, c'est son refus obstiné de rétablir la loi 101 dans ses dispositions originelles qui a creusé un fossé entre le PQ et son chef.

Inutile de dire que Bernard Landry n'a aucune envie d'inaugurer son règne par un bras de fer sur la langue, mais il ne pourra vraisemblablement pas l'éviter.

Au train où vont les choses, l'éclat de son couronnement risque d'être sérieusement terni par le débat sur le mémoire que le PQ présentera devant les États généraux.

En plus de l'affaire Michaud, qui est encore loin d'être réglée, c'est là le cadeau que M. Bouchard offrira à son successeur en fin de semaine prochaine.

C'était pour éviter que son propre leadership ne soit à nouveau éclaboussé, au congrès de mai dernier, qu'on avait imaginé de transporter le débat sur la langue dans un autre forum, où le PQ n'aurait été qu'une voix parmi de nombreuses autres, généralement plus modérées.

Le bureau du premier ministre aurait même voulu que le PQ n'adopte aucune position en prévision des États généraux, mais il y avait quand même des limites à se moquer des militants.

Le compromis négocié avec les leaders des « purs et durs » avait été le suivant : il n'y aurait pas de débat sur la langue au congrès, ce qui garantissait un vote de confiance éclatant à M. Bouchard. En échange, on consacrerait un conseil national à discuter de la position que le PQ défendrait devant les États généraux.

Seuls quelques irréductibles conduits par Yves Michaud et le président de l'association de Mercier, André Reny, avaient refusé de surseoir au débat. Ils avaient été érasés.

À l'époque, personne ne pouvait prévoir la démission de M. Bouchard, mais le résultat est que ce conseil national coïncidera, en fin de semaine prochaine, avec l'intronisation de Bernard Landry.



Michel David

MDavid@lesoleil.com

Sur le débat de la langue, les positions de MM. Landry et Bouchard sont les mêmes

Trop heureux d'avoir enfin quitté cette galère, M. Bouchard n'y assistera pas. Sur le fond, les positions de M. Landry sont cependant les mêmes que les siennes et le nouveau chef entend bien les imposer.

Comme son prédécesseur, il estime que tout renforcement de la loi 101 détruirait difficilement arrivé depuis quelques années et risquerait de le plonger dans une nouvelle crise.

Plus encore que l'affichage commercial bilingue, sur lequel il est pratiquement impensable de revenir, c'est la question de l'accès au cégep anglophone qui est devenue la pomme de discorde.

Personne ne sera dupe des modifications d'ordre cosmétique qui viennent d'être apportées au mémoire que la direction du PQ entend présenter aux États généraux. En pratique, ce document consacre toujours le statu quo.

Que le gouvernement décide d'attendre seulement trois ans plutôt que cinq, avant de décider s'il faut obliger les allophones à fréquenter le cégep francophone, ne change strictement rien.

Le document fait pourtant un constat très clair : il y a « un changement indéniable de tendance en faveur de l'anglais, depuis 1995, pour ce qui est du choix de la langue d'enseignement au collégial

des nouveaux inscrits allophones ».

Tout le mémoire est empreint de la même contradiction. On y reconnaît d'emblée que « la situation du français est, à plusieurs égards, précaire », mais on propose essentiellement des mesures incitatives.

En matière de protection linguistique, l'État a atteint la limite de sa capacité d'action, explique-t-on. « Il appartient aux citoyennes et aux citoyens de prendre le relais ».

Il y a trop longtemps que les militants péquistes ont le sentiment d'être tenus pour quantité négligeable pour qu'ils se contentent encore une fois de vœux pieux.

À cela vient s'ajouter l'affaire Michaud, qui a laissé la désagréable impression qu'on avait sacrifié aux états d'âme d'un chef capricieux, au surplus démissionnaire, un vieux combattant de la cause du français et de la souveraineté.

À la différence de M. Bouchard, personne au PQ ne doute de la ferveur souverainiste de Bernard Landry, mais cela ne suffira peut-être pas à faire accepter aux militants une position aussi molle sur la langue. Au gouvernement, on s'attend à un débat difficile.

Le futur premier ministre est le premier à savoir qu'il n'a pas la popularité personnelle de son prédécesseur. M. Bouchard pouvait, dans une certaine mesure, passer par-dessus la tête de son parti et s'adresser directement à la population, tandis que M. Landry est entièrement tributaire du PQ.

Peu importe le moment où il décidera de déclencher l'élection, une troisième victoire péquiste de suite constitue un énorme défi. Pour espérer l'emporter, M. Landry doit absolument réussir à remobiliser un parti qui, avec seulement 50 000 membres en règle, est déjà très affaibli.

C'est précisément à quoi il s'est employé, avec son discours axé presque exclusivement sur la souveraineté, depuis qu'il a annoncé officiellement sa candidature à la succession de M. Bouchard. Une autre chicane sur la langue est bien la dernière chose dont il ait besoin. Merci Lucien.

Leuthanasie ne peut omettre la question du sens de la vie

Louise La Fontaine, médecin

Étudiante à la maîtrise en éthique

Je suis une des nombreuses personnes ayant écouté et regardé avec grand intérêt l'émission *Maisonneuve à l'écoute* du 20 février qui traitait de l'euthanasie. Je dois d'abord remercier le réseau RDI de permettre à la société, à travers cette diffusion, de réfléchir sur une question aussi essentielle que celle de la vie et de la mort... puisque c'est de cela qu'il est ici question.

La façon dont le sujet a été traité m'a permis de saisir la complexité de la problématique et me confirme « comment notre société veut à tout prix tout simplifier ». L'euthanasie est affaire de droit, certes. Elle est également affaire sociale, mais jamais elle ne devrait fai-

re l'économie de la question du sens de la vie...

Il importe de se référer à des règles et des normes légales et socialement acceptées afin de baliser nos choix d'action. Mais une loi ne peut répondre à tous les dilemmes humains, tous les enjeux éthiques auxquels sont confrontés les soignants et les proches de personnes atteintes de maladies incurables, ... et c'est très bien ainsi !

Ces zones « grises » nous interpellent, dans notre solidarité humaine, à une réflexion éthique sur nos valeurs personnelles, nos choix de valeurs sociétales et sur notre vision, comme personne et comme société, d'une vie bonne !

Nous sommes à l'heure d'un débat social. Nous devons analyser lucidement les motifs qui supportent l'idée de bana-

liser le geste du suicide assisté et de l'euthanasie. N'y a-t-il pas derrière le discours officiel du droit de choisir une mort digne une grande peur née d'une méconnaissance de ce qui peut être fait pour accompagner et soulager la souffrance de la personne malade et de ses proches ?

Chaque citoyen a droit d'être informé, puis écouté. Nos soins de santé doivent résulter d'un choix démocratique. Pour cela, il faut pouvoir en débattre et porter ces réflexions aux instances décisionnelles concernées. Ce n'est qu'alors que nous pouvons véritablement parler d'un choix libre et éclairé pour ces personnes souffrantes.

Comme soignante, je suis profondément convaincue que la très grande majorité des personnes demandant l'euthanasie ou le suicide assisté ne veulent pas mourir mais cesser de souffrir ; et dans cette souffrance nous devons comprendre la souffrance physique, psychologique, sociale et spirituelle de la personne. Nous devons saisir que la souffrance de la personne malade et celle de ses proches sont intimement liées.

Les soins palliatifs portent ce souci d'apporter un soulagement global au malade et à ses proches, à travers le travail d'une équipe multidisciplinaire attentive à la complexité de la réalité de la vie et de la mort, la beauté et la complexité de chaque vie ! Plus nous pour-

rons offrir de ces soins de qualité, plus, selon moi, les demandes de suicide assisté diminueront. Investir dans des soins palliatifs véritables constitue une réponse claire au manque de soulagement. Les soins palliatifs portent un message pour notre société : la vie a une valeur importante, aucun être humain n'a de pouvoir sur la vie d'un autre être humain, nous devons tout faire pour respecter cette vie dans un souci constant de soulagement global et optimal. À ce moment, la technique peut véritablement servir à humaniser les soins !

La médecine et les soins aux personnes souffrantes redeviendront ce qu'ils ont toujours prétendu être : de véritables praxis, à travers la réconciliation de la science et de la sollicitude ! Et ce, au grand bénéfice de toute une société.

Chaque citoyen a droit d'être informé puis écouté

LE QUÉBEC LE CANADA

AFFAIRE DU MAFIOSO AMODEO

Gagliano nie toute intervention

Il songe à poursuivre « La Presse »

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral Alfonso Gagliano a soutenu, hier, qu'il n'était pas intervenu personnellement dans le dossier d'immigration de l'épouse de Gaetano Amodeo, un individu relié à la Cosa Nostra sicilienne.

Dans un communiqué transmis en fin de journée, hier, l'influent ministre du Québec a affirmé qu'il n'avait jamais signé aucune lettre ou note en faveur de Maria Sicurella. Cette personne se serait présentée au bureau de circonscription de M. Gagliano, l'an dernier, et aurait demandé qu'on effectue un suivi sur son cas. C'est le personnel du bureau qui aurait effectué les démarches en envoyant une note non signée du ministre à Immigration Canada.

M. Gagliano, qui est ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, a tenu à ajouter qu'il « nie catégoriquement être intervenu de façon directe ou indirecte dans le cas de M. Gaetano Amodeo ».

Inscrit sur la liste des 500 criminels les plus recherchés par Interpol, Gaetano Amodeo a été arrêté, mardi à Montréal, en concernant deux meurtres qui ont été commis en Italie et en Allemagne.

En outre, l'attaché de presse du ministre Gagliano, Éric Tétrault, a indiqué en entrevue que des poursuites judiciaires pourraient être entreprises contre le quotidien *La Presse*, qui a traité de l'affaire dans son édition d'hier.

D'après *La Presse*, M. Gagliano aurait signé la lettre destinée au service à la clientèle d'Immigration Canada, le 25 mai, dans le but d'obtenir des renseignements sur l'état du dossier de Maria Sicurella. Cette femme ainsi que ses deux enfants ont, par la suite, obtenu leur résidence permanente au Canada.

Aux Communes, le Bloc québécois s'en est pris à l'intégrité personnelle de M. Gagliano. Le Bloc a prié le ministre de s'abstenir d'entretenir des liens avec les membres de la mafia. Le Bloc a demandé à ce que le ministre soit relevé de ses fonctions, le temps qu'une enquête indépendante fasse la lumière sur la démarche que le bureau de M. Gagliano a effectuée.

Se portant à la défense de son collègue du cabinet, le vice-premier ministre Herb Gray, en l'absence de M. Chrétien, a souligné que M. Gagliano n'a rien à se reprocher puisque c'est le personnel de son bureau qui s'est occupé du dossier.



Le chef conservateur Joe Clark a profité de son passage dans la région de Québec, hier, pour faire une visite de courtoisie au maire Jean-Paul Allier.

AUBERGE GRAND-MÈRE

Joe Clark promet de nouvelles surprises

QUÉBEC (PC) — Le chef conservateur Joe Clark promet de nouvelles révélations sur l'affaire de l'Auberge Grand-Mère.

« Nous avons certaines informations qui nous restent à vérifier mais je suis maintenant convaincu qu'il y a plus dans cette affaire. Nous attendons des documents comme ceux que nous avons dévoilés la semaine passée », a déclaré M. Clark, de passage à Québec, hier.

« Dans deux ou trois semaines, il sera clair que quelque chose s'est passé dans cette affaire et qui n'aurait pas dû se passer », a-t-il insisté en promettant de poser des « questions difficiles » au premier ministre Jean Chrétien.

Aux Communes jeudi, le chef conservateur a rendu public un document montrant qu'on avait enlevé au président de la Banque de développement du Canada le pouvoir de refuser ou d'accepter un prêt. Ce changement aux règlements avait été décrété peu après que l'ex-président, François Beaudoin, eut refusé un prêt de 615 000 \$ au propriétaire de l'Auberge Grand-Mère, Yvon Duhaime, un ami de M. Chrétien.

Plus tôt ce mois-ci, M. Clark avait rendu public un autre document, ce-

lui-là montrant que Jean Carle, du temps qu'il était collaborateur de M. Chrétien, a soumis à la direction de la banque les réponses à donner aux journalistes qui cherchaient à connaître les liens entre la banque et l'Auberge Grand-Mère. M. Carle est maintenant vice-président de la Banque de développement du Canada. Après enquête, la Gendarmerie royale du Canada a cependant conclu que M. Chrétien n'avait rien à se reprocher.

Mais Joe Clark n'en démord pas. Il harcèlera Jean Chrétien aux Communes et tentera d'interpeller le gouvernement par l'entremise du comité parlementaire de l'Industrie duquel relève la Banque fédérale du Canada. Les règles législatives imposées à la banque doivent être revues à tous les cinq ans. Mais cela n'a pas été fait l'automne dernier à cause des élections fédérales. « Cela peut nous donner une occasion », croit Joe Clark.

Le chef conservateur soumettra aussi aux Communes prochainement un projet de loi proposant que le conseiller à l'éthique du gouvernement relève du Parlement plutôt que du premier ministre et qu'il puisse se pencher sur les relations des membres du gouvernement avec les sociétés de la Couronne.

CONSEIL NATIONAL

Michaud hante le PQ

Le parti est appelé à lui offrir de « sincères excuses »

MICHEL CORBEIL

MCorbeil@lesoleil.com

■ QUÉBEC — L'affaire Yves Michaud reviendra hanter le Parti québécois, lors de son conseil national, les 3 et 4 mars. Des militants proposent une motion pour exprimer de « sincères excuses » à celui qui a été blâmé par l'Assemblée nationale pour ses propos sur le vote ethnique et celui des Juifs.

Ce sont les membres du PQ de Jacques-Cartier, sur l'île de Montréal, qui ont décidé de raviver le débat qui a déchiré leur formation politique depuis décembre. Leur résolution est la dernière à apparaître sur une liste qui en contient pas moins de 46.

Le sujet est d'autant plus sensible qu'en annonçant sa démission, en janvier, le premier ministre Lucien Bouchard avait évoqué que la querelle avec M. Michaud était un des éléments qui l'amenait à prendre sa décision.

La proposition recommande que les députés « marquent leur rejet de la "rectitude politique" et de la "pensée unique" ». Elle entend « condamner fermement l'acte inacceptable de censure commis par nos députés à l'Assemblée nationale », ce qui vise évidemment la députation péquiste.

Selon ses auteurs, il faut reconnaître en Yves Michaud « un citoyen honorable », défenseur du français et de l'émancipation « de notre peuple. Le conseil national (...) doit réparer l'injustice commise en lui présentant, sans se prononcer pour ou contre quelque propos qu'on lui impute, ses sincères excuses ». Fait à noter, la résolution présentée à un congrès portant sur la langue tient dans une phrase alambiquée, longue de plus de 180 mots.

Les dirigeants du PQ ont dû sursauter en prenant connaissance de la motion. Ils croyaient que la démission de M. Bouchard avait fermé cet autre chapitre des querelles intestines péquistes. Yves Michaud, lui, n'a jamais cessé de réclamer réparation à sa réputation.

Ce ne sont pas les sujets qui manquent, au congrès qui aura lieu à Saint-Hyacinthe. Les 46 résolutions à l'examen dépassent la moyenne. « Après ça,

on dira que le PQ n'est pas démocratique », a ricané un militant.

Plusieurs portent sur le Sommet des Amériques. Les membres du PQ de la capitale, où se déroulera l'événement, en avril, sont particulièrement actifs.

Ils demandent notamment au gouvernement du Québec de revendiquer « un droit de participation directe » et « d'exiger du fédéral une reddition de compte sur toutes les activités préparatoires au Sommet ».

Mais ils proposent aussi que Québec assoit clairement « son droit d'assurer la visibilité de l'État québécois ». Les militants de La Pinière abondent dans le même sens et suggèrent à leur gouvernement « d'utiliser un slogan du genre "Nous sommes les prochains" ».

Les militants de Lanaudière et du Bas-Saint-Laurent laissent entendre qu'ils doutent toujours du maintien d'une promesse faite au Sommet de la jeunesse, il y a un an. Les deux régions demandent l'assurance que Québec respectera son engagement d'investir un milliard de dollars dans le réseau de l'éducation.

Les partisans péquistes de la Gaspésie mettent de l'avant une proposition pour que leur région conserve ses trois circonscriptions à l'Assemblée nationale. Le Directeur général des élections recommande d'en faire disparaître une puisque aucune ne compte un nombre minimal d'électeurs, fixé par la loi.

La première résolution qui sera à l'étude a cependant trait à Lucien Bouchard. Sans surprise, il s'agit d'une motion de félicitations pour un chef avec qui plusieurs militants ont entretenu une relation amour-haine.

Marquer « le rejet de la rectitude politique »

Mesures extrêmes contre une épidémie de méningite

3000 élèves et employés de la polyvalente de Cowansville devront être vaccinés à compter de lundi

COWANSVILLE (PC) — Un nouveau cas d'infection à méningocoque s'est manifesté hier à l'école secondaire Massey-Vanier, de Cowansville, ce qui porte maintenant à quatre le nombre de personnes atteintes en l'espace d'une semaine seulement.

Il n'en fallait pas plus à la Direction de la santé publique, qui travaille de concert avec la Régie régionale de la santé et des services sociaux, pour mettre en place des mesures extrêmes afin d'éviter la propagation.

Lundi, l'ensemble du personnel, des enseignants et des élèves de la polyvalente de Cowansville seront vaccinés contre la vilaine bactérie. La vaccination débutera lundi pour se terminer

le lendemain. Elle permettra d'immuniser près de 3000 personnes.

« Nous nous retrouvons devant une situation très, très sévère et préoccupante. L'infection à méningocoque est sérieuse et elle a une évolution rapide et un taux de mortalité élevé. Tout est en place pour que la vaccination se fasse rapidement. C'est une opération d'urgence qui doit être prise au sérieux », souligne le médecin Luc Boileau, directeur de la santé publique de la Montérégie.

C'est à la suite d'enquêtes épidémiologiques effectuées par la Direction de

la santé publique que la vaccination du milieu étudiant de Massey-Vanier s'est révélée être la meilleure solution.

Alors qu'il considérait son école « sécuritaire », le directeur Alain Bachand courrait dans tous les sens hier pour distribuer de l'information sur la campagne de vaccination de lundi à ses élèves.

« Aujourd'hui (vendredi), nous avons fait un plan d'aménagement, car la vaccination va se dérouler dans la cafétéria. Dimanche, nous allons procéder à l'installation pour que tout soit en place lundi matin », a indiqué M. Bachand.

Considérant le dossier « très, très sérieux », M. Boileau invite les parents à être doublement vigilants face aux symptômes de l'infection à méningocoque.

Comme il le fait remarquer, l'infection, qui peut mener au décès dans 15% des cas même si un traitement approprié est administré, se manifeste principalement par de la fièvre, souvent accompagnée de maux de tête, de nausées, de vomissements et de petites taches sur le corps.

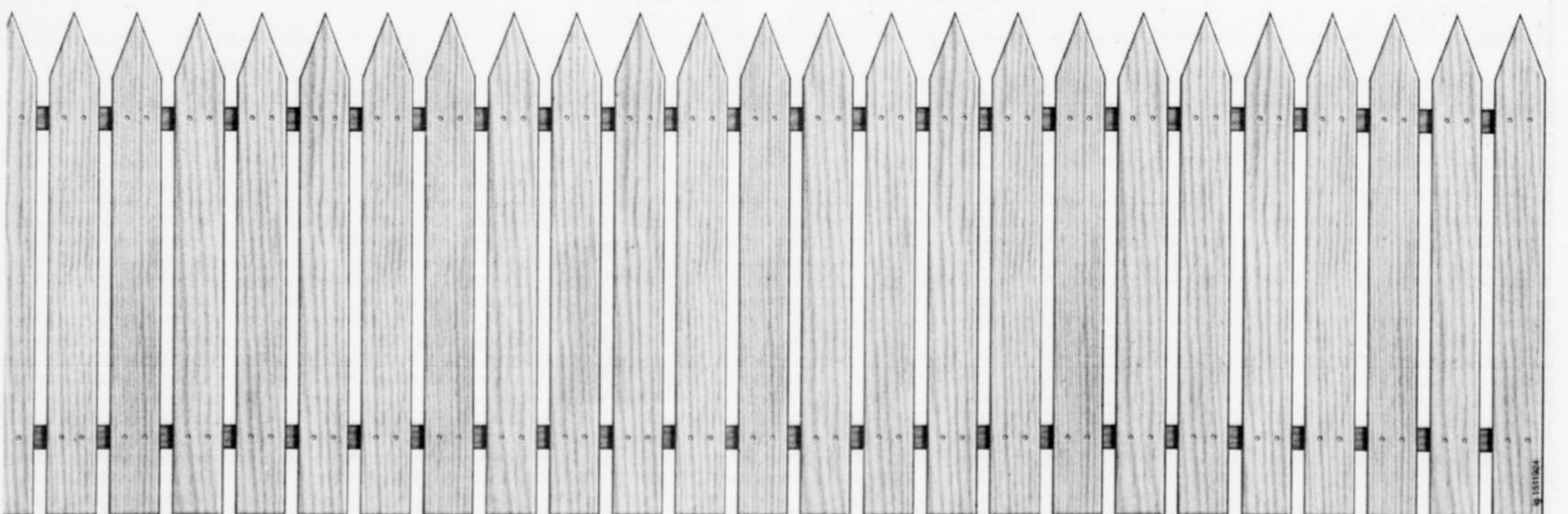
« Les symptômes de l'influenza (grippe) peuvent actuellement porter à confusion. L'essentiel est de ne prendre aucune chance. Si les parents s'inquiètent, qu'ils communiquent avec

Info-Santé ou qu'ils se présentent à l'urgence », ajoute le médecin.

Jusqu'à maintenant, quatre jeunes étudiantes sont toujours hospitalisées après avoir été diagnostiquées infectées par le méningocoque. Il a été impossible, hier, d'en savoir plus sur leur état de santé. Toutefois, selon M. Boileau, deux d'entre elles se trouveraient toujours dans une situation inquiétante.

« La méningite peut tuer, donc il y a des risques tant que la maladie n'est pas contrôlée. Elle évolue différemment d'une personne à l'autre et c'est pourquoi nous n'avons pas de temps à perdre », s'est contenté de dire le médecin.

Quatre élèves atteintes en une semaine



ASSURANCE EMPLOI Le Bloc veut moderniser la loi Trop d'entreprises familiales sont pénalisées

OTTAWA (PC) — Le Bloc québécois entend apporter des modifications à la Loi sur l'assurance-emploi pour s'assurer que les employés qui ont une relation de dépendance avec leur employeur ne soient pas obligés de prouver qu'ils ne sont pas des fraudeurs.

À l'heure actuelle, ces employés (époux, enfant, frère ou sœur du patron) sont considérés un peu suspects. Ils n'ont pas droit aux prestations d'assurance-emploi à moins de faire la preuve que leur emploi est légitime.

Jugeant qu'une telle disposition est carrément «discriminatoire», le critique bloquiste en matière des ressources humaines, Paul Crête, a l'intention de déposer une modification à la Loi sur l'assurance-emploi en ce sens.

Très peu de cas de ce genre auraient été refusés par le ministère

«On va demander que le fardeau de la preuve soit renversé pour mettre les petites entreprises familiales à l'abri de cette situation-là», a-t-il fait savoir lors d'une entrevue à la Presse

canadienne. Il propose donc que les employés en relation de dépendance avec leur employeur aient droit d'office aux prestations. Ce genre d'emploi devrait être considéré comme un «emploi assurable», croit-il. Au ministère du Revenu de prouver qu'il y a potentiel de fraude. «Puisque le projet de loi C-2, présentement à l'étude, est muet face à cette discrimination, la ministre est-elle prête à corriger l'article de la loi qui assimile les travailleurs ayant un lien de parenté avec leur employeur à des fraudeurs?», a demandé M. Crête aux Communions.

La ministre des Ressources humaines, Jane Stewart, a déclaré que son ministère avait refusé «très peu» de cas de ce genre. M. Crête en déduit que la ministre a une «très mauvaise perception de la réalité».

PEUR

Selon lui, il est clair que la ministre Stewart n'a pas l'intention d'accepter des modifications au projet de loi C-2 sur l'assurance-emploi. «Elle a terriblement peur que si elle entrouve la porte à une modification supplémentaire, elle va être obligée de répondre aux revendications de tous les députés. Il y a là un précédent pour elle qui est dangereux.»

Cette semaine, en comité parlementaire, la ministre Stewart s'est montrée très récalcitrante à accepter quelque modification que ce soit au projet de loi C-2. Pour M. Crête, la loi doit être modernisée. «On a de plus en plus d'entreprises à la maison qui font du télétravail. Cette clause me paraît dépassée.»

Le 9 février, l'émission J.E. de TVA relatait toutes sortes d'exemples où les employés s'étaient vu refuser des prestations d'assurance-emploi parce que leur patron était leur mari. Plusieurs avaient dû porter leur cause en appel.

Dans son propre comté, deux filles employées par leur mère avaient eu un traitement différent parce que leur dossier émanait d'un centre d'emploi différent, l'un à Rimouski, l'autre à La Pocatière. L'une des filles avait eu droit aux prestations alors que l'autre n'y avait pas eu droit.

Le dg des élections retire les accusations contre l'ADQ

QUÉBEC (PC) — La plupart des accusations portées par le Directeur général des élections contre des dirigeants de l'Action démocratique du Québec à la suite de l'élection de 1998 ont été retirées. C'est le cas notamment des accusations de fraude électorale qui avaient été portées contre quatre dirigeants du parti de Mario Dumont.

Les seules cinq accusations qui ont été retenues sont pour des offenses mineures, comme avoir payé une facture alors qu'elle n'était pas suffisamment détaillée, ou encore avoir cueilli des dons pour l'ADQ sans posséder un certificat de solliciteur. Chacune de ces accusations a valu une amende de 500 \$.

Le vice-président du parti et candidat adéquat dans Laprairie, Guy Pilon, a plaidé coupable à trois accusations mineures qui lui ont valu des

amendes de 500 \$. Le Directeur général des élections a retiré les autres accusations portées à son endroit, notamment deux accusations de fraude pour fausses factures.

L'agent officiel de l'Action démocratique au scrutin de 1998, Michel Pelletier, a vu le Directeur général des élections retirer les accusations de production de faux documents déposées contre lui, tout comme le candidat dans Deux-Montagnes, Jacques Hébert, contre qui pesait une accusation de fraude électorale.

Deux autres militants adéqu岸istes, Marie-Claude Granger et Régis Hébert, ont été condamnés à une amende de 500 \$, l'une pour paiement d'une facture insuffisamment détaillée, l'autre pour cueillette de dons sans détenir le certificat de solliciteur.

Hier, Jean-Luc Benoît, un adjoint de M. Dumont, a fait remarquer qu'aucune accusation formelle n'avait été portée contre le parti de l'Action démocratique lui-même. Seules des accusations mineures ont été retenues contre des militants bénévoles ayant agi en toute bonne foi et victimes de leur méconnaissance des particularités de la Loi électorale. De fait, l'élection a donné suite à plusieurs poursuites mineures du même genre contre des militants de toutes les formations politiques, y compris du Parti libéral du Québec et du Parti québécois.

D'autres poursuites ont aussi concerné des entreprises ou des syndicats ayant effectué, en contrevention à la loi, des dépenses électorales favorisant ou défavorisant des formations politiques dont ils ne partageaient pas les idées.

Pas de réduction des allocations familiales

■ QUÉBEC — Québec nie catégoriquement les informations publiées dans *The Gazette* voulant qu'il envisage d'éliminer les allocations familiales de 261 000 familles québécoises et de réduire le montant de 74 000 autres. Le bureau de la ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance, Nicole Léger, soutient que le document sur lequel repose cette nouvelle n'a jamais été vu ni par la ministre ni par ses hauts fonctionnaires. On ajoute que le processus d'adoption des crédits budgétaires est en cours et que ce scénario n'a pas été évoqué jusqu'ici. La mesure entraînerait une économie de 27,5 millions \$ l'an prochain et de 41,5 millions \$ lors des années subséquentes et entrerait en vigueur en août, lorsqu'Ottawa augmentera ses crédits d'impôt aux familles. Ce scénario de réduction a déjà été évoqué dans le passé. (PC)

CLIQUEZ SUR NOS RABAIS

CHAISE OPÉRATEUR

DISPONIBLE EN NOIR OU EN GRIS

AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR

PRIX SUGG. : 725

29⁹⁹

AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

PRIX SUGG. : 745

39⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR

DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT OU GRIS

AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

PRIX SUGG. : 1795

59⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR

DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE

AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

PRIX SUGG. : 1615

79⁹⁹

SANS BRAS

PRIX SUGG. : 2025

99⁹⁹

AVEC BRAS

CHAISE OPÉRATEUR

DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE

AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

PRIX SUGG. : 2485

129⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE

FINI ACAJOU OU ÉRABLE NATUREL

- SUPPORT À CPU MOBILE
- TIROIR CLAVIER 27"
- CAPACITÉ DE 18 CD
- DIMENSIONS : 30" L X 20" P X 53" H

PRIX SUGG. : 1635

89⁹⁹

FAUTEUIL ERGONOMIQUE

HAUT DOSSIER

DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE

- AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
- BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
- DOSSIER AJUSTABLE

PRIX SUGG. : 3995

199⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE

FINI ÉRABLE NATUREL

- DIMENSIONS : 40" L X 16" P X 28" H

PRIX SUGG. : 1135

59⁹⁹

FAUTEUIL ERGONOMIQUE

HAUT DOSSIER

DISPONIBLE EN NOIR, BLEU OU GRIS

- MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE
- BRAS AJUSTABLES

PRIX SUGG. : 5005

299⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE

DISPONIBLE EN DESSUS NOIR ET CÔTÉS AULNE

- TIROIR CLAVIER 27"
- ESPACE POUR CPU
- ESPACE POUR 17 CD
- DIMENSIONS : 42" L X 20" P X 60" H

PRIX SUGG. : 2285

119⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE

DISPONIBLE FINI AULNE ET DESSUS NOIR

- ARMOIRE AVEC TABLETTE COULISSANTE POUR IMPRIMANTE
- ESPACE À CPU
- ESPACE POUR 18 CD
- TIROIR CLAVIER 25"
- DIMENSIONS : 64" L X 24" P X 60" H

PRIX SUGG. : 2905

149⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE

FINI ÉRABLE NATUREL

- ESPACE POUR 20 CD
- TIROIR CLAVIER 27"
- DIMENSIONS : 40" L X 20" P X 55" H

PRIX SUGG. : 3395

189⁹⁹

ARMOIRE INFORMATIQUE

FINI CHÊNE NATUREL

- ESPACE POUR 20 CD
- TIROIR CLAVIER 27"
- DIMENSIONS : 40" L X 20" P X 55" H

PRIX SUGG. : 3395

189⁹⁹

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES • OUVERT 7 JOURS

MAGASINEZ EN LIGNE : www.denis.ca

QUÉBEC 1415, BOUL. CHAREST OUEST 682-3113

ANJOU BROSSARD GATINEAU LAVAL POINTE-CLAIRE OTTAWA ST-JÉRÔME TROIS-RIVIÈRES

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 13 MARS 2001. CERTAINS ARTICLES PEUVENT ÊTRE LIMITÉS À UN PAR CLIENT ET/OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. *ASSEMBLAGE REQUIS **TERRITOIRES LIMITÉS

PROTECTION DE LA LANGUE

Des crédits d'impôt pour motiver les entreprises
Des lois qui ont du caractère dans plusieurs États

Lisée soutient la thèse de l'intérêt commercial

MONTREAL (PC) — Le Québec pourrait parvenir à franciser les Blockbuster Video et les Payless Shoesource par une incitation soutenue et positive, voire par des crédits d'impôt.

C'est la suggestion qu'a faite hier l'ancien conseiller politique Jean-François Lisée, à l'occasion du dernier colloque des états généraux sur la situation et l'avenir du français, portant sur la langue du commerce et des affaires.

Il y a longtemps été question de francisation des raisons sociales, des marques de commerce et de langue d'affichage. Les experts et les intéressés y ont aussi discuté de ce qui incite une compagnie à franciser son nom au Québec, comme l'ont fait Bureau en gros, Poulet frit Kentucky et Le centre japonais de la photo, alors que d'autres s'y refusent ou ne font qu'ajouter un générique français à leur nom anglais, comme « Les cafés XYZ » ou « XYZ pièces d'auto ».

M. Lisée a conseillé à la commission de recommander qu'on fasse d'abord de l'incitation pour pousser les entreprises à franciser leur nom. Cette incitation pourrait prendre la forme de gens d'affaires qui rencontreraient le faufil pour le convaincre de l'avantage commercial de parler à sa clientèle dans sa langue, à travers sa culture. La francisation y serait présentée comme un moyen de s'emparer d'une plus grande part de marché.

M. Lisée insiste pour que ce soit des dirigeants

d'entreprises qui fassent cette démarche, non des représentants de l'Office de la langue française.

L'ancien conseiller croit que le gouvernement du Québec devrait même offrir un crédit d'impôt pour franciser les noms d'entreprises. L'idée est de les convaincre qu'ils feraient plus d'argent en utilisant le crédit d'impôt pour changer de nom », résume-t-il.



Jean-François Lisée

Dans une perspective plus large, selon lui, le Québec aurait intérêt à former un front commun avec le Mexique et la France, par exemple, pour parvenir à « modifier les comportements » des grandes entreprises américaines, les poussant à respecter les langues nationales et la diversité culturelle.

Cette thèse de l'intérêt commercial à se franciser a été reprise par Alain Prujiner, président du Comité du Conseil de la langue française sur l'affichage du nom d'entreprise.

M. Prujiner a noté qu'en Chine, la multinationale McDonald's s'affiche en caractères chinois, ce qu'elle fait même dans le quartier chinois de New York. Et McDonald's le fait, non pas parce que la Chine l'y a contraint, mais parce qu'elle y a vu son intérêt à s'adresser plus directement à sa clientèle.

Les milieux d'affaires, croit M. Prujiner, seraient réceptifs à l'idée que leur propre intérêt nécessite le développement de l'usage du français.

MONTREAL (PC) — Le Québec est loin d'être le seul à avoir adopté des lois et règlements pour protéger sa langue. La France, le Mexique, la Grèce, la Catalogne, la Lituanie ont fait de même, parfois avec beaucoup plus de restrictions et d'exigences que le Québec.

Ces diverses législations ont été présentées, hier, par le professeur de linguistique Jacques Leclerc, collaborateur au Centre international de recherche en aménagement linguistique de l'Université Laval.

Par exemple, en Lituanie, un pays de 3,8 millions d'habitants, 75,5% des habitants parlent le lituanien, 9% le russe et 7% le polonais. Le lituanien y a tout de même été protégé par des lois linguistiques fort sévères.

Toute institution, bureau, entreprise, organisme établi en Lituanie « doit conduire ses affaires et conserver ses dossiers, rapports, documents techniques et financiers dans la langue officielle ». La réglementation s'étend jusqu'aux timbres, cachets, sceaux, en-têtes, plaques et enseignes de bureau. « Toutes les transactions faites par les individus ou les sociétés » doivent être conduites dans la langue officielle.

Même la qualité de la langue lituanienne y est réglementée. Non seulement les enseignes doivent être en lituanien, mais « être écrites correctement et en alphabet latin ». Aussi, les manuels d'instructions, marches à suivre et garanties doivent être dans un lituanien « clair et intelligible ». Les médias et les éditeurs de livres doivent adopter une langue lituanienne « correcte ».

La Lituanie est allée jusqu'à imposer des examens d'aptitude linguistique à tous les citoyens qui n'ont pas suivi leur scolarité dans les écoles de

langue lituanienne. La connaissance du lituanien est nécessaire pour quiconque est employé par l'État ou offre des services au public.

Le canton du Tessin, en Suisse, a comme unique langue officielle l'italien, avec une population de 400 000 habitants. Il cherche à se protéger de l'allemand depuis des décennies.

Dès 1931, on y a adopté un décret pour obliger les restaurateurs et les hôteliers à présenter leurs enseignes de façon prioritaire en italien, les inscriptions allemandes devant y être rédigées « en caractères pas plus grands que la moitié de ceux utilisés en langue italienne ».

ANGLAIS PROHIBÉ

Le Mexique, fort de 98 millions d'habitants, a cru bon se protéger de l'anglais. Les lois et règlements mexicains exigent non seulement l'usage de l'espagnol sur tout produit destiné au consommateur, mais ils vont jusqu'à prohiber l'anglais ou toute autre langue que l'espagnol sur les produits fabriqués au Mexique. Pour ce qui est des produits étrangers, un règlement imposait dès 1974 des caractères plus petits que l'espagnol.

En 1976, une autre loi a interdit l'usage de mots étrangers dans les marques de commerce des produits fabriqués au Mexique et en Amérique latine. Les produits fabriqués ailleurs doivent avoir une marque de commerce espagnole imprimée en caractères aussi gros que la version non espagnole.

Même la France a adopté en 1994 la Loi Toubon, visant à promouvoir l'usage du français dans plusieurs situations, notamment la création de contenus et de services en français au sein des instances internationales et dans les nouveaux supports numériques.

RECHERCHE SUR LES MAUX DE DOS
CHUL du CHUQ

- Nouveau médicament de recherche pour le traitement des douleurs au bas du dos
- Objectif de l'étude: évaluer l'efficacité de la nouvelle médication de recherche
- Candidats recherchés:
 - Patients ayant mal au bas du dos
 - Personnes de 25 ans et plus
 - Ayant pris des médicaments à tous les jours dans les derniers trois (3) mois pour leur mal de dos.
- Durée de l'étude: 3 mois

Pour plus d'informations, communiquez avec l'équipe du Dr Beaulieu au (418) 656-4141 poste 7624.

N.B. Ce projet a été accepté par le comité d'éthique de la recherche clinique du CHUL (26.05-05).

Promotion Kanuk
chez Azimut
du 21 au 26 février 2001

Le Coyote Kanuk
REG. 466 \$
Solde : 419 \$

L'Hélium Kanuk
REG. 536 \$
Solde : 482 \$

394 \$ Coupon inclus

457 \$ Coupon inclus

AZIMUT
coupon-rabais disponible en magasin

1194, av. Cartier
Québec
648-9500

Offre
spéciale

2 pour **1**

parmi notre collection Mode

Choisissez deux paires de lunettes complètes (verres et montures) parmi notre collection Mode, et ne payez que la plus chère des deux.

Les lunettes Rudries sont à titre d'exemple seulement. Validité jusqu'au 28 février 2001.

MARCHANT
OPTOMÉTRIE & LUNETTERIE

Dr René Marchand, optométriste
Examen de la vue sur place • Acceptons les prescriptions de l'extérieur

Rabais de **40 \$** À l'achat du 2 pour 1

Un coupon par achat. Ne peut être combiné à aucune autre promotion. N'a aucune valeur en espèces. Expire le 28 février 2001.

Les Saules 877-9456 | Place Laurier 653-6611 | St-Marco-des-Carrières 268-3933 | Saint-Raymond 337-6751 | Donnacona 285-1333

Le Théâtre du Soleil
au Québec

■ PARIS — Le Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine quittera au printemps 2001 ses locaux de la Cartoucherie de Vincennes à Paris pour jouer son dernier spectacle *Tambours sur la digue* au Québec à Montréal. La compagnie a déjà présenté cette production, créée à Paris en septembre 1999, à Bâle et à Anvers en 2000 devant 112 000 spectateurs. En juin dernier, le Syndicat professionnel de la critique dramatique et musicale en France a décerné son grand prix 2000 à cette fable « sous forme de pièce ancienne pour marionnettes jouée par des acteurs » et sur la relation de l'homme avec la nature. *Tambours sur la digue*, sur un texte de Hélène Cixous, avec une mise en scène par Ariane Mnouchkine et une musique de Jean-Jacques Lemêtre, est invité par le Théâtre des Célestins de Lyon, qui le présentera hors ses murs dans un nouveau lieu dit « Les Substances » (Quai Saint-Vincent) du 5 au 27 avril et par le Festival du théâtre des Amériques à Montréal, du 23 mai au 3 juin. Le Théâtre du Soleil envisage avec ses *Tambours sur la digue* une autre tournée au Japon et en Australie. (AFP)

Visite officielle du
prince Charles
au Canada

■ LONDRES — Le prince Charles se rendra en visite officielle au Canada du 25 au 30 avril prochain, ont annoncé hier ses services à St James' Palace. Le prince de Galles, héritier du trône, se rendra notamment dans la province de Saskatchewan, à Ottawa et dans la région du Yukon, à l'extrême nord-ouest du territoire, à la frontière de l'Alaska, à indiqué St James' Palace. Le programme complet de sa visite sera communiqué ultérieurement. La dernière visite du prince Charles au Canada date de mars 1998. Il était alors accompagné de ses fils les princes William et Harry. (AFP)

TEXTES DES NÉGOCIATIONS SUR LA ZLEA

Louise Beaudoin veut aussi plus de transparence

Les groupes réclament des copies, mais Québec a les mains liées

JEAN-MARC SALVET
JMSalvet@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Étonnés d'apprendre que Québec a en main les textes sur les négociations de la Zone de libre-échange des Amériques, des groupes se tournent de son côté pour en réclamer des copies.

La ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, dit comprendre et partager la volonté de transparence exprimée par divers représentants de la société civile. Mais elle rappelle que son gouvernement n'est pas le propriétaire des textes qui lui ont été confiés par Ottawa.

Par communiqué, hier, la ministre a rappelé que « le gouvernement fédéral a rendu ces textes disponibles au gouvernement du Québec à la condition expresse qu'il n'en fasse qu'un usage interne ». Il ne peut donc les dévoiler lui-même.

Louise Beaudoin appuie les démarches du Bloc québécois, qui réclame que le ministre fédéral du Commerce international, Pierre Pettigrew, rende ces textes disponibles au public et aux parlementaires.

Hier, une trentaine d'organisations syndicales, étudiantes et communautaires ont tenté d'en apprendre davantage auprès du ministre Pettigrew. Mais sans succès. Celui-ci a réitéré que ce sont les 34 pays présents au Sommet des Amériques qui devront décider de rendre public ou non le contenu des pourparlers.

Les députés québécois, tant libéraux que péquistes, demandent en vain depuis des mois qu'on lève le secret entourant



La ministre Louise Beaudoin.

ces négociations. Le président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau, a même déjà interpellé directement Jean Chrétien à ce propos.

En entrevue au SOLEIL, cette semaine, Louise Beaudoin a dit comprendre les inquiétudes des députés et des citoyens à l'approche du Sommet des Amériques. « Le droit des citoyens de savoir, de connaître et de contrôler ce processus de mondialisation est extrêmement légitime », a-t-elle dit.

Pettigrew dit faire son possible

■ OTTAWA — Alors qu'il entreprend, lundi, une tournée des pays des Amériques en prévision du Sommet de Québec, le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, insistera

auprès de ses collègues pour que soient rendus publics les textes de négociation en vue du Sommet, en avril. M. Pettigrew a précisé qu'il ne pouvait publier les textes de négociation sans le consentement des 33 autres pays. Le ministre a déposé des recommandations devant le comité des représentants gouvernementaux de la Zone de libre-échange des Amériques. (PC)

En rénovation!
Pour mieux vous servir!

Avis aux propriétaires d'Oldsmobile de 1996 à 2000



Marcel Thibierge



Mario Cloutier



Gaetan Francœur



Mario Morlet



Daniel Dumont



Yves Thominson



Alain Roy



Denis Fiset



Luc Pelletier



Eric Lebreux



Jean-François Bute



Laurent Chénier



Pierre Janvier

Vous avez un Oldsmobile rabais 2000\$
Vous voulez un INTRIGUE rabais 1200\$
Rabais Marlin #10113 rabais 2300\$

RABAIS TOTAL: 5500\$

Vous avez un Oldsmobile rabais 2000\$
Vous voulez un SILHOUETTE rabais 2500\$
Rabais Marlin #10117 rabais 2300\$

RABAIS TOTAL: 6800\$

MARLIN

CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)

688-1212

MISSIONS DE PAIX

Le Canada met ses limites

NATIONS UNIES (PC) — Le Canada ne fera plus de nouvelles contributions militaires ou financières aux missions de paix de l'ONU, a annoncé hier le ministre des Affaires étrangères, John Manley. Les engagements actuels du Canada pour le maintien de la paix utilisent ses ressources au maximum, a déclaré le ministre. « Nous n'avons pas la capacité militaire de fournir de nouvelles troupes aux opérations de maintien de la paix. Nous avons atteint la limite. »

M. Manley, qui a été nommé aux Affaires étrangères en octobre, a rencontré le Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, à l'occasion de sa première visite au siège des Nations unies à New York.

Plusieurs milliers de Canadiens participent actuellement à des missions de paix, dont 1700 en Bosnie-Herzégovine, environ 500 à la frontière de l'Éthiopie/Érythrée et une poignée d'observateurs militaires en République démocratique du Congo.

Le ministre Manley dit que pour fournir d'autres troupes canadiennes à l'ONU, il faudrait augmenter le budget de la défense, ce qui n'est pas l'une des priorités du gouvernement. Des compressions budgétaires importantes ont été décrétées dans plusieurs secteurs ces dernières années, et il ne serait pas opportun actuellement d'accroître le budget de la défense, a-t-il souligné.

Le ministre des Affaires étrangères a indiqué hier qu'il avait discuté avec M. Annan de plusieurs questions touchant la participation du Canada, notamment la sécurité humaine, la protection des Casques bleus, la diminution de la pauvreté et l'épidémie de VIH/sida.

Il dit avoir constaté qu'une atmosphère de renouveau semblait régner aux Nations unies. Kofi Annan et la secrétaire générale Louise Fréchette — du Canada — ont pris en main la situation financière de l'organisation et se sont rapprochés du Congrès américain.

1^{re} ÉDITION
CONCOURS

Mérite à la formation des travailleuses et travailleurs

Votre formation ou une mesure d'insertion a amélioré votre situation sur le marché du travail ?

À GAGNER :
6 bourses de 1 000 \$

Du 1^{er} février au 16 mars 2001
Information : (418) 687-3540, poste 325

Bourses offertes par :

- Québec Emploi-Québec Capitale-Nationale
- CLE Centre local d'emploi
- Commission scolaire de la Capitale
- COLLÈGE DE LIMOULO
- Québec Emploi-Québec Capitale-Nationale
- Québec Ministère de l'Éducation
- COLLÈGE DE LIMOULO
- Québec Cité de l'optique
- EXFO
- FONDS régional de solidarité FTQ Québec

Épilation par laser

Epiderma: la solution

Le seul laser diode approuvé par la FDA et Santé Canada

- Sécuritaire
- Rapide
- Confortable
- Très efficace



Séances d'information
Québec : 27 février
Thetford Mines : 26 février

Financement sans intérêt*
consultation gratuite

PRIX IMBATTABLE
à partir de
60\$*
par traitement

EPI DERMA
épilation permanente au laser

www.epiderma.ca

651-8678
1 866 651-8678

* Conditions disponibles à la clinique.
Place de la Cité, local 2110

Varices, rendez-vous rapides

Dr Louise Dostie MD, LMCC, CMFC

Omnipraticienne phlébologue
Certifiée de l'Institut de phlébologie de Houston, au Texas
Membre de la Société canadienne de phlébologie

Clinique médico-esthétique
Epiderma enr.
651-8678
Place de la Cité, local 2110-A

Chicane de clôture?

Vivre en bon voisinage n'est pas toujours facile. Surtout depuis que votre voisin s'est fait installer une clôture qui empiète d'un bon mètre sur votre terrain. Restez civilisé! Après tout, vous avez souscrit à l'assurance protection juridique justement pour avoir la main haute dans ce genre de conflit.

Grâce à cette protection — ajoutée à coût minime à votre assurance habitation ou auto —, vous accédez à l'aide et aux conseils d'un expert en la matière : l'avocat de votre choix. Faire valoir vos droits n'aura jamais été aussi simple. Devenez maître des imprévus juridiques de la vie : souscrivez dès aujourd'hui à l'assurance protection juridique.

Composez le 1 888 522-2748 ou visitez le site www.barreau.qc.ca

La Capitale
assurances générales

Barreau du Québec

ÉCRASEMENT D'UN BEAVER EN JANVIER 2000 Des touristes mal informés

Le Bureau de la sécurité dans les transports note que les survivants ignoraient où était la trousse de survie

ISABELLE MATHIEU
Imathieu@lesoleil.com

QUÉBEC — Un vol de plaisance a viré au cauchemar pour trois touristes français en janvier 2000 au Lac Adonis dans les Hautes-Laurentides: leurs deux compagnons sont morts dans l'écrasement de l'avion et le pilote, qui a aussi péri dans l'accident, ne leur avait pas dit où se trouvait l'équipement de survie...

Le rapport du Bureau de la sécurité dans les transports (BST), rendu public il y a quelques jours, établit que les trois touristes marseillais sont passés bien proche de la mort par hypothermie le 13 janvier 2000. Après l'écrasement du petit Beaver de la compagnie Cargair, les trois passagers, habillés plus ou moins chaudement, ont dû passer cinq heures près de la carcasse de l'avion, par un froid de -25°C, sans rien pour s'abriter.

«Les survivants ne savaient pas où se trouvait l'équipement de survie à bord de l'appareil parce qu'on ne leur avait pas dit lors de l'exposé de sécurité avant le départ, écrivent les enquêteurs du BST. S'ils avaient su où se trouvait l'équipement de survie (à l'arrière de l'appareil, derrière un panneau séparant la cabine et le compartiment à bagages), ils auraient pu utiliser les sacs de couchage pour se protéger du froid et ainsi retarder les effets de l'hypothermie.»

Lorsqu'ils ont été trouvés par les sauveteurs de l'armée, les deux hommes et la femme souffraient

d'hypothermie sévère. Un des survivants, atteint d'engelures importantes, a d'ailleurs dû se faire amputer les doigts.

Le pilote Richard Saint-Georges, de Saint-Michel-des-Saints, au service de la compagnie Cargair depuis 10 ans, avait été chargé de faire faire une petite balade à cinq touristes français, en visite au Québec pour faire de la motoneige.

Par temps clair, les cinq passagers sont montés à bord du petit avion sur skis et ont décollé vers 9 h 45 de la surface gelée du Lac Adonis, en route pour un vol qui devait durer 20 minutes. À mi-parcours, l'appareil a survolé une montagne sur une distance de 1700 mètres avant de percuter des arbres et de s'écraser, à 80 km au nord-est de Mont-Laurier.

Le pilote de 33 ans et les deux passagers avant, Pierre Allisio, 55 ans et son neveu Stéphane Mirabili, 25 ans, sont morts sur le coup.

Pourtant avertis très rapidement, les secours ont mis cinq heures à repérer l'avion tout blanc, notamment parce que la radiobalise de repérage d'urgence avait été brisée.

Les enquêteurs estiment que le pilote d'expérience a pu être victime d'une illusion d'optique en volant face au sommet de la montagne et a sous-estimé la pente du relief. La pente s'accroissant à l'approche du sommet, le pilote a probablement cabré l'appareil qui a décroché et chuté. «L'enquête n'a pas révélé pourquoi le pilote a décidé de se diriger vers la montagne», précise le BST.

« Patron, j'ai la migraine »

Une perte de 7 millions de jours de travail par an au Canada

OTTAWA (PC) — Les maux de tête attribuables aux migraines entraîneraient la perte d'au moins sept millions de jours de travail par an au pays, a indiqué hier Statistique Canada.

Il se pourrait cependant que ces données sous-estiment la prévalence de ce problème de santé, car plusieurs personnes souffrant de migraine ne se font pas traiter, souligne l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) de 1998-1999.

Un Canadien sur 12 âgé de 12 ans et plus, soit près de deux millions de personnes, a reçu un diagnostic de migraine. «La migraine peut compromettre la productivité et le mode de vie. Elle peut faire perdre des jours de travail, saper le rendement et, en général, limiter les activités», indique la recherche.

En 1998-1999, le nombre moyen de journées d'incapacité a été de 1,8 pour les personnes qui souffraient de migraine, et de 0,8 pour celles qui n'en souffraient pas.

L'enquête a permis de constater que la migraine est trois fois plus fréquente chez les femmes — environ 12% des femmes âgées de 12 ans et plus en souffrent, comparativement à 4% chez les hommes du même âge. Les femmes de 25 à 54 ans sont les plus touchées.

De plus, la proportion de femmes chez lesquelles un diagnostic de migraine a été posé s'est accrue de façon significative, passant de 10% à 12% quatre ans plus tard.

L'enquête révèle également que 56% des personnes atteintes de migraines disent avoir reçu un traitement pour leurs maux de tête en 1998-1999, comparativement à 48% en 1996-1997.

Malgré le fait qu'une forte proportion ne se fait pas traiter par un médecin, les personnes souffrant de la migraine sont d'assez fréquents utilisateurs des services de santé, constate Statistique Canada. Les personnes atteintes de migraine ont tendance à avoir d'autres problèmes de santé. Presque 30% des femmes et 20% des hommes souffrant de migraine ont dit avoir d'autres problèmes de santé chroniques comme des allergies, de l'arthrite ou des rhumatismes, des maux de dos, une sinusite ou des ulcères. Ces proportions sont nettement plus élevées que celles observées chez les personnes ne souffrant pas de migraine.

En outre, 13% des femmes et environ 7% des hommes souffrant de migraine ont dit avoir fait une dépression, des proportions qui sont deux fois plus élevées que celles observées chez les personnes non atteintes.

Finies les cotisations aux ligues de taxi

Un décret ministériel est passé en douce

QUÉBEC (PC) — Par un décret adopté en douce, le ministre des Transports Guy Chevrette coupe les vivres aux ligues de taxi.

Le conseil des ministres a en effet adopté mercredi un décret, rendu public hier, qui suspend l'obligation des chauffeurs de taxi de payer leur cotisation annuelle à leur ligue.

La mesure «visée à simplifier les opérations de dissolution des ligues», qui est prévue dans un projet de loi actuellement à l'étude devant l'Assemblée nationale, précise dans un communiqué le ministre Guy Chevrette.

Le gouvernement vise notamment à «éviter aux titulaires de permis les démarches de recouvrement des cotisations déjà versées» lorsque la loi entrera en vigueur.

Mais cette mesure a soulevé la colère tant du président de la Ligue des taxis de Montréal, Farès Bou Malab, et du porte-parole de l'opposition libérale dans le dossier, Bernard Brodeur, député de Shefford.

«On est très scandalisé», a déclaré M. Bou Malab, dont la Ligue s'oppose depuis plusieurs mois à la réforme du taxi conçue par le ministre Chevrette.

M. Bou Malab préside la plus importante des 57 ligues de taxi du Québec, celle de Montréal qui compte 3200 membres.

Quant au député Brodeur, il estime que le décret que M. Chevrette a fait adopter par le conseil des ministres vise «à casser les jambes à la ligue des taxis de Montréal pour s'être objectée à la loi du ministre Chevrette».

Selon le député Brodeur, le ministre des Transports sera déplacé lors du prochain remaniement ministériel. «Il voulait régler le dossier avant de partir», a dit M. Brodeur.

La migraine plus fréquente chez les femmes

Sélectronic
Ordinateurs personnalisés

En affaires Depuis 1978!

<p>PENTIUM III 866MHZ CARTE MERE SOYO 7VBA 133 MHZ 128 MEG PC-133 LECTEUR 3.5 PANASONIC BOITIER MEDIUM TOUR 300 WATTS MAXTOR 20.4 GO 7200 RPM CDROM LG 52X RIVA TNT2 32 MEG CLAVIER, SOURIS HAUT-PARLEUR 120 WATTS CARTE DE SON CREATIVE ENSONIC MODEM GVC 56K V90 MONITEUR DAYTEK 17" .27 WINDOWS 98 OU ME</p> <p style="text-align: right;">1 720 \$ + tx</p>	<p>THUNDERBIRD 1000MHZ CARTE MERE ASUS A7PRO 256 MEG PC-133 LECTEUR 3.5 PANASONIC BOITIER MEDIUM TOUR 300 WATTS MAXTOR 30.7 GO 7200 RPM CDROM LG 52X GFORCE2 32 MEG CLAVIER, SOURIS HAUT-PARLEUR 120 WATTS SOUND BLASTER 128 PCI MODEM GVC 56K V90 MONITEUR SAMSUNG 750S 17" .27 WINDOWS 98 OU ME</p> <p style="text-align: right;">1 995 \$ + tx</p>
---	---

Prêt étudiant accepté

8 titre indicatif seulement

Nouvelle administration
Nouvelle équipe
Nouveau décor

*Québec 600 Belvédère 1-888-687-4545
*St-Foy, place de la Cité 658-4535
*St-Marc des Carrières 324 Bona-Dussault (418) 268-8002
St-Jérôme, St-Janvier, Chambly, Pointe-aux-Trembles, Montréal, St-Sauveur, St-Jean, Pointe-Claire, Laval, Longueuil

FORCES Avenir

Pour changer le monde!

3^e édition
115 000\$ en bourses
Stages Internationaux

APPEL DE CANDIDATURES

Pour changer le monde...

vous avez fait preuve d'ingéniosité, de détermination, de leadership.

Vous vous êtes engagé dans votre milieu.

Vous avez participé à un projet dont les retombées ont eu une incidence significative dans votre communauté ou dans votre champ de compétence.

ouvert à tous les cycles d'études universitaires

Vous êtes un candidat idéal pour le Gala Forces Avenir!

Date limite : le 21 mars 2001

Contactez le bureau de la vie étudiante de votre université

[WWW.FORCESAVENIR.QC.CA](http://www.forcesavenir.qc.ca)

Nous remercions les partenaires de l'édition 2000 du Gala Forces Avenir.

Partenaires officiels:	Partenaires boursiers:	En collaboration avec:

Mardi
Québec Ce Soir 18h
avec Sébastien Bovet

Fous de la danse!

Des jeunes de Québec au rythme des années 40. Exit le HIP HOP... retour au SWING!

UN REPORTAGE DE JEAN-SÉBASTIEN CLOUTIER



Le sénateur Eric Bernston.

FRAUDE

La Cour
suprême
trancheLe sénateur Eric
Bernston devra aller
en prison

OTTAWA (PC) — Le sénateur Eric Bernston devra troquer le confort luxueux du Sénat contre le dépouillement d'une cellule de prison, la Cour suprême du Canada ayant confirmé hier la condamnation et la sentence d'un an qui lui avaient été imposées en 1999.

M. Bernston devra en outre rembourser 41 735 \$ pour avoir réclamé des allocations de frais fallacieuses au gouvernement, alors qu'il était vice-premier ministre de la Saskatchewan.

Il devra se présenter à la prison provinciale de Regina d'ici sept jours.

L'avocat de M. Bernston, M^r Michael Megaw, a indiqué que le sénateur renoncerait à son poste au début de la semaine prochaine — ainsi qu'à un revenu annuel d'environ 80 000 \$. Agé de 59 ans, M. Bernston ne devait prendre sa retraite qu'à l'âge de 75 ans, en 2016.

Le sénateur conservateur, qui avait été nommé par l'ex-premier ministre Brian Mulroney en 1990, paraissait très ému et s'est refusé à tout commentaire.

Après sa démission, il pourrait être admissible à une pension dont le montant n'a pas été révélé. Les sénateurs qui ont siégé pendant six ans ne perdent leurs avantages sociaux que s'ils sont exclus de la Chambre haute.

Les leaders du Sénat avaient refusé de congédier M. Bernston avant que tous ses recours en justice soient épuisés. Une porte-parole du Sénat a déclaré qu'aucun sénateur n'avait jamais été exclu de la Chambre haute.

Sharon Carstairs, du Manitoba, leader libérale au Sénat, a indiqué qu'aucune mesure ne pourrait être prise avant mardi, alors que le Sénat reprendra ses activités.

INCENDIE
EN MAURICIEUn couple
perd la vie

NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL (PC) — Une femme de 26 ans et son conjoint d'une trentaine d'années ont péri dans l'incendie de leur logement, hier matin, à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, en Mauricie. Le père de la femme décédée a sauvé son petit-fils des flammes, évitant un bilan encore plus lourd.

Une douzaine de pompiers volontaires de la municipalité se sont rendus sur les lieux.

Les sapeurs ont fait appel à la police régionale de Shawinigan lorsqu'ils ont découvert les corps des deux victimes dans leur chambre à coucher. Il s'agit de Kathy Boucher, 26 ans, et de son conjoint, Yves Morin, 30 ans.

Les enquêteurs de la police régionale ont pour leur part demandé l'aide de la Sûreté du Québec pour éclaircir les circonstances de ce drame.

L'incendie aurait éclaté dans la chambre du couple. Le fils de la dame et son père habitaient également le logement. Le grand-père et son petit-fils ont pu se tirer indemnes de la catastrophe et ont trouvé refuge chez des parents.

Selon ce qu'a rapporté la relationniste de la Sûreté du Québec, Manon Gagné, le père de Kathy Boucher, un homme de 55 ans, aurait entendu du bruit vers 8 h. Les policiers ont émis l'hypothèse selon laquelle ce bruit proviendrait de l'éclatement de la porte-fenêtre dans la chambre du couple.

L'intensité du feu étant déjà trop grande, l'homme n'a pu entrer dans la chambre où se trouvaient sa fille et le conjoint de celle-ci. Ayant subi des brûlures, il a abandonné l'idée d'entrer dans la pièce, et a plutôt pris son petit-fils avec lui pour fuir le logement au plus vite.

ÉTAT DE WASHINGTON

Plus de deux tonnes de cocaïne saisies
sur un bateau canadien

PORT ANGELES, État de Washington (AP) — Un bateau de pêche canadien, qui transportait plus de deux tonnes de cocaïne, a été intercepté et conduit à Port Angeles, dans l'État de Washington.

Cinq ressortissants canadiens ont été interpellés et le *Western Wind* a été acheminé jeudi à la station locale

des garde-côtes. Les cinq hommes, dont l'identité n'a pas été révélée, étaient détenus hier par les autorités américaines de l'immigration, à Seattle.

Des garde-côtes étaient montés à bord du navire de 30 mètres de long mercredi soir. Le bateau appartient à une société possédant une adresse à

Victoria, selon les registres du ministère fédéral des Transports.

DIRECTION NORD

Un responsable des garde-côtes américains a souligné hier qu'il transportait plus de deux tonnes et demie de cocaïne. Il se dirigeait vers le nord lorsqu'il a été intercepté. Ce représen-

tant a déclaré sous couvert de l'anonymat ignorer la provenance et la destination du bateau.

À Seattle, la chaîne KING-TV a cité une source fédérale selon laquelle le bateau avait à son bord 101 sachets de cocaïne. La valeur d'une telle quantité de drogue sur le marché est évaluée à 200 millions \$ US.

Pour être libre
à la retraite

ça prend un REER qui sort de l'ordinaire.

Avec les crédits d'impôt supplémentaires de 30 % que vous procure une contribution au Fonds de solidarité FTQ, vous économisez beaucoup plus d'impôt qu'avec un REER conventionnel. Vous pouvez même maximiser votre rendement en réinvestissant ces économies! C'est un excellent véhicule de placement pour votre retraite.

À Québec: (418) 628-FONDS

3 6 6 3

5000, boul. des Gradins, bureau 100

1 800 567-FONDS www.fondsftq.com

La valeur de l'action fluctue. Pour des renseignements détaillés sur les actions du Fonds, consultez le prospectus offert à nos bureaux.



FONDS
de solidarité FTQ
La force du travail

LE MONDE

GRÂCES PRÉSIDENTIELLES

Pour quelques votes de plus

WASHINGTON (AP) — L'affaire des grâces présidentielles, qui n'en finit pas de s'amplifier, intéresse désormais la justice: le bureau du procureur fédéral de Manhattan tente, en effet, de savoir si Bill Clinton a commué les peines de quatre hommes condamnés pour avoir détourné des millions de dollars de fonds publics dans le but d'« acheter » des voix en faveur de sa femme.

Ouverte la semaine dernière par Mary Jo White, l'enquête doit déterminer si l'ex-président américain a accordé la commutation de peines de quatre religieux juifs hassidim contre un vote massif de la communauté de New Square (55km au nord-ouest de New York), pour Hillary Clinton, élue sénatrice de l'État de New York en novembre, a-t-on indiqué hier de source proche de l'enquête. Nombre de communautés hassidiques votent en bloc, conduisant les hommes politiques à courtiser leurs dirigeants.

L'enquête concernerait également la grâce accordée au milliardaire en fuite, Marc Rich, dont l'ex-épouse, Denise, a récolté plus d'un million de dollars de dons pour le Parti démocrate ainsi que des fonds pour la future bibliothèque présidentielle de Bill Clinton dans l'Arkansas.

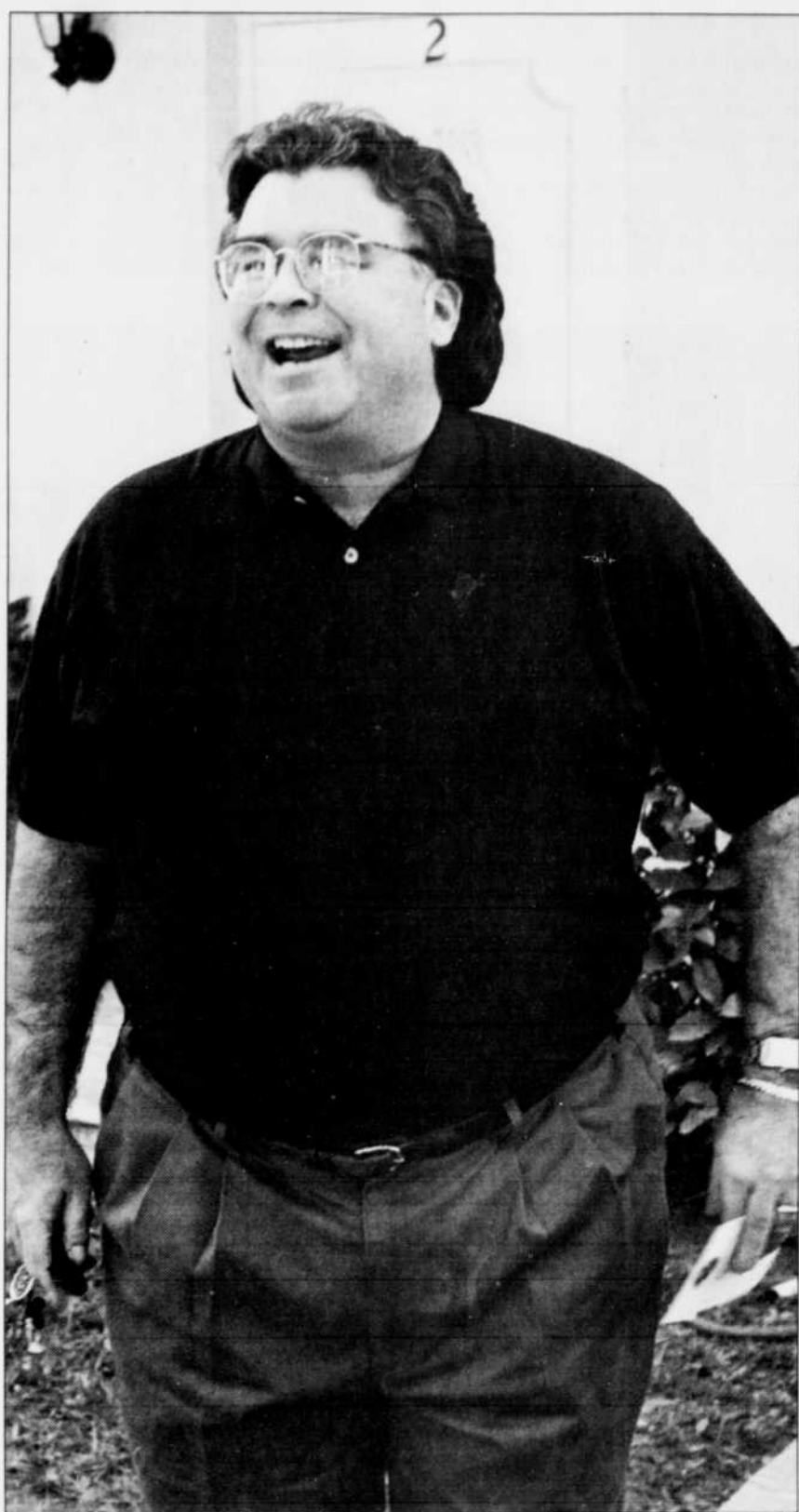
JUIFS HASSIDIQUES

Le mois dernier, Hillary Clinton a déclaré qu'elle avait participé à une rencontre à la Maison-Blanche le 22 décembre entre son mari et deux dirigeants de la communauté hassidique, venus plaider la cause de Kalmen Stern, David Goldstein, Benjamin Berger et Jacob Elbaum.

Il est rare que l'épouse du président assiste à ce genre de réunions. Mais l'ex-First Lady a assuré n'avoir « joué aucun rôle » dans la décision de son mari de commuer leur peine, pas plus que d'avoir évoqué le sujet avec les dirigeants de la communauté hassidique avant les élections.

Les dirigeants de la communauté avaient argué que si les quatre hommes étaient bien coupables d'avoir détourné des millions de dollars, ils n'avaient pas gardé l'argent pour eux mais en avaient fait don à une école et des résidents du village. Ils étaient accusés d'avoir créé une école religieuse fictive pour recevoir des subventions de l'État.

Un nombre croissant de grâces, sur les 140 accordées par le président Clinton avant son départ de la Maison-Blanche, suscitent la controverse. Outre le cas de Marc Rich, qui a aussi



Des révélations faites jeudi ont montré que le beau-frère de Bill Clinton, l'avocat Hugh Rodham, a reçu près de 400 000 dollars pour avoir obtenu une grâce et une commutation de peine pour deux clients. Il a toutefois remboursé les familles concernées, à la demande de M. et Mme Clinton.

provoqué l'ouverture d'une enquête parlementaire par la Chambre des représentants et le Sénat, l'affaire s'est récemment élargie.

Des révélations faites jeudi ont montré que le beau-frère de Bill Clinton, l'avocat Hugh Rodham, a reçu près de 400 000 dollars pour avoir obtenu une grâce et une commutation de peine pour deux clients. Il a toutefois remboursé les familles concernées, à la demande de M. et Mme Clinton.

Dans le même temps, le trésorier de sa campagne pour la sénatoriale de New York, William Cunningham, a

déclaré qu'il avait contribué à obtenir deux grâces présidentielles de dernière minute. Ce juriste new-yorkais a expliqué que son associé Harold Ickes, conseiller de Bill Clinton, lui avait demandé de s'occuper du cas de deux détenus de l'Arkansas environ une semaine avant la fin du mandat du président.

Si elles ternissent l'image et le bilan de Bill Clinton, ces grâces contestées constituent surtout une source d'embarras, voire un handicap politique, pour sa femme, nouvellement élue au Sénat.

FIÈVRE APHTEUSE

Le R.-U. sur un pied de guerre

Londres craint un grand désastre et prolonge l'embargo sur les importations

■ LONDRES (d'après AFP et AP) — Le gouvernement britannique a prévenu hier que l'épizootie de fièvre aphteuse menaçant le cheptel britannique risquait d'être de grande ampleur, en dépit d'une rigoureuse mise en quarantaine des campagnes.

Le ministre de l'Agriculture Nick Brown a interdit tout mouvement de bétail dans le pays et toute importation pendant sept jours à compter d'hier.

Une bonne part de la vie agricole va donc s'arrêter, avec la fermeture des marchés à bestiaux et des abattoirs.

Le gouvernement a appelé la population à ne pas céder à la panique et à ne pas se ruer sur les étals des bouchers pour faire des provisions.

« Si chacun se comporte normalement, nous passerons cette période sans problème », a assuré M. Brown.

M. Brown a justifié la rigueur de la mesure par l'ampleur probable de l'épizootie, sans danger pour l'homme, mais très facilement transmissible parmi les porcs et les ruminants (bovins, ovins, caprins).

« Le virus paraît avoir été présent depuis deux ou trois semaines » dans une ferme de Heddon-on-the-Wall (comté de Northumberland, nord-est de l'Angleterre) identifiée comme le foyer probable d'origine, a-t-il indiqué.

Selon M. Brown, il y a eu des liens réguliers des transports et du personnel avec cet abattoir de l'Essex. Les services vétérinaires de l'État ont identifié quelque 400 animaux et mouvements de véhicules qui doivent faire l'objet d'investigations », a-t-il ajouté.

PROPAGATION FULGURANTE

L'épizootie a donc eu le temps de se propager sans aucun obstacle, d'où « le risque de voir la fièvre aphteuse apparaître n'importe où au Royaume-Uni est réel », a ajouté M. Brown.

La présence du virus a déjà été relevée dans six fermes ou abattoirs situés aussi bien dans l'Essex que dans le comté de Northumberland, à 400 km plus au nord. Environ 500 porcs ont été abattus dans une des exploitations, à Canewdon.

Cinq autres fermes suspectes ont été isolées, situées aussi bien en Écosse, que dans l'île de Wight, tout au sud.

Les vétérinaires doivent inspecter 600 fermes qui auraient alimenté l'abattoir d'où l'alerte a été donnée lundi, et enquêter sur 400 déplacements susceptibles d'avoir propagé la maladie.

La fièvre aphteuse, provoquée par un virus, se manifeste par une salive très dense, des aphtes sur les pieds et

La population invitée à ne pas céder à la panique

au niveau buccal, ce qui empêche l'animal de s'alimenter et peut provoquer la mort. Seul l'abattage des animaux contaminés permet d'enrayer l'épidémie. La transmission à l'homme est très rare, bien que possible en cas de contact avec un animal malade, selon la Food Standards Agency, l'agence de sécurité alimentaire.

« J'appelle toute la communauté rurale et agricole à faire preuve de responsabilité, à éviter tout rassemblement ou déplacement de gens qui ne serait pas nécessaire sur des terres agricoles », a insisté le ministre.

Londres avait déjà interdit toute exportation d'animal vivant, de viande ou de produits laitiers depuis mercredi, et l'Union européenne a imposé son propre embargo le même jour.

Mais deux précautions valent mieux qu'une, la Thaïlande et la Roumanie ont fermé à leur tour leurs frontières à la viande britannique, après la Russie, la Pologne et Singapour. L'Irlande a appelé l'armée à la rescousse pour surveiller sa frontière avec l'Irlande du nord, qui fait partie du Royaume-Uni.

D'innombrables aspects de la vie rurale sont perturbés par cette nouvelle crise. Les promeneurs amoureux de la nature sont invités à rester chez eux, la chasse a été suspendue pour une semaine et les postiers doivent rester sur le pas des fermes. Une course équestre prévue lundi à Newcastle (nord-est) a été annulée, les chevaux pouvant transmettre le virus.

Autant d'éléments qui rappellent la terrible épizootie de 1967-1968, quand 433 987 têtes de bétail avaient été sacrifiées. La fièvre aphteuse avait disparu de Grande-Bretagne depuis 20 ans, et personne ne peut encore dire comment elle est réapparue.

Cette crise aggrave encore la situation des exploitants agricoles, dont les revenus ont fondu en quatre ans, souvent de 70 %, après la crise de la vache folle, une épidémie de fièvre porcine l'an dernier, et la cherté de la livre qui avantage la concurrence étrangère.

TQS

en collaboration avec



présente

lance et compte
nouvelle génération

Étoile du jour : Marc Gagnon

Participez au tournage
dimanche 11 mars au Colisée Pepsi de Québec

Billets gratuits disponibles dans tous les restaurants **MIKES** participants
(aucun achat requis)

À gagner sur place :



Une moto Harley-Davidson



vacances air Transat

Un voyage d'une semaine pour deux à Nuevo Vallarta

Devenez V.I.P.

N. Voyez l'action N.
d'encore plus près !

Soyez des 40 chanceux assis directement derrière le banc des joueurs, là où plusieurs scènes importantes seront tournées.

Du 22 au 24 février, notez au moins deux des trois étoiles Lance et compte présentées dans Le Soleil ou à 110 % à TQS et soyez à l'écoute de FM 93 samedi et dimanche entre 7 h et 18 h.

* Pour courir la chance d'être sélectionné, vous devez être âgé de 18 ans et plus et être libre toute la journée du 11 mars.

LE SOLEIL



www.cjmf.com

RIO

Que le carnaval commence!

RIO DE JANEIRO (AFP) — Avec la remise des clés de Rio de Janeiro au Roi Momo, le personnage qui représente tous les excès du Carnaval, les « folloes » (les fêtards) ont pris officiellement possession de la ville jusqu'au mercredi des cendres.

Les péchés de la chair se donnent libre cours

Au son des percussions, le vice-maire de la ville, Marco Antonio Valis, a remis hier les clés de la ville à Alex de Oliveira, un bon gros Roi Momo tout souriant de 29 ans et 140 kg flanqué de la très belle métisse Kissia Gallo Vermelho, couronnée reine du carnaval 2001.

Momo gouvernera la ville pendant cinq jours. Tout ou presque sera permis. Mais même pour Momo, les péchés de chair et notamment celui de gourmandise ont des limites: le jeune Alex qui joue ce rôle depuis cinq ans a perdu 80 kg depuis sa première élection. « Je suis maintenant un roi Momo en meilleure santé », dit-il.

La première tâche du Roi Momo et de sa reine sera de présider les défilés des grandes écoles de samba sur le Sambodrome demain et lundi soir.

Quelque 350 000 touristes sont attendus dont 40 % d'étrangers, principalement américains et argentins.

Les tambours résonnent déjà pour la grande fête de la chair, à peine couverte ou cachée sous de somptueux déguisements.

Musiciens et danseurs n'ont pas attendu la remise symbolique des clés de la ville au roi Momo pour « tomber dans la folie »: les groupes de percussions sont partout, sur les plages et dans les bars pour rythmer des sambas endiablées.

Depuis une semaine déjà les « ban-

das » et « blocos » (associations de carnaval de quartier) ont donné le ton en défilant bruyamment dans les rues. Affublés de noms fantaisistes ou irrévérencieux (« Ma chérie je reviens tout de suite », « Presse-moi, je me pème », « Pousse, ça va démarrer », « La sympathie est presque de l'amour », « C'est quoi cette merde »), disposant de peu de moyens mais très populaires, les « blocos » sont prétexte à tous les débordements et un moment privilégié pour la « paquera » (la drague).

Ils mettent la ville « en climat de carnaval » avant les deux grandes nuits.

Les 14 écoles traditionnelles du premier groupe telles que Portela, Salgueiro, Imperatriz Leopoldinense (vainqueur 1999 et 2000), Caprichosos de Pilares, Unidos da Tijuca ou encore Mocidade Independente de Padre Miguel ont préparé pendant un an le grand concours de luxe, de musique et de danse où les mots d'ordre sont discipline et rigueur.

Malheur au concepteur d'un char qui restera bloqué au milieu du sambodrome ou au cordonnier qui fera boiter une « aile » entière de participants en faisant perdre le point ou le demi-point qui effacera le rêve d'une victoire.

Tout sera noté: la mélodie de la samba, les costumes, les chars, les percussions et surtout la cohésion et la coordination entre les différentes « ailes », assurée par des « surveillants » se faisant obéir à coups de sifflet.

Pour moins de 60 minutes de défilé, ce sont des mois de travail et pour chacun des « destaques » (figures principales des chars allégoriques) et des « passistas » (danseurs) ce sont des heures de maquillage et de massages avant le parcours des 700 mètres du tapis d'asphalte du Sambodrome qui peut conduire à la gloire.

EN BREF

ESPAGNE

Sus à l'ETA

MADRID — Plusieurs milliers de personnes ont participé hier à une grande manifestation à Saint-Sébastien (Pays basque) pour protester contre la violence de l'ETA, au lendemain d'un attentat qui a tué deux ouvriers et blessé quatre personnes, dont un conseiller municipal socialiste. L'indignation qui s'est emparée de la société espagnole est cependant accompagnée d'un sentiment de satisfaction après l'arrestation jeudi dans le sud-ouest de la France du chef présumé de l'appareil militaire de l'organisation séparatiste basque, Xavier Garcia Gaztelu, dit « Txapote ». Selon des sources de la lutte antiterroriste, il serait l'organisateur de la vague d'attentats de l'ETA, qui a fait 26 morts depuis janvier 2000. À ce coup de filet en France s'est ajoutée hier l'arrestation de 15 personnes lors d'une opération anti-ETA dans la province basque de Guipuzcoa contre le « commando Donosti » de l'organisation, soupçonné par la police d'être l'auteur de l'attentat de Saint-Sébastien. L'ETA est en guerre depuis 40 ans contre l'État espagnol, déterminée à obtenir, quels que soient les moyens utilisés, la reconnaissance du droit à l'indépendance du Pays basque espagnol auquel elle veut ajouter la Navarre espagnole et le Pays basque français. (AFP)

Bush et Blair

plaident pour Colgate

CAMP DAVID, Maryland (AFP) — George W. Bush et Tony Blair ont donné hier un nouveau sens à la « relation spéciale » entre les É.-U. et la G.-B., en soulignant leurs points communs, dont la marque de dentifrice et des « épouses fantastiques ». « Nous utilisons tous les deux le même dentifrice (de la marque) Colgate », a plaisanté le président américain, lors d'une conférence de presse conjointe tenue après des entretiens avec le premier ministre britannique à Camp David, dans le Maryland). Il s'agissait du premier tête-à-tête de M. Bush avec un dirigeant européen depuis sa prise de fonctions le 20 janvier. « Interrogés pour savoir s'ils avaient d'autres points en commun, M. Bush a répondu: « On aime le sport » et « On a tous les deux des épouses fantastiques ». M. Blair, dont les relations d'amitié avec le prédécesseur de Bush, le démocrate Bill Clinton, sont de notoriété publique, a renchéri tout sourire en soulignant qu'il s'agissait là « d'une bonne base sur laquelle commencer » leur relation. M. Bush a écarté toute tension entre les deux hommes en raison de leurs divergences politiques. Bush est républicain et Blair travailliste. « Il est capable de s'occuper de la politique en Grande-Bretagne. Moi, je suis capable de m'occuper de la politique aux États-Unis », a indiqué M. Bush. (AFP)

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

À l'écoute de vos besoins



CCQ
CENTRE DE FORMATION DE QUÉBEC

Pour trouver et garder un emploi, pour orienter votre carrière...
dérangez-nous!

Services gratuits
648-1617

accueillantes

Discretion, respect, présence continue en pré, per et postnatal pour une naissance que vous voulez parfaite.

855, av. Holland
Bureau 202, Québec
688-6039

Tél-Aide Québec inc.

Service d'écoute téléphonique pour personnes en difficultés

VOUS VIVEZ DES MOMENTS DIFFICILES
VOUS N'AVEZ PERSONNE À QUI PARLER...
Composez le
Tél.: 686-2433
1-877-700-2433

S.O.S.

CHÔMAGE INC.

ORGANISME COMMUNAUTAIRE QUI PEUT VOUS AIDER À MIEUX VIVRE

Assistance individuelle et personnalisée

- Aide sociale C.T.Q. (Sécurité du Revenu)
- Assurance-emploi
- Assurabilité (Revenu Canada)
- Étudiant(e)s
- Commission des normes du travail
- Les préretraités et les retraités
- Congédiement, mise à pied
- S.A.A.Q. (Société Ass. Auto du Québec)
- C.S.S.T.
- Les sans-ressources

Vous pouvez communiquer avec:
(Bureau et télécopieur)
(418) 661-7463

Maison d'entraide pour toxicomanes

Le Nœud

Réadaptation des toxicomanes

Approche: bio, psycho, sociale
Durée: 6 mois
Tél.: 872-0110

Action chômage Québec inc.

Aide aux personnes aux prises avec des problèmes découlant de l'application de la loi de l'assurance-emploi

Services gratuits
Tél.: 523-7117

La Villa St-Léonard de Portneuf

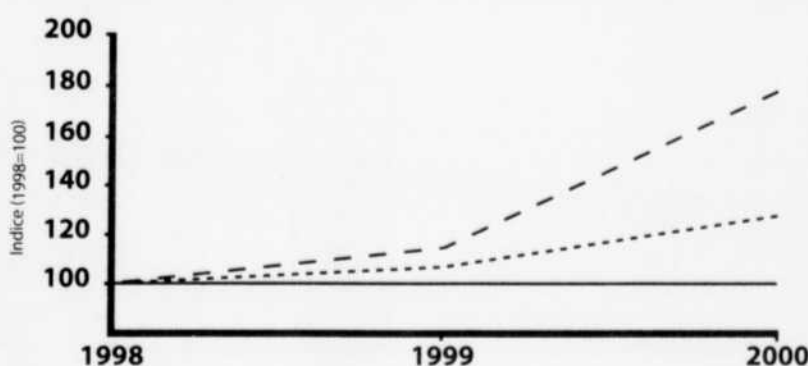
Maison de réadaptation (sans confrontation) pour alcoolique polytoxicomane et mal-être

418.337.8808
1.800.550.8808

DEPUIS 3 ANS, MON ÉLECTRICITÉ EST STATIQUE.

Contrairement à celui des autres sources d'énergie, le prix de l'électricité au Québec n'est généralement pas soumis aux fluctuations du marché. Voilà pourquoi vous pouvez compter sur la stabilité des tarifs d'Hydro-Québec pour une troisième année consécutive. De plus, Hydro-Québec vise à poursuivre un objectif de stabilité des prix de son électricité pour les prochaines années. Une autre raison qui fait de l'électricité une source d'énergie de premier choix.

Évolution annuelle des prix de l'énergie de 1998 à 2000



Source: Ministère des ressources naturelles: prix moyens annuels du gaz et du mazout (estimés pour 2000)

L'électricité, c'est bien moins cher.
Étiez-vous au courant ?





Robert Enrico avait notamment tourné avec Noiret, Ventura, Delon et Bourvil.

Le cinéaste du « Vieux fusil » n'est plus

■ PARIS (AP) — Le cinéaste français Robert Enrico s'est éteint dans la nuit de jeudi à hier, à Paris, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de 69 ans. Auteur de succès populaires comme *Le vieux fusil* (1975), défenseur d'un cinéma européen de qualité, il avait notamment tourné avec Romy Schneider, Bourvil et Lino Ventura (*Les grandes gueules*, 1965), Alain Delon, Jean-Paul Belmondo ou Philippe Noiret.

Fils d'immigrés italiens, Enrico a entamé sa carrière au théâtre, mais il s'est imposé avec *La rivière du hibou*. Ce court-métrage a reçu la Palme d'or du festival de Cannes en 1962 et l'Oscar du meilleur court-métrage en 1964.

Son premier long métrage, *La belle vie* (1962), lui a valu le Prix Jean-Vigo, mais il connut son premier succès commercial avec *Les grandes gueules* (1965), avec Lino Ventura et Bourvil.

Un autre film d'action, *Les Aventuriers*, a réuni en 1966 Alain Delon, Serge Reggiani et Lino Ventura. Ce dernier figure également à l'affiche de *Boulevard du rhum* (1971) aux

Robert Enrico avait aussi réalisé la téléserie « Au nom de tous les miens » et le film « La Révolution française »

côtés de Brigitte Bardot, un couple inattendu qui a séduit les spectateurs.

Mais c'est *Le vieux fusil* (1975), avec Philippe Noiret, qui rencontrera le plus grand succès public et critique. Cette histoire de la vengeance d'un homme a remporté quatre César: meilleur film, meilleur acteur pour Noiret, et meilleure musique en 1976, puis César des César en 1985.

L'HISTOIRE AVEC UN GRAND H

Le dernier film de Robert Enrico, *Faits d'hiver* (1999), avec Charles Berling, racontait l'histoire d'une prise d'otages. L'histoire avec une majuscule comme celle des gens ordinaires intéressait tout autant le cinéaste que l'aventure et l'action.

C'était « un type vraiment bien qui avait beaucoup de talent », a déclaré Brigitte Bardot. « Parmi tous les gens avec lesquels j'ai tourné, c'est un de ceux qui resteront dans mon cœur avec tendresse parce qu'il était très sympathique, joyeux, simple, patient. »

« Je perds un petit bout de moi, a affirmé pour sa part Pierre Arditi, qui avait joué dans *De Guerre lasse* (1987) et *Pile ou face* (1980). C'est un homme qui a traversé ma vie pendant plus de 20 ans mais il continuera à la traverser puisque les gens qu'on aime ne meurent jamais. »

Enrico travaillait aussi, régulièrement, pour la télévision. Il avait notamment réalisé la série *Au nom de tous les miens*, avec Michael York et Brigitte Fossey (1983-84, après un film éponyme en 1982). Il s'était par ailleurs vu confier en 1989 la réalisation du film « officiel » du bicentenaire de la Révolution française, *La Révolution française: Les années lumière*.

Trenet va dire bonjour aux hirondelles

4000 personnes aux funérailles du « Fou chantant »

■ PARIS (AP) — Le « Fou chantant » tire définitivement sa révérence. Quelque 4000 personnes se sont massées devant les grilles de l'église de la Madeleine à Paris, où a eu lieu hier une cérémonie religieuse à la mémoire de Charles Trenet, décédé dans la nuit de dimanche à lundi à l'âge de 87 ans. La cérémonie fut retransmise en direct par haut-parleur pour plusieurs centaines de personnes qui ne pouvaient assister à l'office, faute de place.

La dépouille du chanteur a été ensuite incinérée dans la plus stricte intimité au crématorium du Père-Lachaise, à Paris. Ses cendres devaient être ramenées lundi à Narbonne, sa ville natale, où il reposera au cimetière de l'Ouest, aux côtés de sa mère.

Seules 600 personnes ont pu entrer dans l'église, dont la famille et les amis du chanteur, en présence du premier ministre Lionel Jospin. De nombreuses personnalités du spectacle se sont déplacées, comme les chanteurs Charles Aznavour, Georges Moustaki et Hugues Aufray et les acteurs Francis Huster et Claude Piéplu, le producteur Eddie Barclay.

Faute de place, plus de 3000 personnes ont écouté la cérémonie retransmise en direct sur la place de La Madeleine. Parmi ces anonymes, beaucoup de dames âgées, très bien mises, qui avaient tenu à lui rendre un dernier hommage.

La messe a été célébrée par M^{re} Jean-

Michel Di Falco, évêque auxiliaire de Paris, qui a souligné que Charles Trenet avait su « toucher les cœurs en répandant l'optimisme, la joie de vivre et en redonnant l'espoir ». Sa « passion pour la vie s'exprimait comme une soif d'infini, un désir d'absolu ».

La cérémonie a été ponctuée par de superbes chants interprétés notamment par une trentaine de Petits chanteurs à la Croix de bois. Ils ont ouvert l'office en chantant *Mes jeunes années*, puis l'ont terminée par *La mer*, deux célèbres chansons de Trenet.

Plusieurs gerbes de fleurs avaient été déposées autour du cercueil de bois clair recouvert d'un drap mauve et d'un œillet rouge, la fleur fétiche du chanteur.

« C'est une cérémonie émouvante, a déclaré Claude Piéplu à l'Associated Press. C'est un hommage rendu à un grand artiste, mais pas triste parce qu'il est toujours là par l'œuvre qu'il a



Seulement 600 personnes ont pu entrer dans l'église La Madeleine, à Paris. De nombreuses personnalités du spectacle s'étaient déplacées, dont Charles Aznavour, Georges Moustaki, Hugues Aufray et Eddie Barclay.

laissée. Et moi, ça m'a fait redéfiler plein d'émotions que j'ai eues avec lui. La première, c'est autour des années 37, raconte-t-il. J'étais tout jeune et on a entendu un troubadour qui tout à coup nous est arrivé, qui a chanté "y'a

d'la joie, bonjour bonjour les hirondelles, y'a d'la joie". (...) On l'a cru et puis maintenant, il a abouti aux grandes orgues de La Madeleine », a souligné l'acteur qui avait croisé le chanteur sans être un « un intime ».



Devinez qui a trouvé le plus vite les « Nouveaux trucs mirobolants pour faire repousser les cheveux ».

Sympatico.ca est le moteur de recherche qui offre le plus d'outils pour trouver rapidement ce que l'on cherche sur le Web. Il présente les résultats selon une liste complète et par ordre de popularité, il suggère des mots-clés pour raffiner la recherche et, en plus, il présente l'actualité liée au sujet. Essayez-le donc. Vous serez le premier à trouver qu'il est le meilleur qui soit.

www.Sympatico.ca

Enfin un moteur de recherche immensément performant



Sympatico est une marque déposée de Bell ActMedia inc., utilisée sous licence.
Lycos est une marque déposée de Carnegie Mellon University, utilisée sous licence.

